

Avril 2014

Mobilité résidentielle et accès à l'emploi des immigrés franciliens



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



Mobilité résidentielle et accès à l'emploi des immigrés franciliens

Avril 2014

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Département Démographie Habitat Equipements et Gestion Locale, directrice : Catherine Boillot

Département Mobilité et Transport, directrice : Elisabeth Gouvernal

Étude réalisée par Mariette Sagot, Sandrine Beauvils, Jérémie Courel

N° d'ordonnancement : 02.13.015

Crédit photo de couverture : J.C. Pattacini (Urba images/ IAU îdF), A. Duguet (IAU îdF)

Sommaire

Introduction	3
I – Le logement des immigrés	5
I-1 Plus souvent dans le parc locatif, privé ou social	5
I-2 Un statut d’occupation fortement lié à l’origine	10
Les immigrés d’Afrique plus souvent locataires en HLM	10
Les immigrés asiatiques font davantage le choix de la propriété.....	10
Les immigrés (hors asiatiques) plus fréquemment locataire du parc privé	10
I-3 Les liens gardés avec le pays d’origine influent sur le statut d’occupation	13
Des envois d’argent plus fréquents par les immigrés d’Afrique subsaharienne	13
Des immigrés d’Europe du sud plus souvent propriétaires d’un bien au pays, et désireux de retourner au pays	13
Des liens très forts avec le « pays » d’origine pour les immigrés d’Afrique subsaharienne	14
II – La mobilité résidentielle	19
II-1 Mobiles comme les autres	19
II-2 Le lieu de résidence : un choix plus contraint ?	20
Les immigrés plus insatisfaits de leur quartier	20
...changent moins souvent de commune lors d’un déménagement	20
Mobilité plus faible dans les quartiers à forte présence « ressentie » d’immigrés	21
Effet quartier : interférence entre pauvreté, dynamique urbaine et importance de la population immigrée ?	24
II-3 Des conditions de logement plus difficiles, des ménages plus insatisfaits de leur logement	28
Trois fois plus souvent insatisfaits de leur logement.....	28
Près de la moitié souhaite déménager.....	28
Avoir un logement plus grand.....	29
II-4 Plus de difficultés à changer de logement	30
Un quart des immigrés d’Afrique ont déposé une demande de logement social.....	30
Les discriminations au logement : les immigrés africains en première ligne	34
II-5 Les trajectoires résidentielles	36
Moins de trajectoires ascendantes chez les immigrés.....	36
Des stratégies résidentielles différenciées selon l’origine.....	38

III – Les navettes domicile-travail	43
III-1 Plus de trajets longs pour les immigrés, d’Afrique subsaharienne surtout	43
III-2 Population Immigrée : des actifs et des emplois concentrés au cœur de l’agglomération parisienne	45
Les deux-tiers des actifs immigrés à Paris et en petite couronne.....	45
Près des trois-quarts des emplois immigrés à Paris et en proche couronne.....	47
Une déconnexion entre lieux de résidence et d’emploi plus faible pour les immigrés, sauf pour les immigrés de l’Afrique subsaharienne	50
III-3 Des distances parcourues plus faibles en dépit de la polarisation des emplois dans les espaces aisés	51
Des distances au lieu de travail plus courtes pour les immigrés.....	51
La polarisation des emplois dans les espaces aisés défavorise les habitants des secteurs modestes	53
Des emplois qui restent accessibles aux immigrés.....	53
Le cas des emplois de service direct aux particuliers : les immigrés d’Afrique subsaharienne nettement plus loin de leur lieu d’emploi	56
III-4 Des conditions de travail contraignantes pèsent sur la mobilité des immigrés peu qualifiés	58
30 % des immigrés occupent un emploi peu qualifié	58
Des écarts à niveau de diplôme équivalent.....	58
Des conditions d’emploi plus contraignantes	59
III-5 Les actifs immigrés sont plus dépendants des transports publics	63
Les ménages d’actifs immigrés possèdent moins fréquemment une voiture	63
...et utilisent davantage les transports en commun pour rejoindre leur lieu de travail.....	64
III-6 Les immigrés bénéficient d’une bonne accessibilité aux emplois par les transports en commun	67
Un niveau de desserte en TC similaire entre immigrés et natifs.....	67
L’accessibilité aux emplois : une question de localisation résidentielle	68
 Conclusion	 71
 Bibliographie	 73

Introduction

Au recensement de 2009, 17,6% des Franciliens sont immigrés, 40,3 % d'entre eux ont acquis la nationalité française. Si l'on tient compte de leurs descendants nés en France, un Francilien sur trois est immigré ou a au moins un parent immigré [Sagot, 2011]. Or la concentration accrue des immigrés dans les quartiers les plus défavorisés socialement [Sagot, 2013 ; Pan Ké Shon, 2011], touchés par la précarité, questionne notre modèle d'intégration et nos politiques urbaines et de logement. Elle draine dans son sillage des « conséquences sociales négatives » pour les habitants de ces quartiers et la société dans son ensemble : enseignement scolaire de moins bonne qualité, insécurité, comportements déviants, la perte de l'estime de soi, etc. [Pan Ké Shon, 2011]. Cette concentration dans les secteurs défavorisés s'explique peu par leur structure socioprofessionnelle [Sagot, 2013]. Elle est pour beaucoup liée à des facteurs structurels comme l'inégale répartition du parc social - les immigrés étant de plus en plus présents dans le parc social - [Verdugo, 2011], les politiques d'attribution des bailleurs sociaux fléchissant davantage les ménages immigrés dans certains secteurs de banlieue peu prisés, éloignés et mal desservis [Tissot, 2005 ; Lelévrier, 2008 ; GELD, 2001, Masclat, 2005], ou les pratiques discriminatives envers les immigrés ou leurs descendants sur le marché du logement. La dévalorisation de ces secteurs et la stigmatisation de leur population renforcent, à leur tour, les comportements d'évitement de familles natives pour préserver leur capital scolaire et immobilier. Une natalité plus forte, l'arrivée de nouveaux immigrés, l'installation de propriétaires immigrés concourent aussi à alimenter ce processus de concentration géographique.

J.L. Pan Ké Shon rappelle que cette concentration accrue des immigrés dans des secteurs défavorisés se construit sous le flux continu des mobilités résidentielles. Etudiant le profil des arrivants et des partants touchant les quartiers sensibles franciliens entre 1990 et 1999, il montre que la ségrégation ethnique y a augmenté sous « le double effet d'une rétention des plus démunis et d'arrivées d'habitants modestes » [J.L. Pan Ké Shon, 2009]. Si contrairement à une idée reçue, la mobilité n'est pas moins forte dans les ZUS, elle apparaît plus aisée pour les Français que pour les Africains. « Les Africains ont plus de difficultés à sortir de ces quartiers que les Français ». Ils ont aussi, toutes choses égales par ailleurs, « trois fois plus de risques de s'installer dans les quartiers les plus précarisés » quand ils déménagent. Leur mobilité résidentielle est moins souvent ascendante. Quant aux nouveaux habitants, ils sont, pour partie, des enfants nés entre les deux recensements, des immigrants venant de l'étranger, ou des entrants résidant préalablement en France attirés par les prix bas des loyers. L'auteur conclut que loin d'être une auto-ségrégation, « l'aspect pathologique de la ségrégation française vient des types de population qui se sédimentent en ZUS et qui rencontrent plus de difficultés à *circuler* ».

Ce rapport aborde, sous différentes facettes, la mobilité des immigrés en Ile-de-France. Il examine, dans un premier temps, si les immigrés et leurs descendants sont logés à la même enseigne que les natifs, à caractéristiques sociodémographiques et économiques comparables. Dans un second temps, il s'intéresse à leur mobilité et considère quels éléments peuvent entraver la mobilité résidentielle des immigrés et de leurs descendants, notamment d'origine africaine. Ces freins peuvent contrarier directement leur accès à un logement (discrimination, insuffisance du parc social...) ou leurs choix en termes de qualité du logement ou de localisation. Il considère, enfin, quelles sont les répercussions de leur localisation résidentielle sur leur accès au travail et sur leur mobilité domicile-travail. Ce rapport s'appuie principalement sur l'enquête Trajectoires et Origines menée en 2008 par l'Insee et l'Ined, l'enquête logement de 2006 et le recensement de 2008.

l'enquête TeO

L'enquête Trajectoires et Origines (TeO), s'intéresse aux immigrés et aux originaires des DOM ainsi qu'à leurs descendants nés en France métropolitaine. Cette enquête a été menée entre septembre 2008 et février 2009 auprès de 22 000 personnes de 18-59 ans vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine. 7200 personnes ont été enquêtées en Ile-de-France. Elle explore l'histoire migratoire des principales minorités et de leurs descendants à travers leurs parcours scolaires et professionnels, leur vie de couple et la solidarité familiale, leur histoire résidentielle et leurs conditions de logement. Elle étudie aussi la question de la transmission des langues et de la religion dans le cadre familial, l'accès des individus aux ressources de la vie sociale (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle.

L'enquête a été menée conjointement par l'Insee et l'Ined et a bénéficié de l'appui scientifique et du concours financier de nombreux partenaires : Acisé, Dares, Drees, Halde, IAU-ÎdF, et SGCIN. Pour en savoir plus, voir le site de l'Ined <http://teo.site.ined.fr/> et le site de l'IAU île-de-France sur des exploitations propres à la région www.iau-idf.fr.

Définitions

Immigré : personne vivant en France née étrangère à l'étranger. 38 % des immigrés franciliens ont acquis la nationalité française.

Un **descendant (direct) d'immigré** à l'enquête TeO est une personne *née en France métropolitaine* d'au moins un parent né étranger à l'étranger.

L'origine des descendants d'immigré est qualifiée en fonction du pays de naissance du seul parent immigré, ou du pays de naissance du père quand les deux parents sont immigrés.

Minorités : appellation générique regroupant les immigrés, les personnes nées dans les départements d'Outre-Mer (DOM) et leurs descendants.

Population majoritaire : ensemble des Français qui ne sont ni immigrées, ni nées dans les DOM, ni descendants d'immigrés ou de personnes venues des DOM. Ce groupe comprend les Français nés à l'étranger et leurs enfants, ce qui inclut les rapatriés et leurs enfants nés en France métropolitaine. Il inclut aussi les petits-enfants d'immigrés. Il représente 57% des Franciliens de 18-50 ans.

I – Le logement des immigrés

La localisation sur le territoire francilien des ménages immigrés dépend pour partie de leur statut d'occupation, même s'il apparaît qu'à statut d'occupation donné, ils sont surreprésentés dans les secteurs les plus pauvres [Sagot, 2011]. Toutefois, le fait que les ménages immigrés représentent 28,6% des ménages locataires du parc social, 23% des locataires du parc privé et 13,7% seulement des propriétaires, en 2008, n'est pas sans incidence sur leur localisation géographique et notamment sur leur concentration dans le cœur dense de l'agglomération parisienne où le parc locatif est très important. Compte tenu de la situation socio-économique des immigrés, plus souvent ouvriers ou employés, il semble attendu qu'ils soient moins souvent propriétaires. On peut toutefois s'interroger si, conformément à leurs caractéristiques sociodémographiques, ils sont « logés à la même enseigne » que les natifs ?

I.1 – Plus souvent dans le parc locatif, privé ou social

Les caractéristiques socio-économiques et familiales des ménages influent fortement sur leur statut d'occupation. La propriété augmente avec le niveau de revenu et la taille du ménage. L'accès au parc social diminue avec le niveau de revenu et augmente avec la taille du ménage. L'accès au parc privé diminue avec l'âge et la taille des ménages. Les immigrés, qui occupent des emplois moins qualifiés et vivent plus souvent en famille résident, de fait, plus souvent dans le parc social et accèdent moins fréquemment à la propriété. Dans l'enquête TeO, seuls 29 % des immigrés sont propriétaires, contre 45 % des enquêtés de la population majoritaire et 32 % résident dans le parc social contre 16 % parmi les enquêtés de la population majoritaire. Il existe, toutefois des différences entre les origines. Les immigrés espagnols, italiens ou portugais et les immigrés d'Asie (hors Turquie) sont beaucoup plus souvent propriétaires, alors que les immigrés d'Afrique sont plus fréquemment dans le parc social. Ainsi, près d'un ménage sur deux venu d'Europe du Sud (Portugal, Espagne, Italie) ou d'Asie sont propriétaires, contre seulement 25 % des immigrés maghrébins et 13 % des immigrés du reste de l'Afrique. A contrario, les ménages originaires d'Afrique, plus modestes et de plus grande taille, sont particulièrement présents dans le parc social (respectivement 49 % et 43 %) pour seulement 14% des immigrés originaires d'Europe et 16,5% des ménages de la population majoritaire.

Les caractéristiques socio-économiques et démographiques permettent-elles de rendre compte des différences entre les ménages immigrés et non-immigrés ? Quelles sont les spécificités propres aux différentes origines ? Les logements occupés par les descendants d'immigrés ressemblent-t-ils à ceux des immigrés ? Qu'en est-il des statuts d'occupation des natifs d'un département d'Outre-Mer et de leurs enfants ? Pour éclairer ces questions, des analyses « toutes choses égales par ailleurs »¹ sur la probabilité d'adopter chacun des trois principaux statuts d'occupation (locataire HLM, locataire du privé, propriétaire) ont été menées sur le fichier de l'enquête TeO. Elles permettent, par ailleurs, de hiérarchiser l'impact des différentes caractéristiques.

¹ Les analyses « toutes choses égales par ailleurs » sont des méthodes statistiques permettant d'isoler l'effet propre d'une variable (en l'occurrence, ici, la qualité d'immigré et/ou l'origine détaillée des immigrés) au sein d'un ensemble de facteurs explicatifs (dans le cas présent, le sexe, l'âge, le type d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de revenu et le type de famille) dans l'analyse d'un comportement (en l'occurrence, ici, la probabilité d'être propriétaire ou locataire du parc privé ou social).

Statut d'occupation selon la nationalité d'origine

	Ensemble	Statut d'occupation du logement			
		Propriétaire (en %)	Locataire du parc privé (en %)	Locataire du parc social (en %)	Logé gratuitement (en %)
Ensemble	4 513 000	39,7	31,4	22,6	6,4
Population majoritaire	2 662 000	45,5	30,7	16,5	7,3
Immigrés	1 046 000	29,5	34,4	31,7	4,5
- dont Portugais, Espagnols, Italiens	127 000	46	27	17	10
- dont autres Européens	113 000	38	45	11	6
-dont Maghrébins	306 000	25	30	43	2
-dont autres Africains	239 000	13	34	49	4
-dont Turcs	39 000	28	37	32	3
-dont autres Asiatiques	161 000	44	33	17	6
-dont autres immigrés (Amérique, Océanie)	60 000	29	53	17	1
Natifs d'un DOM	119 000	26,1	22,6	45,5	5,8
Descendants d'un ou deux immigrés	611 000	37,1	30,0	27,3	5,6
-dont Européens	270 000	47	29	17	7
-dont Africains (y compris Maghreb)	297 000	29	30	38	3
-dont autres nationalités	44 000	37	35	18	11
Descendants d'un ou deux natifs DOM	75 000	19,0	37,8	37,7	5,5

Champ : Franciliens âgés de 18 à 50 ans ne vivant plus chez leurs parents

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Comme attendu, l'âge, les ressources et les configurations familiales jouent un rôle déterminant sur le statut d'occupation. Les plus jeunes s'orientent avant tout vers le locatif privé, qui constitue généralement leur premier logement tandis que les plus âgés sont plus fréquemment propriétaires. Les enquêtés de moins de 25 ans ont une probabilité quatre fois plus élevée d'être locataires du parc privé que les enquêtés âgés de 45 à 50 ans, et une probabilité quatre fois plus faible d'être propriétaire.

L'impact des ressources est aussi très fort. La probabilité d'être dans le parc social diminue quand le revenu s'élève, c'est l'inverse pour l'accession à la propriété. Un individu dont le ménage possède des revenus supérieurs à 3 000 € par unité de consommation (uc)² a une probabilité neuf fois plus faible de résider en HLM qu'un individu dont le ménage a des revenus compris entre 1 000 et 2 000 euros par uc. A contrario, cet individu a une probabilité 2,5 fois plus élevée d'être propriétaire. Le niveau de revenu n'influe pas significativement sur l'accès au parc privé.

La catégorie sociale renforce cet effet revenu. Les inactifs (hors étudiants), les chômeurs, les ouvriers et les employés sont plus souvent dans le parc social et nettement moins propriétaires. Les étudiants ont la plus faible probabilité d'être propriétaire.

² Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

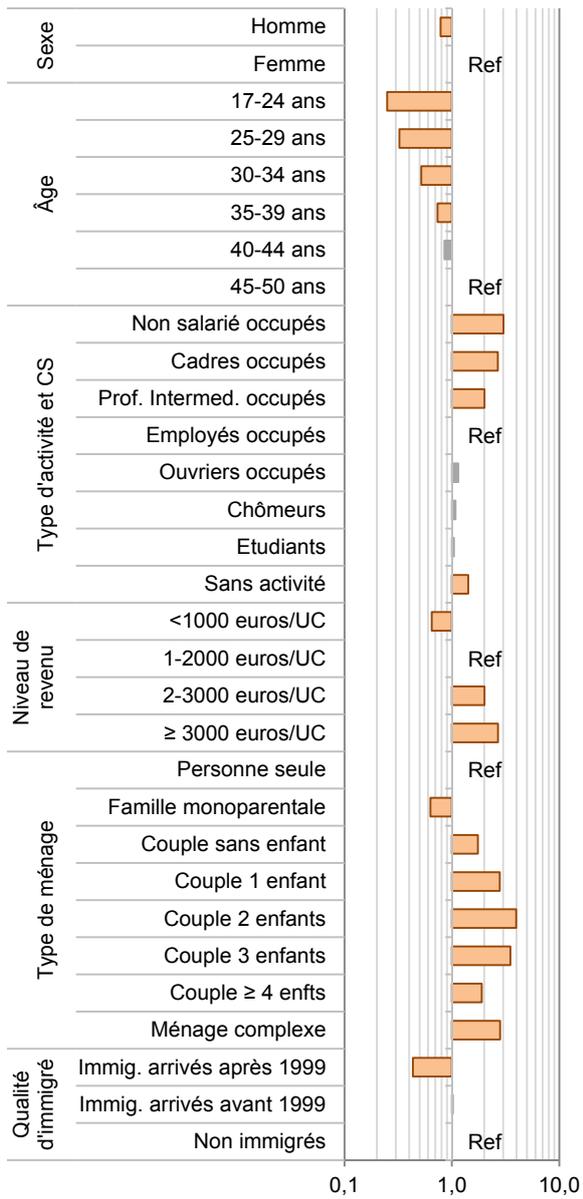
- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La configuration familiale conditionne aussi nettement le statut d'occupation. Les familles monoparentales accèdent plus souvent au parc locatif social, les couples avec enfants sont plus souvent propriétaires, les personnes seules, et dans une moindre mesure les couples sans enfants, se retrouvent surtout dans le parc locatif privé. A titre d'exemple, un couple ayant deux ou trois enfants a une probabilité quatre fois plus grande d'être propriétaire qu'une personne seule. En revanche, une personne seule a une probabilité deux à quatre fois plus élevée d'être locataire dans le parc privé que les autres types de ménages. Les logements du secteur locatif privé sont, dans leur majorité, des studios et des deux pièces [Prandi, 2012], notamment à Paris et en proche couronne, et sont davantage dimensionnés pour les petits ménages.

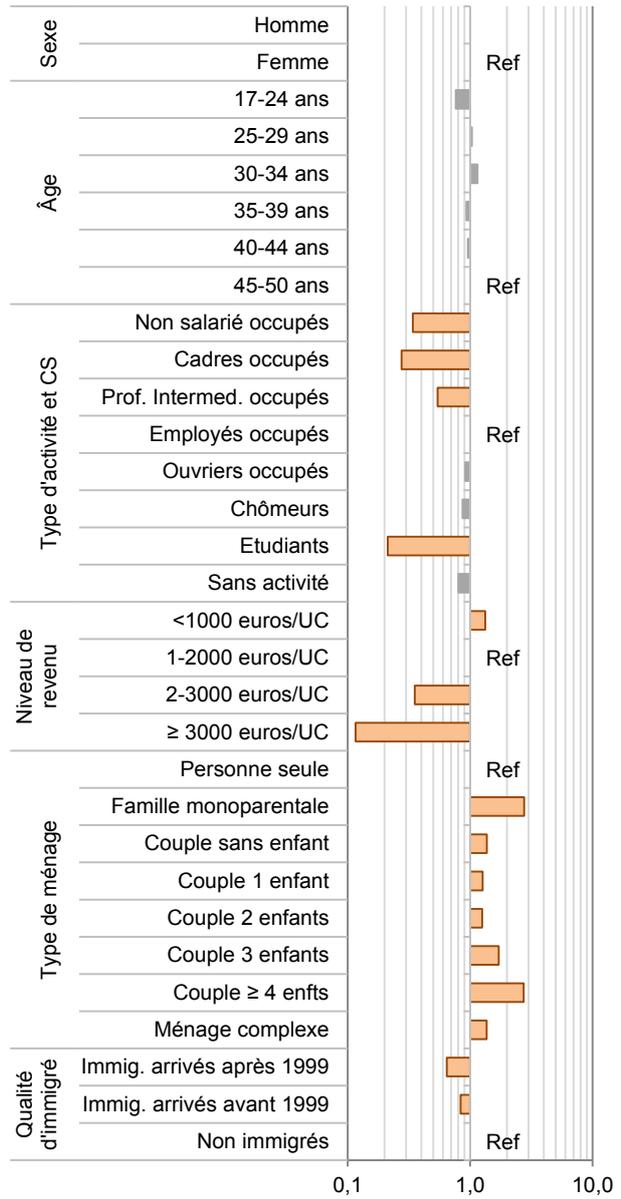
Le fait d'être immigré, sans distinction selon l'origine, influe surtout sur le fait d'être locataire dans le parc privé. A caractéristiques égales, les immigrés ont une probabilité de loger dans le parc privé supérieure de 70% à celle des natifs. En revanche, être immigré a peu d'impact sur les deux autres statuts et tend à réduire la probabilité d'être propriétaire ou locataire d'un logement social (de 25 % dans le parc social, de 20 % pour l'accès à la propriété). Mais la prise en compte de l'origine atteste, en fait, de logiques très différentes selon les populations (voir ci-après).

Une arrivée récente en France influe aussi sur le statut d'occupation. Faute de patrimoine constitué et d'ancienneté pour demander un logement social, les nouveaux venus se retrouvent en général dans le parc locatif privé. Ils accèdent moins à la propriété ou à un logement social.

Analyse "toutes choses égales par ailleurs" d'être propriétaire



Analyse "toutes choses égales par ailleurs" d'être locataire du parc social

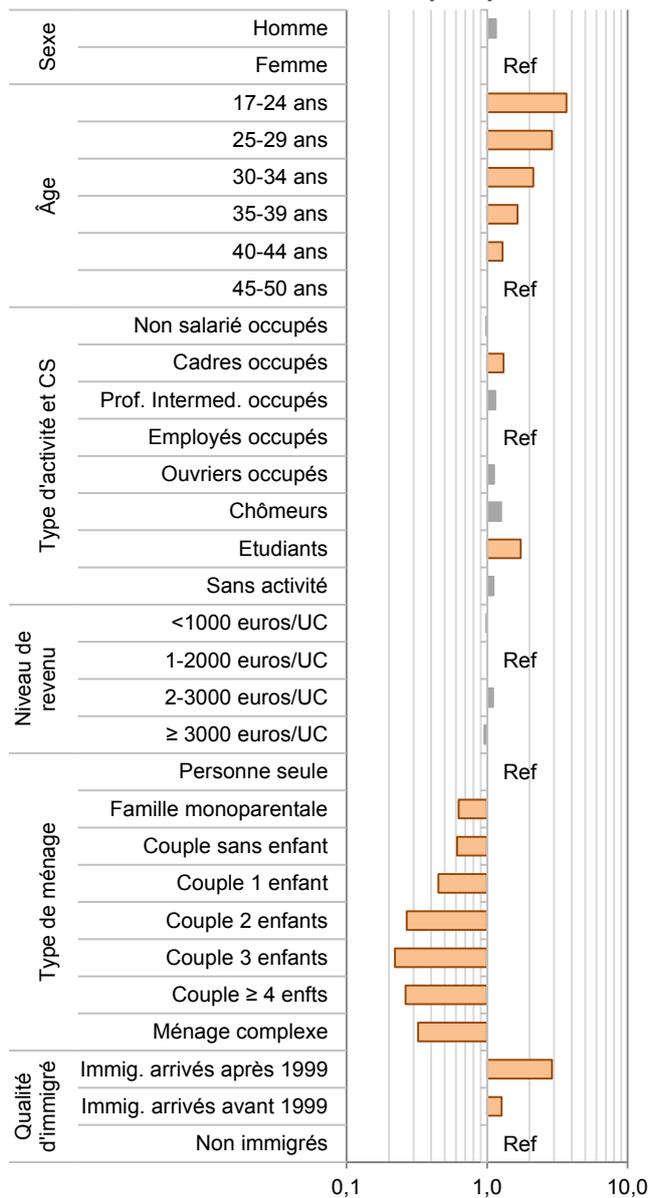


Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents

En gris : Effet non significatif au seuil de 5%

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

**Analyse "toutes choses égales par ailleurs"
d'être locataire du parc privé**



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents

En gris : Effet non significatif au seuil de 5%

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

I.2 – Un statut d’occupation fortement lié à l’origine

Les immigrés d’Afrique, plus souvent locataires en HLM

L’accès au parc social s’est développé pour l’ensemble des ménages immigrés depuis trente ans. Cependant, la hausse a été plus marquée pour les ménages africains. L’origine détaillée apparaît comme le facteur le plus déterminant, après les ressources, dans l’accès au parc social. Toutes choses égales par ailleurs, comparé à une personne du groupe majoritaire, un enquêté originaire d’un département d’Outre-Mer a une probabilité 2,7 fois plus forte de résider dans un logement HLM, un immigré d’Afrique (hors Maghreb), 2,4 fois plus forte, et un immigré du Maghreb, 1,8 fois plus forte. Les descendants de Domiens ou d’immigrés africains sont aussi plus souvent dans le parc social, à caractéristiques égales, avec une probabilité deux à trois fois plus forte d’être locataire du parc social que la population majoritaire. Les immigrés européens et asiatiques ont, quant à eux, une probabilité deux fois plus faible de loger dans ce parc.

Les immigrés asiatiques font davantage le choix de la propriété

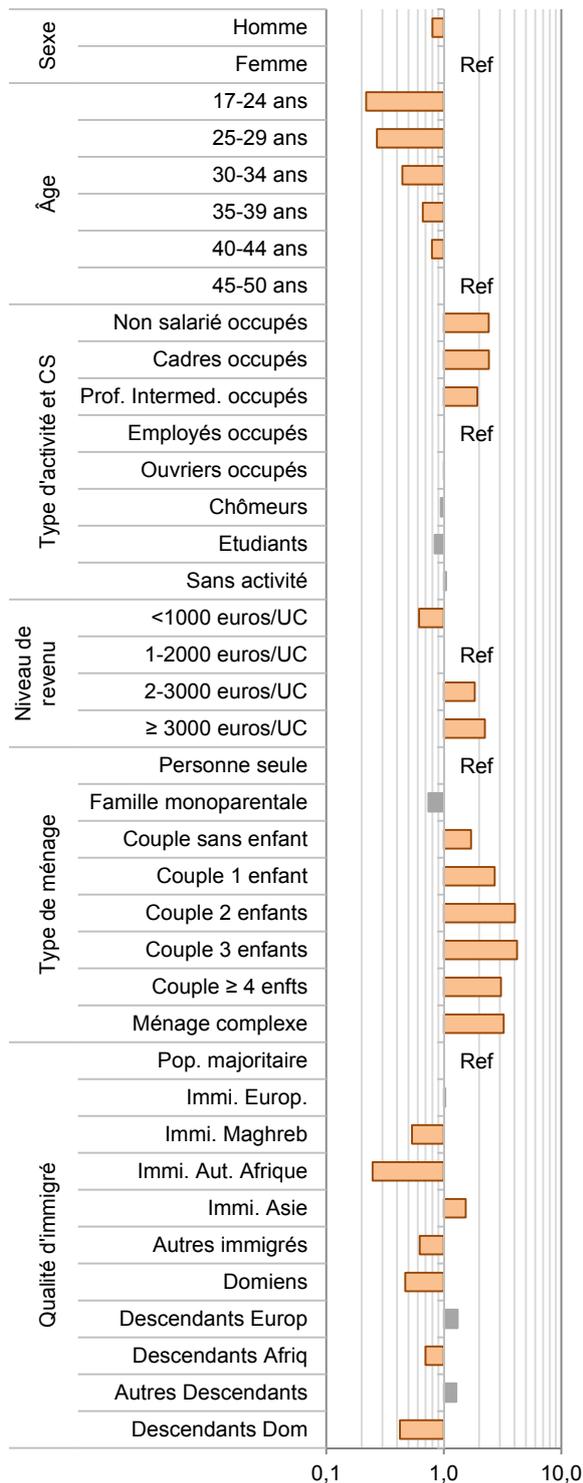
Sans surprise, à caractéristiques égales, les immigrés d’Afrique (hors Maghreb) ont une probabilité quatre fois plus faible d’être propriétaire que la population majoritaire. Pour les immigrés maghrébins, d’Amérique et d’Océanie, et les enquêtés originaires d’un département d’Outre-Mer, la probabilité est deux fois plus faible. De la même façon, les descendants d’immigrés venus d’Afrique ou les enfants de Domiens ont une probabilité plus faible d’être propriétaire. A contrario, être immigré asiatique augmente de moitié cette même probabilité par rapport au groupe majoritaire. Les originaires de l’Europe et leurs descendants accèdent, à caractéristiques égales, dans les mêmes proportions, à la propriété que le groupe majoritaire.

Les immigrés (hors asiatiques) plus fréquemment locataires du parc privé

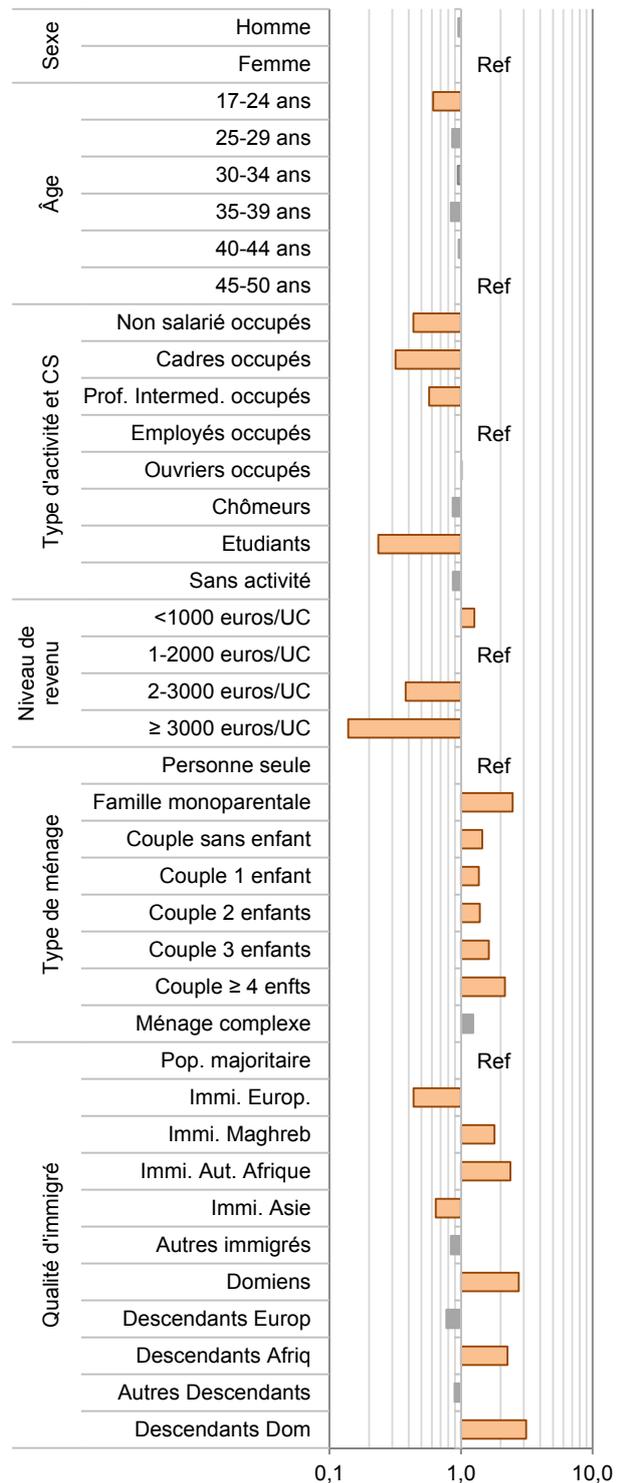
Les immigrés, quelle que soit leur origine ont plus de chance d’être dans le parc locatif privé que les natifs, les descendants d’immigrés, les Domiens et leurs descendants. Les immigrés européens et africains ont une probabilité 1,5 fois supérieure à la population majoritaire d’être logés dans ce parc, les immigrés d’Amérique et d’Océanie, une probabilité 2,3 fois plus grande. Mais, à caractéristiques égales, les immigrés asiatiques n’accèdent pas davantage au parc locatif privé que la population majoritaire.

On note donc, à caractéristiques égales, des comportements différents selon l’origine. L’enquête TeO permet d’analyser si ces différences sont liées pour partie à un attachement particulier au pays ou département d’outre-mer d’origine, ce qui peut influencer les projets résidentiels.

Analyse "toutes choses égales par ailleurs" d'être propriétaire

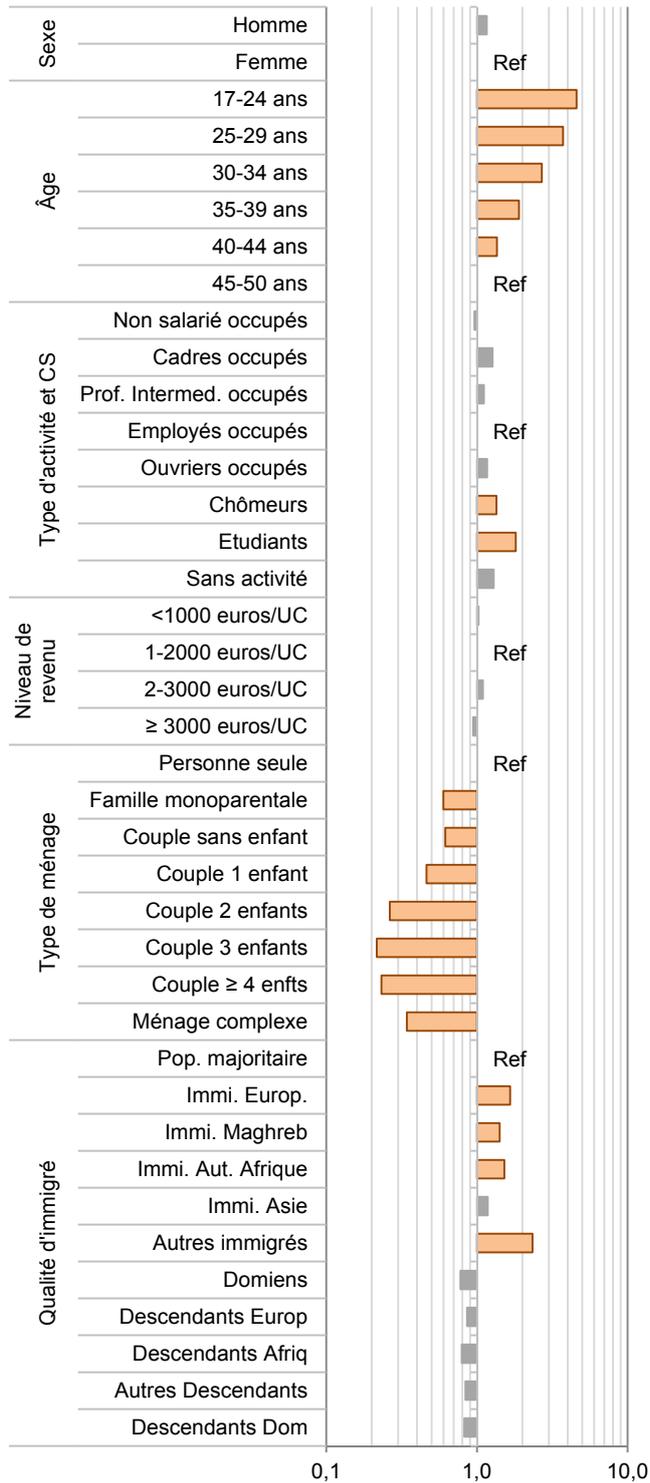


Analyse "toutes choses égales par ailleurs" d'être locataire du parc social



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents
 En gris : Effet non significatif au seuil de 5%)
 Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

**Analyse "toutes choses égales par ailleurs"
d'être locataire du parc privé**



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents
 En gris : Effet non significatif au seuil de 5%
 Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

I.3 - Les liens gardés avec le pays d'origine influent sur le statut d'occupation.

Trois questions posées dans l'enquête TeO renseignent sur les liens qu'entretiennent les immigrés, les domiens ou leurs enfants avec leur pays ou leur département d'origine :

- « Au cours des douze derniers mois, avez-vous apporté une aide financière régulière à des personnes extérieures à votre ménage ? » « Si oui, tout ou partie de cette aide est-elle versée dans un DOM, un TOM ou un autre pays que la France ? »
- « Etes-vous propriétaire d'un terrain, d'une maison ou d'un appartement même en construction dans un DOM, un TOM ou un autre pays que la France ? »
- « Pensez-vous aller vivre un jour dans un DOM, un TOM ou un autre pays que la France ? »

Des envois d'argent plus fréquents par les immigrés d'Afrique subsaharienne

Les envois d'argent formels effectués par les migrants depuis la France ont été estimés par la Banque de France à environ 2,87 milliards d'euros en 2010 - sur la base des données de la balance des paiements. Toutefois, ces données ne font apparaître qu'une partie des envois. Elles ne prennent en compte ni les envois effectués via des opérateurs privés, ni les envois effectués de manière informelle. Selon les experts, ces derniers pourraient représenter jusqu'au double des échanges formels. En 2008, on estimait ainsi que les transferts totaux effectués à partir de la France se sont élevés à environ 8 milliards d'euros vers l'Afrique. Il s'agit souvent de petites sommes transférées de façon régulière (200 à 300 € en moyenne).³

L'envoi d'argent au pays par les immigrés de France pourrait expliquer qu'ils accèdent moins au statut de propriétaire ou au parc valorisé. Seuls, 2 % des Franciliens⁴ de la population majoritaire déclarent verser une aide financière à l'étranger, dans un DOM ou un TOM. Cette proportion atteint 20 % chez les immigrés et 9 % chez les domiens. Les descendants d'immigrés versent moins souvent (5 %) une aide financière à l'étranger. Les descendants de Domiens n'apportent pas plus d'aide financière à des personnes situées à l'étranger ou dans un département d'Outre-Mer que la population majoritaire. Les comportements sont toutefois très différents selon l'origine. Il semble qu'il y ait un lien entre le degré de pauvreté du pays d'origine et la propension à verser une aide. Ainsi, 36 % des immigrés africains (hors Maghreb) apportent une aide régulière à des personnes résidant à l'étranger, 19 % des immigrés asiatiques, 15 % des immigrés maghrébins, 13 % des immigrés turcs et 6 % des immigrés d'Europe du Sud⁵.

Des immigrés d'Europe du sud plus souvent propriétaires d'un bien au pays, et désireux de retourner au pays

Un immigré sur cinq possède un bien (maison, appartement ou terrain) à l'étranger. Les immigrés d'Europe du Sud sont les plus nombreux à posséder un bien (28 %) suivi des autres Européens (24 %), des Africains (hors Maghreb) (21 %), des Turcs et des Maghrébins (19 %). C'est le cas de 13% des natifs d'un département d'Outre-Mer. Les descendants d'immigrés (5 %), comme les descendants de domiens (6 %) sont moins concernés que leurs parents. Enfin, seul 1 % de la population majoritaire possède un bien à l'étranger.

Les désirs de retourner vivre au pays ont pu être appréhendés grâce à la question : « Pensez-vous aller vivre un jour dans un DOM, un TOM ou un autre pays que la France ? »

³ Cf Observatoire des coûts d'envoi d'argent à l'étranger : www.voidargent.fr

⁴ Franciliens de 18-50 ans qui ne résident plus chez leurs parents

⁵ Europe du Sud c'est-à-dire Portugal, Espagne, Italie

Les domiens sont les plus nombreux à envisager un départ (45 %), suivi de leurs enfants (25%). Viennent ensuite les immigrés (15 %) et leurs descendants (14 %) avec des différences selon l'origine. Les immigrés d'Europe du Sud (Portugal, Espagne, Italie) expriment le plus le souhait de partir (25 %), les immigrés maghrébins et turcs l'envisagent le moins (respectivement 8 % et 10 %) et se distinguent peu du groupe majoritaire (8 %).

Des liens très forts avec le « pays » d'origine pour les natifs des DOM et les immigrés d'Afrique subsaharienne

Ce sont les natifs d'un DOM et les immigrés africains (hors Maghreb) qui apparaissent avoir les liens les plus forts à leurs pays ou département d'origine : plus d'un enquêté sur deux a répondu positivement à au moins une des trois questions précédentes (versement de fonds ; propriété au pays d'origine ; désir d'y retourner).

Toutes origines confondues, 41 % des immigrés, ont répondu positivement à au moins une des trois questions. Cette proportion atteint 34 % pour les immigrés maghrébins. Les liens sont un peu plus faibles parmi les descendants : 30% des descendants de domiens citent au moins un lien, pour 21 % des descendants d'immigrés.

L'introduction dans les modèles « toutes choses égales par ailleurs » du fait d'avoir répondu positivement à au moins une des trois questions sur les liens avec le pays, le DOM ou le Tom d'origine, influe significativement sur la probabilité d'être propriétaire et locataire du parc privé. Cet attachement au pays diminue de 30 % l'accès à la propriété au regard d'un enquêté ayant répondu négativement à toutes les questions. A contrario, le fait d'avoir répondu positivement à l'une des trois questions augmente de 20% la probabilité d'être locataire du parc privé. Dans un cas comme dans l'autre, la déclinaison dans le modèle des différentes questions montre qu'envisager un retour au « pays » est ce qui a le plus d'impact sur la probabilité d'être locataire du parc privé ou de ne pas être propriétaire (en augmentant cette probabilité d'un cinquième pour les locataires du parc privé, toutes choses égales par ailleurs et en diminuant cette probabilité d'un quart pour les propriétaires).

Le lien au pays influe la probabilité de loger dans le parc social seulement à travers l'envoi d'argent. Cet envoi augmente de 30 % la probabilité⁶ d'être locataire du parc social.

Toutefois, ces variables liées à l'attachement au pays exercent une influence nettement moins marquée que les autres caractéristiques individuelles. Leur impact tend à se surajouter à l'effet de l'origine et ne suffit donc pas à expliquer les différentes stratégies résidentielles selon l'origine, qui recouvrent, sans doute, pour partie, des différences dans les fonds épargnés ou les réseaux d'entraide.

⁶ Au seuil de 5 %

Envoi d'argent au pays selon la nationalité d'origine

	Envoi d'argent au pays (en %)		Ensemble
	Oui	Non	
Ensemble	6,6	93,4	4 513 000
Population majoritaire	2,1	98,0	2 662 000
Immigrés	19,5	80,5	1 046 000
- dont Portugais, Espagnols, Italiens	6	94	127 000
- dont autres Européens	17	83	113 000
-dont Maghrébins	15	85	306 000
-dont autres Africains	36	64	239 000
-dont Turcs	13	87	39 000
-dont autres Asiatiques	19	81	161 000
-dont autres immigrés (Amérique, Océanie)	13	87	60 000
Natifs d'un DOM	8,6	91,4	119 000
Descendants d'un ou deux immigrés	4,6	95,4	611 000
Descendants d'un ou deux natifs DOM	2,3	97,7	75 000

Champ : Franciliens âgés de 18 à 50 ans ne vivant plus chez leurs parents

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Propriétaire d'un bien à l'étranger ou dans un DOM-TOM

et souhait de partir vivre à l'étranger ou dans un DOM-TOM selon la nationalité d'origine

	Propriétaire d'un bien à l'étranger ou dans un DOM-TOM (en %)		Souhait de partir vivre à l'étranger ou dans un DOM-TOM (en %)	Ensemble
	Oui	Non		
Ensemble	6,5	93,5	11,9	4 513 000
Population majoritaire	1,0	99,0	8,2	2 662 000
Immigrés	20,5	79,5	15,4	1 046 000
- dont Portugais, Espagnols, Italiens	28	72	25	127 000
- dont autres Européens	24	76	19	113 000
-dont Maghrébins	19	81	8	306 000
-dont autres Africains	21	79	18	239 000
-dont Turcs	20	81	10	39 000
-dont autres Asiatiques	16	84	16	161 000
-dont autres immigrés (Amérique, Océanie)	18	82	18	60 000
Natifs d'un DOM	13,3	86,7	45,1	119 000
Descendants d'un ou deux immigrés	5,4	94,6	14,1	611 000
Descendants d'un ou deux natifs DOM	6,0	94,0	25,0	75 000

Champ : Franciliens âgés de 18 à 50 ans ne vivant plus chez leurs parents

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

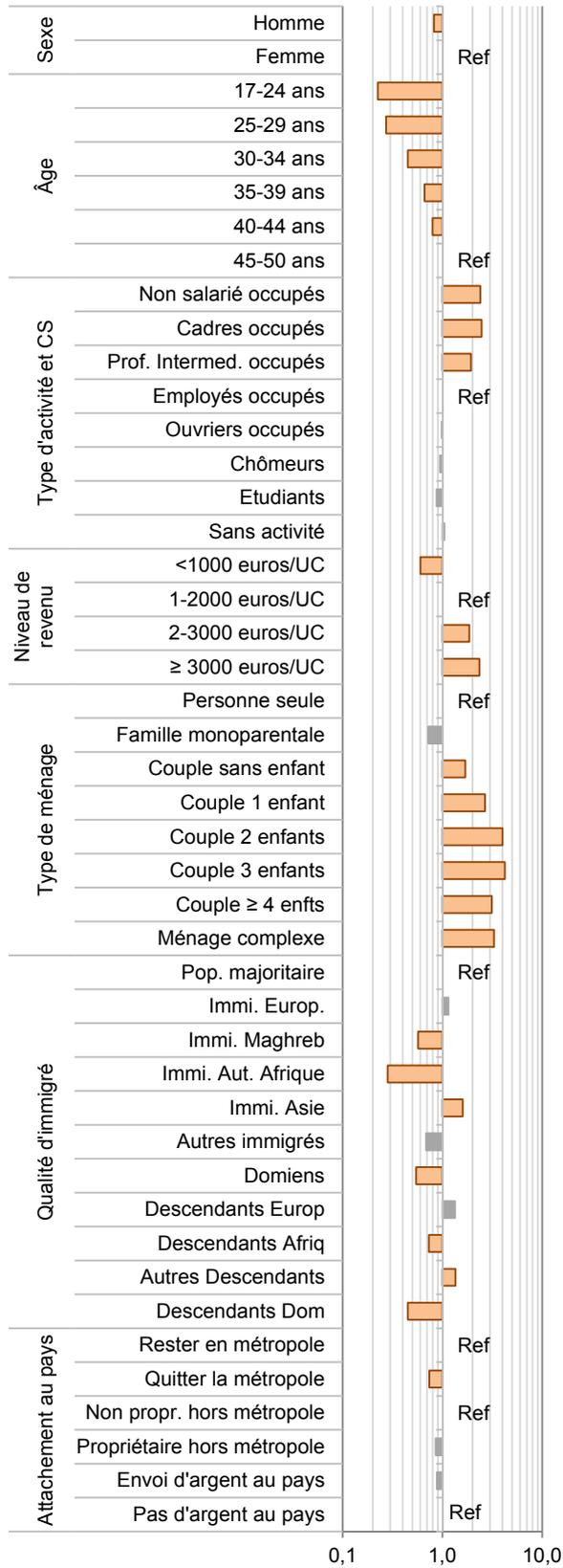
Attachement au pays selon la nationalité d'origine

	Part des enquêtés ayant répondu positivement à ...				Ensemble
	...aucune question	...une question	...deux questions	...trois questions	
Ensemble	79,2	17,2	3,2	0,5	4 513 000
Population majoritaire	88,8	11,1	0,1	0,0	2 662 000
Immigrés	58,7	29,0	10,5	1,8	1 046 000
- dont Portugais, Espagnols, Italiens	56	31	11	2	127 000
- dont autres Européens	57	26	15	2	113 000
-dont Maghrébins	66	27	7	0	306 000
-dont autres Africains	49	33	13	5	239 000
-dont Turcs	64	31	4	1	39 000
-dont autres Asiatiques	61	28	11	1	161 000
-dont autres immigrés (Amérique, Océanie)	62	28	9	1	60 000
Natifs d'un DOM	48,2	37,3	13,9	0,6	119 000
Descendants d'un ou deux immigrés	79,3	17,9	2,2	0,6	611 000
-dont Européens	82,5	15,8	1,7	0,0	270 000
-dont Africains (y compris Maghreb)	77,5	19,2	2,2	1,1	297 000
-dont autres nationalités	71,4	21,7	5,9	1,0	44 000
Descendants d'un ou deux natifs DOM	69,7	27,3	3,0	0,0	75 000

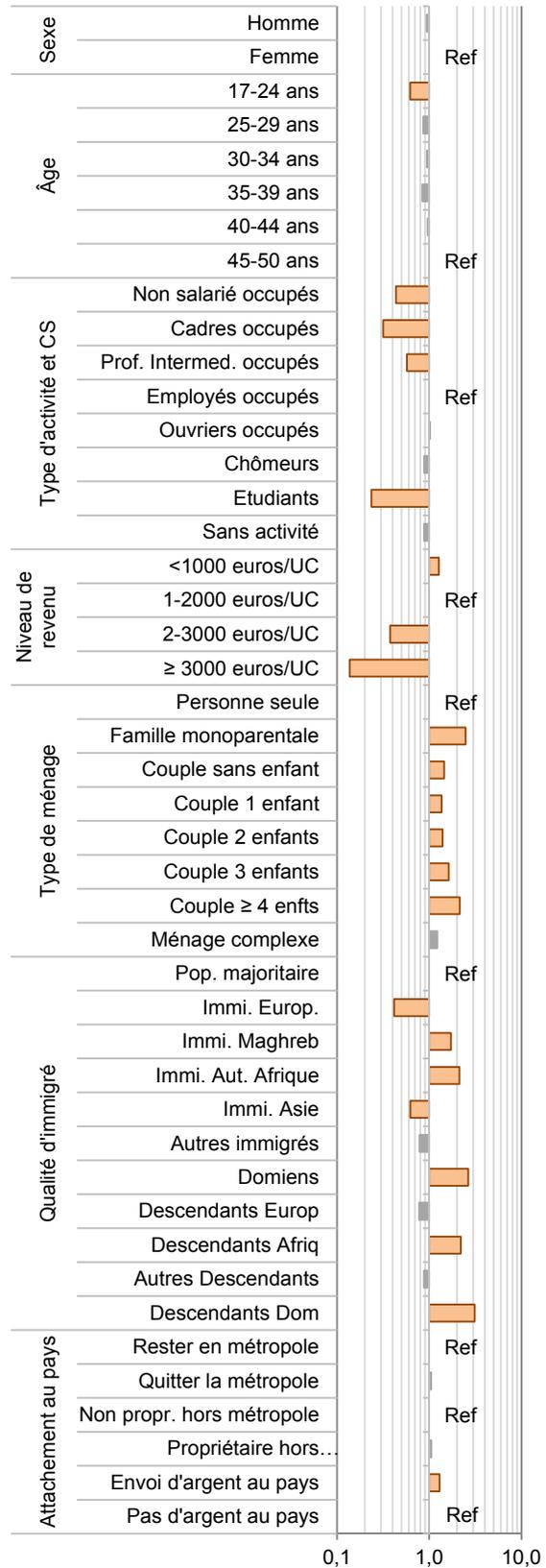
Champ : Franciliens âgés de 18 à 50 ans ne vivant plus chez leurs parents

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

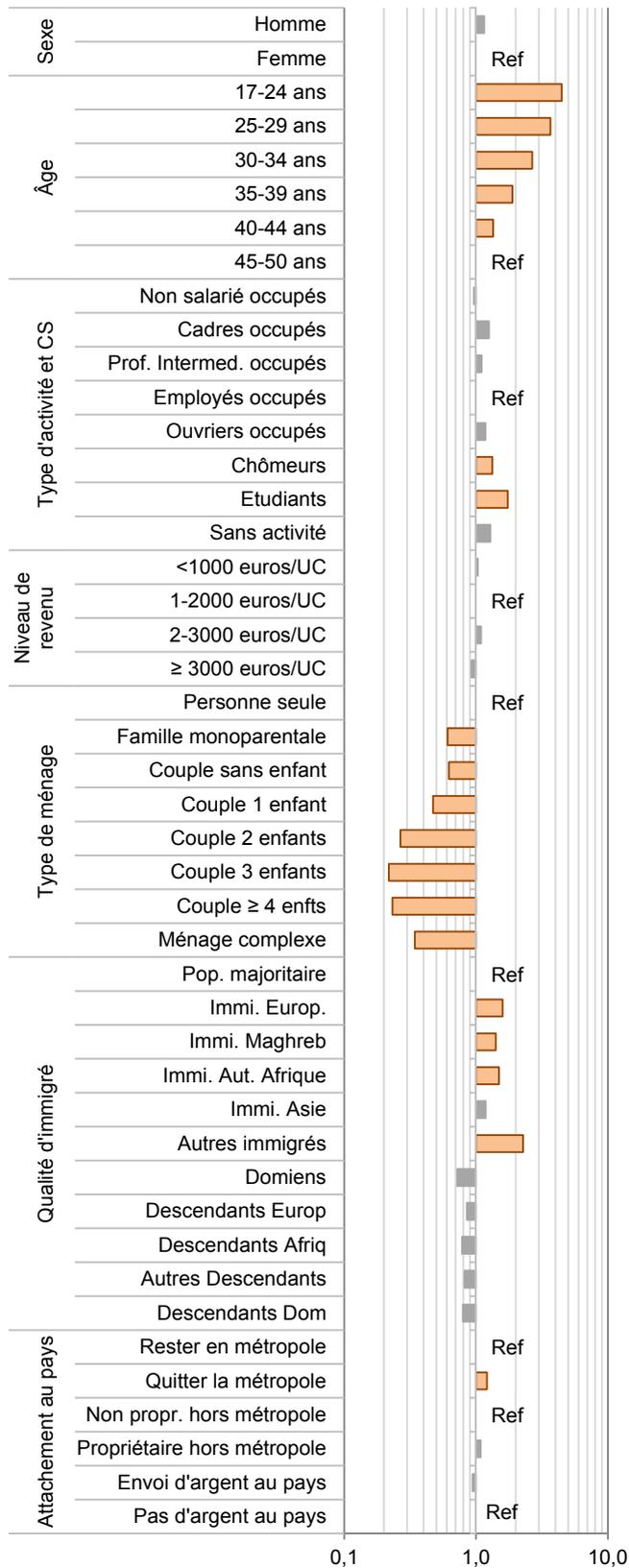
Analyse "toutes choses égales par ailleurs" d'être propriétaire



Analyse "toutes choses égales par ailleurs" d'être locataire du parc social



**Analyse "toutes choses égales par ailleurs"
d'être locataire du parc privé**



II - La mobilité résidentielle

Les immigrés et leurs descendants sont-ils plus ou moins mobiles que les autres ? Leurs trajectoires résidentielles et leurs motivations sont-elles similaires ? Rencontrent-ils plus de difficultés pour trouver un logement ? Leurs choix sont-ils plus contraints en termes d'habitat ou de lieu. Autant de questions qui conditionnent la mobilité résidentielle des immigrés et auxquelles l'enquête TeO, mais aussi l'enquête logement de 2006, apportent des réponses.

II.1 - Mobiles comme les autres

En 2008, six Franciliens sur dix âgés de 18 à 50 ans, résidant en France métropolitaine depuis au moins 5 ans et n'habitant plus chez leurs parents, ont changé de logement au cours des cinq dernières années⁷. La fréquence des déménagements des immigrés, pris dans leur ensemble, ou des natifs des Dom ne se distingue pas de celle de la population majoritaire⁸. En revanche, les descendants, en moyenne plus jeunes, sont plus mobiles : les trois-quarts des enfants de domiens et les deux-tiers des enfants d'immigrés ont changé de logement ces cinq dernières années. Ce sont les descendants de parents immigrés venus de l'Afrique hors Maghreb qui apparaissent les plus mobiles (85% ont changé de logement). Les immigrés venus du Portugal ou de l'Espagne et de l'Italie, issus de vagues d'immigration anciennes et qui ont pour beaucoup accédé à la propriété, apparaissent les moins mobiles : respectivement 40% et 49% ont changé de logement sur les cinq dernières années.

Changement de résidence au cours des 5 dernières années parmi les Franciliens de 18-50 ans qui n'habitent plus chez leurs parents (%)

	% de changement
Ensemble de la population	62
18-24 ans	93
25-34	86
35-44	52
45-50	34
Population majoritaire	61
Immigrés	62
Europe	56
Maghreb	65
Autre Afrique	63
Asie, Amérique, Océanie	62
Descendants d'immigrés	67
Europe	64
Maghreb	66
Autre Afrique	85
Asie, Amérique, Océanie	78
Domiens	60
Descendants de Domiens	77

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Champ : 18-50 ans qui n'habitent plus chez leurs parents

⁷ La mobilité est du même ordre sur l'ensemble de la France. Données issues de l'enquête TeO.

⁸ Voir définition en encadré p3

Les caractéristiques individuelles comme l'âge, le statut d'occupation antérieur, le statut d'activité, la catégorie socio-professionnelle ou le diplôme, peuvent interférer avec l'origine sur la probabilité de déménager. A l'issue d'une analyse « toutes choses égales par ailleurs » menée sur le fichier de l'enquête Teo, la mobilité⁹ n'apparaît liée ni à l'origine ni au fait d'être immigré ou descendant d'immigré. L'âge et le statut d'occupation antérieur sont les deux éléments individuels qui influencent le plus la mobilité. La probabilité de déménager est 18 fois plus élevée entre 17 et 24 ans, âges de décohabitation, qu'entre 45 et 50 ans. Un locataire du privé a près de cinq fois plus de chance de déménager dans les 5 ans qu'un propriétaire. Le diplôme influe aussi, les plus diplômés étant les plus mobiles. Ils ont une plus grande aptitude à bouger pour raison professionnelle. Le sexe joue faiblement, les femmes étant légèrement moins mobiles que les hommes. Il semble que l'instabilité conjugale se traduise plus souvent par le déménagement du conjoint. En revanche, la catégorie sociale, le revenu – pour partie pris en compte par le statut d'occupation antérieur - ou le statut d'activité n'influent pas sur la mobilité.

Globalement, la fréquence des déménagements des immigrés et de leurs descendants s'apparente donc à celle de la population majoritaire, entre 18 et 50 ans, si l'on tient compte de leurs caractéristiques individuelles et du type de logements qu'ils occupent. Mais cette mobilité est-elle plus souvent contrainte quant au lieu d'emménagement, au logement occupé, et aux conditions d'accès au logement souhaité ?

II.2 - Le lieu de résidence : un choix plus contraint?

Les immigrés plus insatisfaits de leur quartier...

Selon l'enquête logement de 2006, les ménages locataires du parc social sont davantage insatisfaits de leur quartier que les autres : 19% se déclarent mécontents contre 11% des locataires du parc privé et 6% des propriétaires [Charrier et alii, 2009]. Cet écart avec le parc privé résulte d'un ressenti moins favorable (sentiment d'insécurité, mauvaise image, déprédations) et d'une localisation moins centrale. Les locataires immigrés déclarent un plus souvent ne pas se plaire dans leur quartier : c'est le cas de 20 % des locataires en HLM et 14% des locataires dans le parc privé, pour respectivement 18 % et 10 % des natifs de même statut. Les immigrés, surreprésentés dans le parc locatif et en ZUS¹⁰, affichent ainsi une insatisfaction plus forte de leur quartier (13% contre 10% des natifs). S'ils ont pu accéder à un logement social, c'est donc un peu plus souvent au prix d'une localisation insatisfaisante. D'ailleurs le mécontentement vis-à-vis du quartier est la seconde raison de vouloir déménager après le besoin d'espace pour les locataires du parc social (citée par 27% d'entre eux). Cette raison est encore plus citée pour les locataires du parc social situé en ZUS (42% contre 2% hors ZUS) [Charrier et alii, 2009].

... changent moins souvent de commune lors d'un déménagement

Selon l'enquête Teo, le périmètre de mobilité des immigrés est plus restreint que celui de la population majoritaire à l'échelle de la France¹¹. Cette information n'est pas disponible pour la région. Toutefois le recensement de 2008 montre que la probabilité de changer de commune pour les personnes de 18-50

⁹ Le champ d'analyse du modèle logit porte sur les Franciliens de 18-50 ans, ne vivant plus chez leurs parents et résidant en France depuis au moins 5 ans, ce qui permet d'avoir le statut d'occupation antérieur des migrants.

¹⁰ 16% y vivent, selon l'ENL 2006, contre 7% des natifs. De la même façon, 32% des immigrés en HLM sont en zus (18% des natifs en HLM) et 10% des immigrés locataires du parc privé (3,5% pour les natifs locataires du privé).

¹¹ 55% des immigrés qui ont déménagé récemment ont changé de commune, 13 points de moins que les personnes sans ascendance migratoire directe. Cf. *Immigrés et descendants d'immigrés en France, Insee, édition 2010, p228*

ans ayant déménagé dans la région est un peu plus faible chez les immigrés (57%) que chez les non-immigrés (61%). On ne note pas de différence entre immigrés et natifs pour les propriétaires ou les locataires du parc locatif privé. En revanche, parmi les locataires du parc social, les immigrés changent moins souvent de commune lors d'un déménagement (44,5%) que les natifs (50%). Il en va de même pour ceux qui sont logés gratuitement ou dans un meublé. Les immigrés en HLM sont donc à la fois les plus insatisfaits de leur quartier et les moins nombreux à changer de commune lors d'un déménagement ce qui semble attester de plus fortes contraintes de localisations pour ces ménages.

Mobilité plus faible dans les quartiers à forte présence «ressentie» d'immigrés

Plusieurs études ont souligné l'importance de l'inégale répartition du parc social dans la concentration des immigrés sur le territoire [Verdugo, 2011] et l'éventail plus restreint du choix des lieux qui sont proposés aux immigrés africains par les bailleurs sociaux. Ces lieux deviennent-ils des trappes à pauvreté d'où il est difficile de sortir en l'absence d'alternative ? La mobilité est-elle plus faible en ZUS où le poids du parc social et des immigrés sont importants, ou dans les quartiers où vivent beaucoup d'immigrés ? L'enquête Teo permet de tester l'impact de variables contextuelles « objectives » caractérisant le quartier ou la commune de résidence sur la probabilité de migrer, comme la proportion de logements HLM, le niveau de revenu du voisinage, la part des immigrés, ou le classement en Zus¹².

Ces variables concernent la commune ou l'arrondissement, actuel pour les personnes n'ayant pas déménagé, la commune ou l'arrondissement antérieur pour les personnes ayant déménagé¹³. Aucune n'a d'impact significatif. L'échelonnement par classe de ces variables a été opéré sur la France or cette partition est inadéquate pour la situation francilienne ce qui contribue sans doute à cette absence de significativité. Ainsi, la variable rendant compte de la part des immigrés dans l'arrondissement ou la commune est échelonnée en dix classes : la première comprend les lieux où cette proportion est inférieure à 0,6% et la dernière, ceux où elle est supérieure à 8,2%, une valeur bien en-deçà de la moyenne régionale qui se situe à 17%. Le fait d'habiter ou non en Zus n'induit pas de différence non plus, ce qui rejoint les résultats de l'étude de J.L. Pan Ké Shon.[2009] qui note que sur la période 1990-1999, la mobilité résidentielle a été aussi forte en ZUS qu'ailleurs. L'enquête TeO ne permet donc pas d'isoler un effet quartier « objectif » sur la mobilité pour l'Ile-de-France.

En revanche, elle permet de tester un effet quartier « subjectif » en recueillant le ressenti des enquêtés quant à la part relative des immigrés dans leur quartier¹⁴, ce qui permet, par ailleurs une approche plus fine que la commune. La mobilité paraît d'autant plus faible, toutes choses égales par ailleurs, que les habitants estiment cette présence importante. La probabilité d'avoir changé de logement est supérieure des deux-tiers pour une personne vivant dans un quartier où il lui semble n'y avoir presque pas, voire aucune personne immigrée, en comparaison d'une personne considérant qu'au moins la moitié est d'origine immigrée. Dans les quartiers où vivent beaucoup d'immigrés le parc social est important, or, comme on le verra plus loin, l'accès au parc HLM est davantage un but en soi pour les ménages immigrés d'origine africaine, et moins une étape dans un parcours ascendant vers la propriété. L'accès au parc social, même si la localisation n'est pas toujours choisie, marque donc une étape clé de stabilisation résidentielle pour ces populations.

¹² A côté de l'habitat en Zus au moment de l'enquête, plusieurs variables caractérisant la commune ou l'arrondissement, antérieur en cas de déménagement ou actuel si la personne n'a pas déménagé, ont été testées : part des actifs occupés cadres ; part des actifs occupés ouvriers ; niveau de revenu des habitants classé en vingtile ; part des diplômés du supérieur long ; part de logements HLM ; part de propriétaires ; part des immigrés ; part des immigrés africains ; part des immigrés du Maghreb ; part des familles monoparentales ; part des familles nombreuses ; part de familles immigrées ; taux de chômage des 15-24 ans ; taux de chômage ; part d'emplois atypiques, de temps partiel ;

¹³ Sauf pour le classement en ZUS qui concerne le logement actuel.

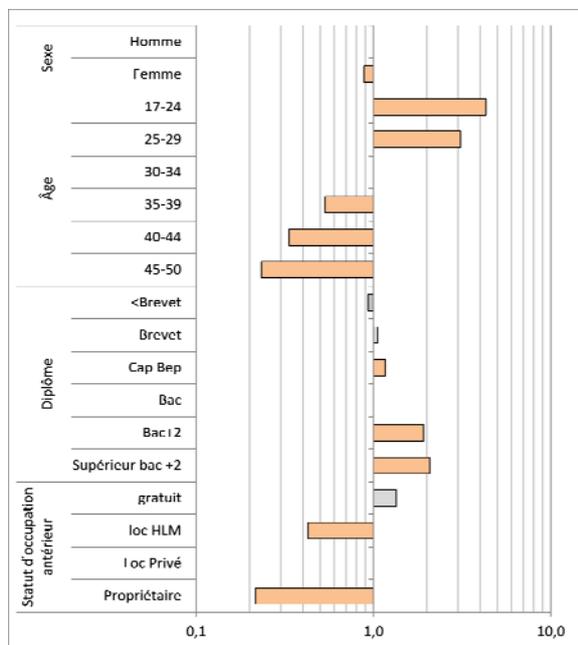
¹⁴ à partir de la question : « Vous diriez des habitants de votre quartier que : 1- Presque tous sont d'origine immigrée, 2- Plus de la moitié est d'origine immigrée, 3- La moitié est d'origine immigrée, 4- Moins de la moitié est d'origine immigrée, 5- Presque pas ou aucun n'est d'origine immigrée ».

Les habitants de ces quartiers se heurtent aussi à plus de difficultés pour trouver un logement. L'enquête TeO montre que la part des demandeurs d'un logement HLM y est plus élevée (hors occupants du parc social¹⁵) et que leur temps d'attente y est aussi plus long. Dans les quartiers où plus de la moitié des habitants sont perçus comme immigrés, 23% des occupants du parc locatif privé de 18-50 ans ont fait une demande de logements sociaux (pour une moyenne de 14% dans la région) ; 56% d'entre eux ont déposé une demande depuis au moins 3 ans (39% en moyenne pour les locataires du privé en Ile-de-France). Leur niveau de revenus plus bas et l'insuffisance de l'offre de logements sociaux dans la région les contraignent à demeurer dans un parc privé accessible parce que petit et de qualité médiocre. Les habitants des quartiers à forte présence immigrée déclarent aussi plus souvent s'être vu « refuser sans raison valable un logement à la location ou à l'achat » : c'est le cas de 17% des locataires du parc locatif privé - des secteurs où plus de la moitié des habitants sont perçus immigrés - ayant fait une démarche pour trouver un autre logement, pour une moyenne de 12% des locataires du privé de mêmes âges dans la région.

La mobilité plus faible des résidents de ces quartiers témoigne donc avant tout de contraintes fortes et non de la recherche d'un entre-soi. Elle reflète à la fois la stabilisation dans le parc social d'une population qui n'envisage pas de parcours ascendant vers la propriété, même si la localisation n'a pas toujours été choisie, mais aussi les plus grandes difficultés rencontrées par les locataires du privé pour trouver un logement, quel qu'il soit. Dans ces secteurs, pour les populations les plus modestes, et plus encore pour les immigrés d'origine africaine, le parc social est de plus en plus un parc d'installation définitive en absence d'alternative de logements bon marché, en accession ou location [Charrier et alii, 2009]. Ces quartiers peuvent aussi constituer des lieux privilégiés d'intégration pour les personnes nouvellement arrivées en France, au prix souvent de conditions de logement dégradées dans le secteur locatif privé.

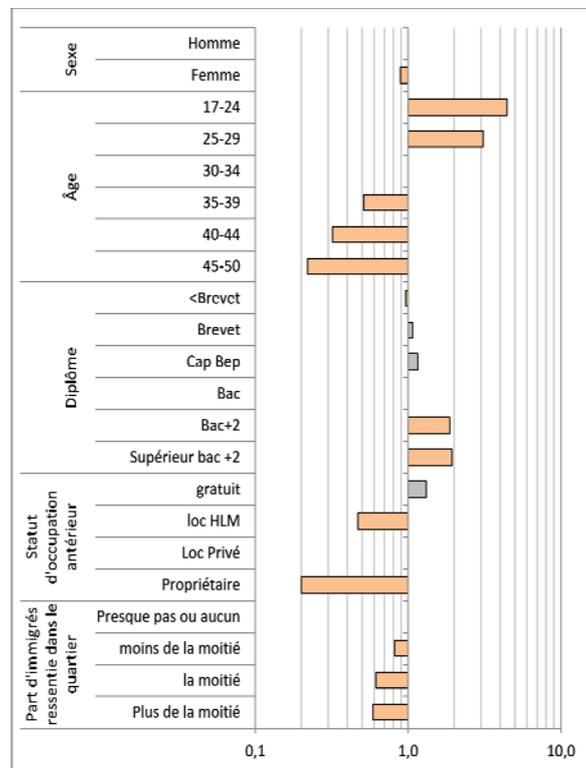
¹⁵ Le taux de demande de logement social pour des ménages déjà installés dans un logement social se différencie peu selon l'importance de la population immigrée sur le territoire.

Analyse « toutes choses égales par ailleurs »
d'avoir déménagé au cours des 5 dernières années



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans.
 Note de lecture : La situation prise comme référence est celle d'un Francilien de sexe masculin, âgé de 30 à 34 ans, ayant au mieux le bac, résidant dans le parc locatif privé 5 ans auparavant. Pour chaque variable, les résultats permettent de comparer les différentes modalités avec la modalité de référence (Ref) qui vaut 1. Toutes choses égales par ailleurs, une valeur supérieure à 1 indique qu'une modalité est associée à une augmentation de la probabilité de déménager. Par exemple, avec une valeur de 4,3 les jeunes de 17-24 ont une probabilité de déménager 4,3 fois supérieure à celle des jeunes de 30-34 ans pris comme référence. Les modalités en grisé indiquent que la différence avec la référence n'est pas significative statistiquement (au seuil de 5%).
 Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Analyse « toutes choses égales par ailleurs »
d'avoir déménagé au cours des 5 dernières années avec variable quartier « subjective »



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans.
 Note de lecture : La situation prise comme référence est celle d'un Francilien de sexe masculin, âgé de 30 à 34 ans, ayant au mieux le bac, résidant dans le parc locatif privé 5 ans auparavant et déclarant qu'il n'y a pratiquement pas ou peu d'immigré dans son quartier. Les modalités en grisé indiquent que la différence avec la référence n'est pas significative statistiquement (au seuil de 5%).
 Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Effet quartier : interférence entre pauvreté, dynamique urbaine et importance de la population immigrée ?

La non significativité de la part *observée* des immigrés à la commune sur la mobilité résidentielle des habitants, en contradiction avec ce qui ressort de l'analyse prenant en compte le *ressenti* des habitants, semble donc renvoyer au mauvais échelonnage de la variable « objective » pour l'Ile-de-France. Pour tester cette hypothèse, nous avons travaillé un modèle « toutes choses égales par ailleurs » sur les données du recensement de 2008¹⁶ à la commune. Ce faisant, on perd l'information sur le statut d'occupation antérieur du logement, mais on gagne en précision sur la taille de la base de données et sur les caractéristiques de la commune¹⁷, notamment la part des immigrés de la commune ou le niveau de revenu des habitants via les données de la DGI. Les variables individuelles liées au continent d'origine ont été réintroduites. Les deux modèles ne sont pas strictement similaires, puisque le statut d'occupation du logement est le statut antérieur 5 ans auparavant dans TeO, donc avant l'éventuel déménagement, mais le statut actuel, ex-post, dans le recensement.

On retrouve un effet positif de la jeunesse sur la mobilité et du niveau de diplôme, les plus diplômés étant plus mobiles. L'effet du statut d'occupation, pris ex-post, est beaucoup moins marqué qu'ex-ante, et ce sont les locataires du parc HLM qui apparaissent les moins mobiles et non plus les propriétaires¹⁸. Deux autres variables individuelles se révèlent liées à la probabilité de déménager mais leur impact est moins marqué : le statut d'activité et le continent d'origine¹⁹. Les inactifs et les chômeurs – dont la situation financière rend plus aléatoire la formulation de projets d'avenir – sont un peu moins mobiles que les personnes ayant un emploi. Les originaires du Maghreb et du reste de l'Afrique apparaissent un peu plus mobiles (+20%) que les Français de naissance ce qui peut refléter une plus grande difficulté à trouver un logement fixe et un recours plus fréquent à des solutions alternatives plus éphémères comme la cohabitation à plusieurs dans un même logement, le logement chez des amis ou des membres de la famille, ou plus précaires comme l'occupation de meublés ou de logements dégradés loués par des marchands de sommeil.

L'introduction de la seule part des immigrés dans la population communale, comme variable contextuelle, atteste que plus la part des immigrés est importante dans la commune, plus faible est la mobilité des habitants. Ce résultat vient confirmer celui de l'enquête TeO fondé sur l'appréciation subjective des enquêtés. Mais on peut y lire en filigrane une relation inverse entre la dynamique urbaine et l'importance de la population immigrée. Les immigrés sont surtout présents dans la partie dense de l'agglomération où le taux d'évolution du parc de logements est moins rapide qu'en grande couronne. Or la dynamique urbaine alimente la mobilité résidentielle. Pour isoler cet effet, le taux d'évolution du nombre de résidences principales de la commune entre 1999 et 2006 a été introduit dans l'analyse. Comme attendu, la mobilité s'accroît quand le taux d'évolution du nombre de ménages s'accroît. La probabilité d'avoir changé de logement est 1,3 fois supérieure quand on réside dans une commune où ce taux est supérieur à 15% par rapport à une commune où il est inférieur à 5%. L'introduction de cette variable n'affaiblit pas l'impact de la part des immigrés dans la commune : la probabilité de déménager est inférieure du quart quand on réside dans une commune où plus de 30% des habitants sont immigrés par rapport à une commune où ce taux est inférieur à 15%.

¹⁶ Le champ d'analyse est le même que précédemment : les Franciliens de 18-50 ans vivant dans un ménage, ne vivant pas chez leurs parents, et résidant en France 5 ans auparavant. C'est la probabilité d'avoir changé de logement qui est analysée.

¹⁷ Plusieurs variables contextuelles ont été testées comme la part des immigrés dans la commune, la part de locataires HLM, de propriétaires, de locataires du privé, de cadres, d'ouvriers, la taille des logements de la commune. Des variables externes au fichier recensement ont été introduites comme le niveau du 1^{er} décile de revenu, du 9^e décile ou de la médiane des revenus issus des fichiers de la DGI (après avoir été échelonnés). Ces variables n'étant pas disponibles au quartier, les tests ont été opérés à la commune, ce qui atténue potentiellement l'effet « quartier ».

¹⁸ La tranche d'âge retenue (18-50) explique ce résultat paradoxal d'une mobilité des propriétaires un peu plus forte que celle des locataires du parc social. C'est en effet une période du cycle de vie fortement marquée par la mobilité vers l'accession.

¹⁹ Les trois variables qui ont le plus d'impact sur la mobilité sont de loin l'âge (Khi2 de 206249), le statut d'occupation (Khi2 de 16958) et le diplôme (Khi2 de 11217). Viennent ensuite le statut d'activité (Khi2 de 2929), le sexe (1701) et le continent d'origine (1630).

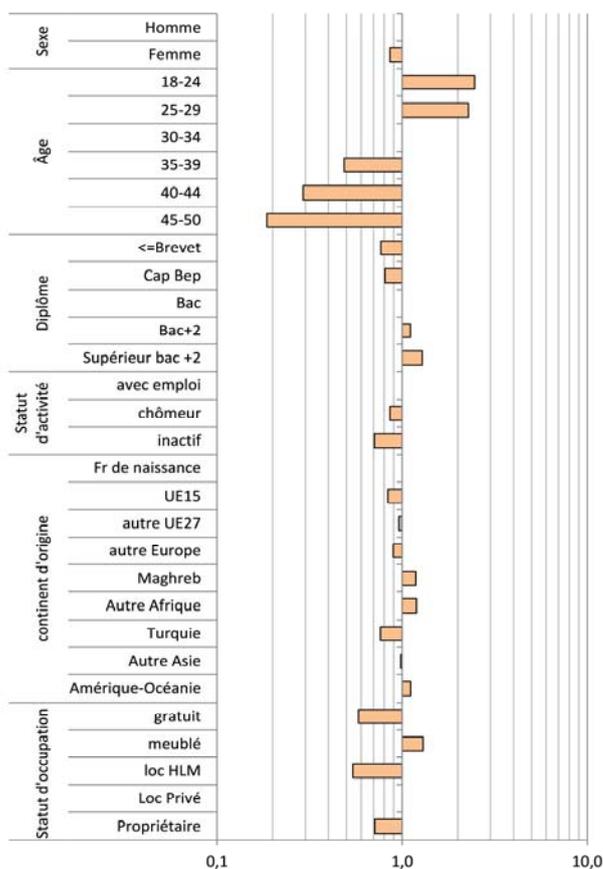
Une deuxième interférence peut se produire entre part des immigrés et taux de pauvreté, les territoires les plus pauvres étant ceux où les immigrés sont surreprésentés. L'introduction isolée²⁰ d'un indicateur de pauvreté (part de la population couverte par les bas revenus de la CAF ; niveau du 1^{er} décile de revenus) atteste bien que la mobilité décroît quand la pauvreté augmente. La faiblesse des ressources et le coût même du déménagement freinent la mobilité des ménages. La probabilité d'avoir déménager dans les 5 ans des personnes résidant dans une commune urbaine où le 1^{er} décile de revenu est inférieur à 4000 euros par an est inférieure du quart à celle des résidents d'une commune urbaine où ce 1^{er} décile est supérieur à 12000 euros.

L'introduction simultanée des variables « part des immigrés » et « niveau du 1^{er} décile » ne modifie pas la significativité de la variable « part des immigrés » mais altère celle du 1^{er} décile de revenu, qui perd de sa significativité, sauf pour la distinction urbain/rural, les ruraux apparaissant un peu moins mobiles, toutes choses égales par ailleurs²¹. C'est donc bien avant tout l'importance de la part des immigrés qui ralentit la mobilité et ce résultat confirme l'analyse menée à partir de l'enquête TeO. Dans ces secteurs, pour les populations les plus modestes, et plus encore pour les immigrés d'origine africaine, le parc social est de plus en plus un parc d'installation définitive en l'absence d'alternative de logements bon marché. Et comme le montre l'enquête TeO, les locataires du parc privé de ces communes rencontreraient plus de difficultés à accéder au parc social et se heurteraient plus souvent à des pratiques discriminatives dans leur recherche d'un logement.

²⁰ Modèle avec les variables individuelles, le taux d'évolution des résidences principales et un indicateur de pauvreté, mais sans la part des immigrés.

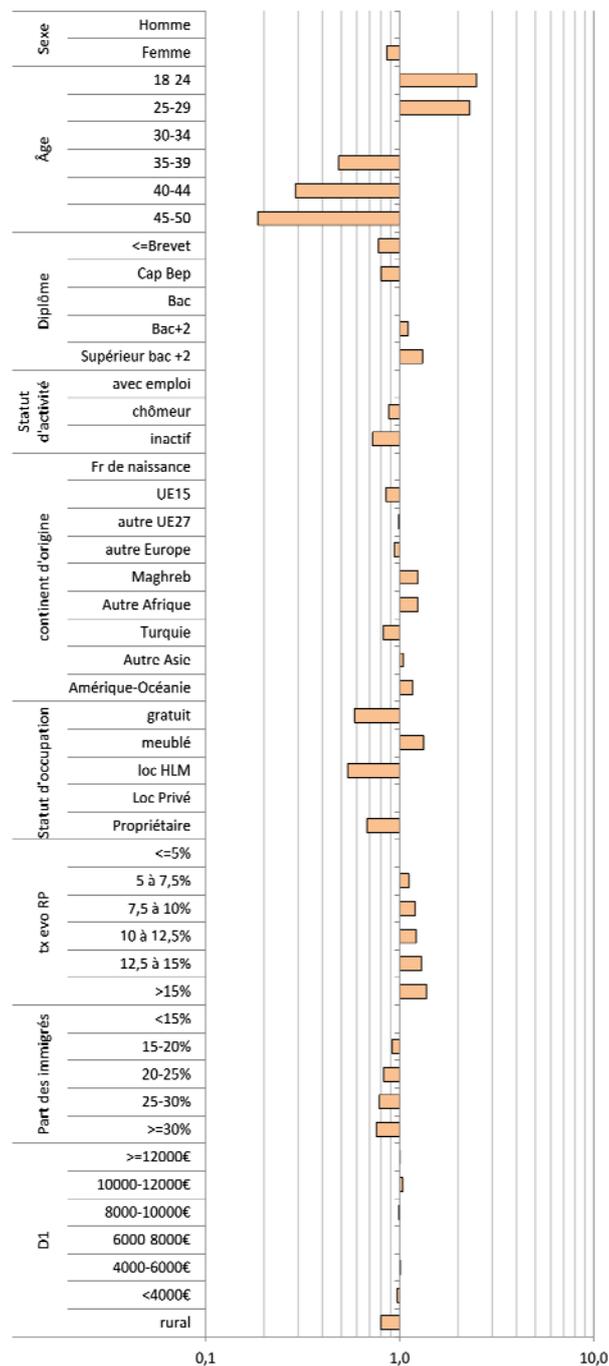
²¹ Le 1^{er} décile n'est renseigné que pour les communes de plus de 2000 habitants. Cette variable introduit donc aussi l'opposition urbain/rural. De la même façon, les personnes vivant dans des territoires où la population à bas revenus dépasse 25% ont une probabilité d'avoir déménagé dans les 5 ans inférieure de 15% aux résidents des territoires où cette proportion est en deçà de 10%.

Analyse « toutes choses égales par ailleurs »
d'avoir déménagé au cours des 5 dernières années
(Variables individuelles)



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans.
Note de lecture : La situation prise comme référence est celle d'un Francilien de sexe masculin, âgé de 30 à 34 ans, ayant le niveau bac, occupant un emploi, français de naissance, résidant dans le parc locatif privé 5 ans.
Source : Insee, recensement de 2008

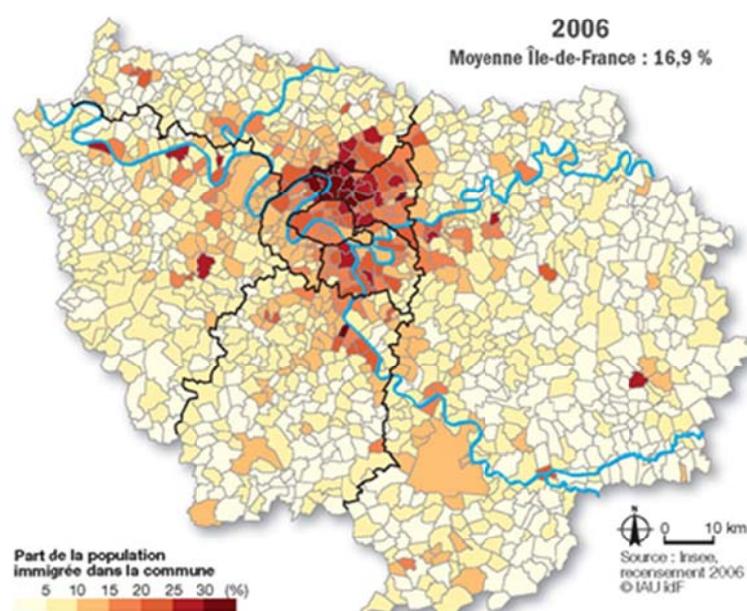
Analyse « toutes choses égales par ailleurs »
d'avoir déménagé au cours des 5 dernières années
(Variables individuelles et contextuelles)



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans.
Source : Insee, recensement de 2008

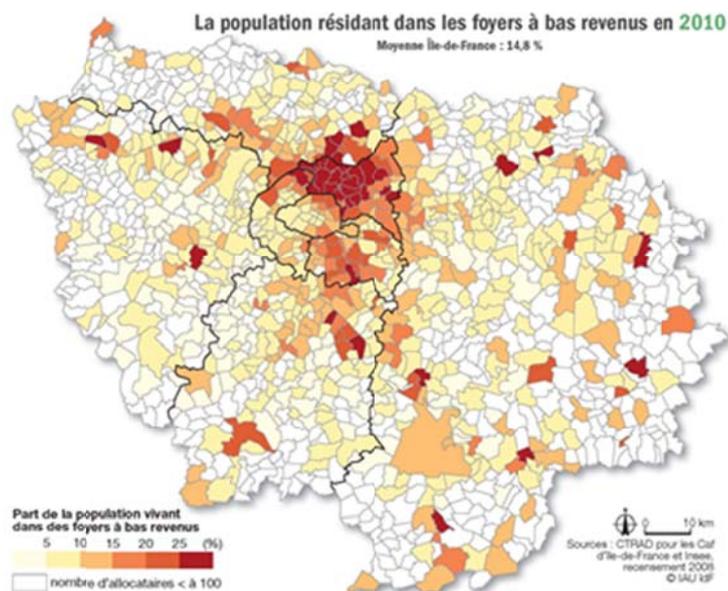
La population immigrée surreprésentée dans les communes pauvres

Population immigrée



Source : Sagoï, M., *Les immigrés et leur famille en Île-de-France*, in *Atlas des Franciliens*, IAU îdF, 2013

Population à bas revenus



Source : Pirus, C., *La pauvreté en Île-de-France : les familles nombreuses et monoparentales très exposées*, in *Atlas des Franciliens*, IAU îdF, 2013

II.3 - Des conditions de logements plus difficiles, des ménages plus insatisfaits de leur logement

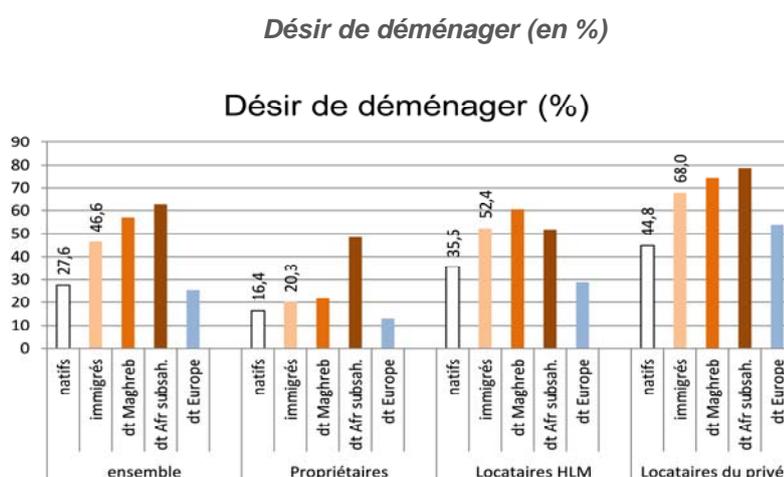
Trois fois plus souvent insatisfaits de leur logement

L'enquête logement de 2006 atteste que les immigrés sont aussi plus contraints dans leurs conditions de logement [Beaufils, 2009]. Si l'inconfort des logements a fortement baissé, ils vivent beaucoup plus souvent à l'étroit. En dépit d'une taille des ménages plus élevée (2,8 personnes en moyenne contre 2,2 pour les natifs en 2006), ils logent dans des logements plus petits (37% habitant dans des 1 ou 2 pièces). Ils vivent deux fois plus souvent dans un logement surpeuplé que les natifs (34% contre 16%) surtout les immigrés venant d'Afrique (41%)²². Et sont, de fait, plus souvent insatisfaits de leur logement : près d'un quart (22%) considèrent leurs conditions de logement insuffisantes ou très insuffisantes (7% des natifs), surtout les immigrés maghrébins (30%) et africains hors Maghreb (31%).

La première contrainte qui pèse sur eux est l'insuffisance de leurs ressources dans un marché du logement de plus en plus tendu. Leur revenu moyen par uc s'établit à 1473 euros par mois, il est inférieur de 31% à celui des ménages natifs (2128 euros/mois). Les immigrés d'Afrique subsaharienne (1107 euros par uc par mois) et du Maghreb (1266) ont des revenus sensiblement plus faibles que les immigrés d'Europe (1835).

Près de la moitié souhaite déménager

En conséquence, ils sont plus nombreux à souhaiter déménager : 47% d'entre eux, pour 28% des ménages natifs [Beaufils, 2009]. L'écart est surtout perceptible parmi les locataires : 68% des ménages immigrés locataires du parc privé souhaitent déménager (45% des natifs) et 52% des occupants du parc social (35% des natifs) pour seulement 20% des immigrés propriétaires (16% des natifs). Le désir de déménager des originaires de l'Europe, plus souvent propriétaires et plus anciennement implantés en France, s'aligne sur celui des natifs (26%). Ce sont les originaires du Maghreb (57%) ou de l'Afrique subsaharienne (63%), plus souvent locataires, qui désirent le plus déménager.



Source : Insee, enquête logement de 2006
Champ : ménages franciliens

²² Il s'agit du surpeuplement modéré, voir note p30

Avoir un logement plus grand

L'origine influe très nettement sur les motivations liées au déménagement. Pour l'ensemble des Franciliens de 18-50 ans qui ont changé de logement, la principale motivation est d'avoir un logement plus grand (32%). Les deux motivations suivantes sont deux fois moins fréquentes : devenir propriétaire (15%) ou vivre en couple (15%). Les immigrés citent plus fréquemment la recherche d'un logement plus grand (39%), voire un meilleur quartier (7%), mais moins souvent l'accession à la propriété (12% contre 16% du groupe majoritaire), vivre en maison ou avoir un logement de meilleure qualité. Ils citent aussi moins souvent les raisons professionnelles (se rapprocher du travail ; changer de travail). Les descendants d'immigrés citent plus souvent la recherche d'un logement autonome (12%), la mise en couple (19%), ce qui reflète leur structure par âge plus jeune²³, et aussi un peu plus souvent le logement plus grand (33%).

Changement de résidence au cours des 5 dernières années et raisons évoquées

	Changement de résidence	Raisons citées pour le dernier déménagement					
		Pour un logement de meilleure qualité ou dans un meilleur quartier*	Raison familiale	Raison professionnelle	Pour devenir propriétaire	Pour avoir un logement autonome	Autres raisons
Ensemble de la population	62	41	25	13	15	8	19
18-24 ans	93	11	34	18	1	31	19
25-34	86	39	31	12	15	9	18
35-44	52	53	18	13	20	3	16
45-50	34	38	15	15	12	0	32
Population majoritaire	61	38	23	17	16	8	19
Immigrés	62	45	28	8	12	5	22
Europe	56	41	28	10	18	6	20
Maghreb	66	47	28	10	10	4	21
Autre Afrique	63	45	30	4	7	7	25
Asie, Amérique, Océanie	62	44	26	7	15	5	21
Descendants d'immigrés	67	43	29	9	17	12	14
Europe	64	48	26	10	20	10	16
Maghreb	66	43	33	7	15	12	13
Autre Afrique	85	31	31	12	11	15	15
Asie, Amérique, Océanie	78	39	23	13	14	15	15

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Champ : 18-50 ans qui n'habitent plus chez leurs parents

*regroupe 4 types de motivation : avoir un logement plus grand, vivre dans une maison, vivre dans un meilleur quartier, avoir un logement de meilleure qualité

Toutefois des distinctions sont à noter selon les pays d'origine. Les immigrés non-européens, les plus à l'étroit dans leur logement, mentionnent plus souvent que les autres un logement plus grand (41%). Devenir propriétaire constitue une forte motivation pour les immigrés européens (18%) et leurs descendants (20%), qui la citent plus souvent que la population majoritaire (16%). Avoir une maison est aussi davantage mis en avant par les immigrés portugais et leurs descendants (9%) à un niveau

²³ Les effets d'âge sont nettement perceptibles, les jeunes Franciliens de 17-24 ans citent avant tout le fait d'avoir un logement autonome et de quitter leurs parents (32%) ou de vivre en couple (31%). Vivre en couple prédomine encore entre 25 et 34 ans (21%). Avoir un logement plus grand est davantage cité par les 35-44 ans (41%), comme aussi devenir propriétaire (20%) ou vivre dans une maison (14%). Les plus âgés (45-50 ans) citent plus que les autres le fait de vivre dans un meilleur quartier (9%).

proche de la population majoritaire. La fin de bail est plus souvent citée par les immigrés africains hors Maghreb, et vivre dans un meilleur quartier plus mentionné par des descendants de parents originaires de l'Afrique.

II.4 – Plus de difficultés à changer de logement

Un quart des immigrés d'Afrique ont déposé une demande de logement social

En 2008, 18% des immigrés âgés de 18 à 50 ans ont déposé ou renouvelé une demande de logement social en Ile-de-France, contre 10% des descendants d'immigrés et 5% de ceux sans ascendance immigrée directe. Ce sont les immigrés d'Afrique qui sont les plus demandeurs (26%). Ce sont eux aussi qui vivent le plus souvent dans le parc HLM (46%). Ils ont des revenus plus modestes et déclarent plus souvent y arriver difficilement (25% des immigrés Maghrébins et 31% des immigrés du reste de l'Afrique dont le nombre d'enfants est plus important) ou devoir s'endetter (8% des originaires d'Afrique noire). Ils transfèrent aussi beaucoup plus souvent des fonds vers leur pays d'origine, surtout les immigrés en provenance de l'Afrique subsaharienne : plus du tiers (36%) déclarent verser une aide régulière à des personnes extérieures à leur ménage dans un pays étranger. Ces aides pèsent d'autant sur leur budget et contribuent à expliquer que leur parcours résidentiel s'écarte assez nettement des autres immigrés, l'installation dans le parc HLM permettant d'équilibrer au mieux leur budget. Parmi les descendants, les descendants des immigrés de l'Afrique subsaharienne déposent plus souvent une demande de logement social (21%) que les descendants du Maghreb (14%) et suivent donc davantage les trajectoires résidentielles de leurs parents.

Quelle que soit leur origine, les immigrés s'inscrivent dans des files d'attente plus longues : 40% des premières demandes ont été déposées il y a plus de 3 ans, contre 25% des descendants d'immigrés et 23% de ceux qui n'ont pas d'ascendance immigrée. Près de la moitié des demandeurs logent déjà dans le parc social.

Les demandeurs d'un logement social sont nettement plus souvent en situation de surpeuplement modéré²⁴ (52%) que les autres (17%), et les demandeurs immigrés (63%) davantage que les demandeurs natifs (43%).

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » sur la probabilité de demander un logement social atteste bien d'une demande deux fois plus fréquente de la part des immigrés d'Afrique et des descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne. Ceux qui versent des fonds à l'étranger ont aussi une probabilité moitié supérieure aux autres de déposer une demande. L'introduction de cette dimension atténue légèrement l'impact de la variable « origine » et montre bien l'interrelation entre ces deux dimensions. Le statut d'occupation reste le pivot central de cette demande : les locataires du privé déposent deux fois plus souvent une demande que les locataires du parc social et 25 fois plus souvent que les propriétaires. L'effet revenu a le signe attendu, les demandes sont moins fréquentes quand le revenu augmente. Et ce sont les couples avec enfants qui déposent le plus souvent une demande, et les personnes seules le moins. L'âge a peu d'effet.

²⁴ Le degré de peuplement est défini selon une norme : une pièce de séjour ; une pièce pour chaque personne de référence ; une pièce pour chaque personne hors famille et chaque célibataire de plus de 18 ans ; une pièce pour deux enfants s'ils ont le même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant. Le surpeuplement est modéré quand il manque une pièce par rapport à cette norme.

**Demande d'un logement HLM déposée ou renouvelée au cours des 12 derniers mois
(taux de demande parmi les Franciliens âgés de 18-50 ans en %)**

	Franciliens de 18-50 ans	ni immigrés, ni descendants d'immigrés	Immigrés	Descendants d'immigrés
	9	5	18	10
<i>dont</i>				
Europe			6	6
Maghreb			26	14
Autre Afrique			26	21
Asie, Amérique, Océanie			11	3

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Champ : 18-50 ans qui n'habitent plus chez leurs parents

Opinion sur le niveau de vie du ménage (%)

	C'est juste, il faut faire attention	Vous y arrivez difficilement	Vous ne pouvez y arriver sans faire de dette
Franciliens de 18-50 ans	38	15	3
ni immigrés, ni descendants d'immigrés	36	10	2
Immigrés	39	24	5
<i>dt Europe</i>	38	16	2
<i>dt Maghreb</i>	43	25	4
<i>dt reste Afrique</i>	42	31	8
<i>dt Asie, Amérique, Océanie</i>	34	23	4
Descendants d'immigrés	39	15	3
<i>dt Europe</i>	40	11	2
<i>dt Maghreb</i>	38	20	4
<i>dt reste Afrique</i>	42	21	1
<i>dt Asie, Amérique, Océanie</i>	33	8	1

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Champ : 18-50 ans qui n'habitent plus chez leurs parents

Versement d'une aide financière (en %)

Au cours des derniers mois, avez-vous accordé une aide financière régulière à des personnes extérieures au ménage (envoi d'argent, paiement d'un loyer, hors cadeau) ?

	Franciliens de 18-50 ans	ni immigrés, ni descendants d'immigrés	Immigrés	Descendants d'immigrés
	15	10	26	16
<i>dont</i>				
Europe			19	11
Maghreb			24	18
Autre Afrique			40	33
Asie, Amérique, Océanie			23	19

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Champ : 18-50 ans qui n'habitent plus chez leurs parents

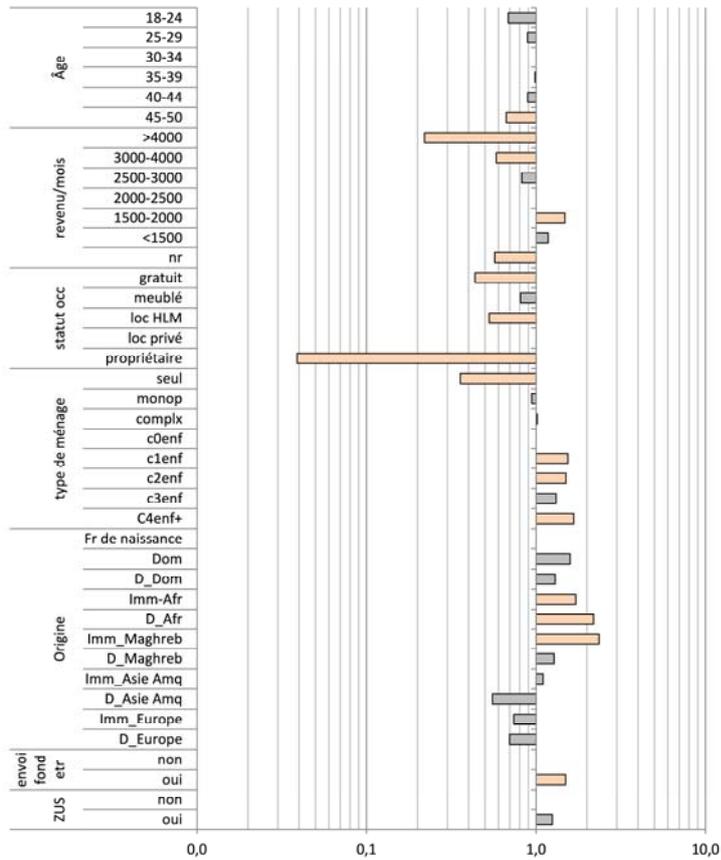
Versement d'une aide financière dans un Tom, un Dom, ou à l'étranger

	Franciliens de 18-50 ans	ni immigrés, ni descendants d'immigrés	Immigrés	Descendants d'immigrés
<i>dont</i>	7	2	20	5
Europe			12	2
Maghreb			15	5
Autre Afrique			36	15
Asie, Amérique, Océanie			15	6

Source : Insee, Ined, enquête TeO, 2008

Champ : 18-50 ans qui n'habitent plus chez leurs parents

Analyse « toutes choses égales par ailleurs » de la probabilité de déposer une demande de logement social



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans..

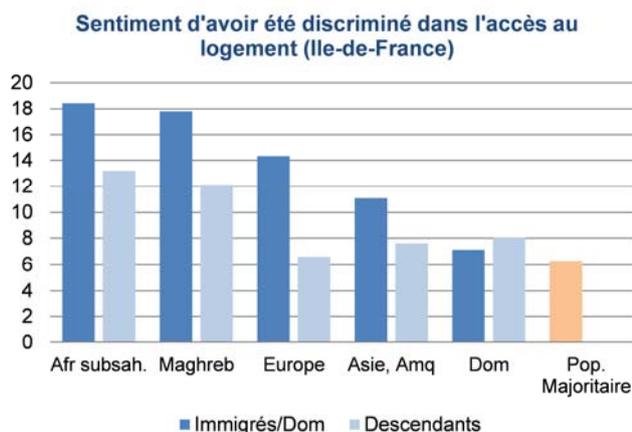
Note de lecture : La situation prise comme référence est celle d'un Francilien âgé de 30 à 34 ans, français de naissance, locataire du parc privé, ayant des revenus de 2000 à 2500 euros par mois, vivant en couple sans enfant, n'envoyant pas de fonds à l'étranger et n'habitant pas en ZUS.

En gris : effet non significatif

Source : enquête TeO 2008

Les discriminations au logement : les immigrés africains en première ligne

Dans un contexte de pénurie de logements, d'accroissement des prix de l'immobilier et des loyers et de durcissement des conditions requises à la location, les immigrés, plus que les autres, déclarent se heurter à des pratiques discriminatoires dans leur accès au logement²⁵. 15% des immigrés et 9% de leurs descendants déclarent s'être vus « refuser sans raison valable un logement à la location ou à l'achat », pour une moyenne de 6% dans la population majoritaire. Ce sont les immigrés d'origine africaine (18%) et leurs descendants (12%) qui font le plus état de discrimination.



Source : Insee, Ined, Enquête TeO, 2008

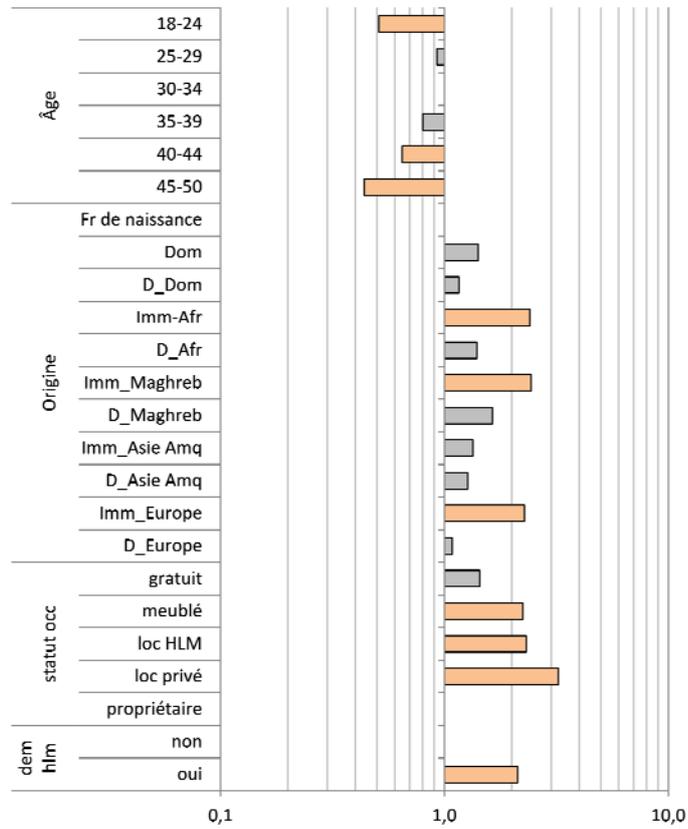
Champ : personnes ayant déménagé ou ayant cherché à louer ou acheter un logement au cours des 5 dernières années

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » atteste toutefois que ce sont essentiellement les immigrés qui se déclarent plus souvent discriminés. Les immigrés venus d'Afrique ou d'Europe ont une probabilité près de 2,5 fois plus forte de déclarer avoir subi une discrimination dans leur recherche d'un logement que les personnes du groupe majoritaire. Les descendants d'immigrés ne se distinguent pas du groupe majoritaire à caractéristiques égales. Les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus âgés (au-delà de 40 ans) font moins souvent état d'une discrimination. Les locataires du privé apparaissent les plus exposés : leur probabilité de déclarer une discrimination est 3 fois supérieure à celle des propriétaires, celle des locataires du parc social ou de meublé est 2,3 fois plus forte. Les demandeurs d'un logement HLM se déclarent aussi deux fois plus discriminés que les autres. Le sexe, le nombre d'enfants, le type de ménage, l'appartenance à une ZUS ou la part d'immigrés perçue dans le quartier n'ont pas d'effet. L'enquête Teo ne permet donc pas de mettre en lumière un effet quartier qui stigmatiserait les personnes dans leur recherche d'un logement mais atteste des difficultés rencontrées par les locataires, surtout ceux vivant dans le parc privé, et notamment par ceux qui postulent pour un logement social. Ces difficultés étant encore plus importantes pour les immigrés.

Près de six immigrés sur dix et la moitié des descendants d'immigrés déclarent l'origine ou la couleur de peau comme motif de discrimination. Les difficultés à trouver un logement dans le secteur locatif privé sont aussi avérées par le plus grand nombre de démarches qu'ont dû réaliser les immigrés emménagés récemment pour trouver leur logement. Un sur cinq a candidaté sur au moins trois logements du secteur privé sans succès (13% dans la population majoritaire).

²⁵ Champ : personnes ayant déménagé ou ayant cherché à louer ou acheter un logement au cours des 5 dernières années.

Analyse « toutes choses égales par ailleurs » de déclarer avoir subi une discrimination dans la recherche d'un logement



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, ayant déménagé ou ayant cherché à louer ou acheter un logement au cours des 5 dernières années.

Note de lecture : La situation prise comme référence est celle d'un Francilien âgé de 30 à 34 ans, français de naissance, propriétaire et n'ayant pas déposé une demande de logement HLM.

En gris : effet non significatif

Source : enquête TeO 2008

II.5 Les trajectoires résidentielles

Moins de trajectoires ascendantes chez les immigrés

L'enquête TeO permet d'analyser les trajectoires résidentielles des différents groupes de population âgés de 18-50 ans. Un premier constat se dégage, celui d'une certaine inertie des statuts d'occupation puisque 45% des déménagements n'induisent pas de changement de statut quel que soit le groupe de population considéré²⁶. Cette inertie est, toutefois, un peu plus importante chez les anciens propriétaires, qui se retrouvent propriétaires dans 55% des cas. Les trajectoires ascendantes vers la propriété²⁷ représentent le quart de l'ensemble des déménagements avec des différences selon les groupes. Elles sont un peu plus fréquentes parmi le groupe majoritaire (29%) que parmi les immigrés (19%), les descendants d'immigrés s'intercalant entre ces deux groupes (23%). Pour les immigrés et leurs descendants, le parc HLM est une destination beaucoup plus fréquente (27%) que pour la population majoritaire (10%). Mais c'est vers le parc locatif privé que s'orientent le plus les

Trajectoires résidentiels des Franciliens de 18-50 ans qui ont changé de logement depuis 5 ans

Statut d'occupation antérieur	Statut d'occupation actuel				
	Propriétaire	Loc du privé	Loc HLM	Gratuit, meublé	Total
Ensemble					
Propriétaire	10,4	6,6	0,4	1,5	18,8
Loc du privé	14,1	20,5	4,4	3,6	42,6
Loc HLM	6,8	4,2	10,5	0,9	22,4
Autre*	4,5	5,8	2,2	3,7	16,2
Total	35,8	37,1	17,5	9,6	100,0
Groupe majoritaire					
Propriétaire	11,8	9,2	0,1	1,9	23,0
Loc du privé	15,7	21,1	1,2	4,1	42,0
Loc HLM	7,3	3,0	7,5	0,6	18,4
Autre*	5,8	5,1	1,7	3,9	16,6
Total	40,6	28,4	10,5	10,5	100,0
Immigrés					
Propriétaire	7,4	2,0	0,5	0,3	10,1
Loc du privé	11,3	22,5	10,1	3,6	47,5
Loc HLM	5,6	5,5	13,5	1,0	25,6
Autre*	2,3	8,0	2,8	3,6	16,7
Total	26,6	38,0	26,9	8,5	100,0
Descendants d'immigrés					
Propriétaire	10,8	4,1	0,8	2,0	17,6
Loc du privé	14,3	16,7	7,0	2,2	40,2
Loc HLM	5,5	6,2	15,6	0,9	28,2
Autre*	3,3	5,1	3,0	2,7	14,0
Total	33,9	32,0	26,4	7,7	100,0

Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans, ayant déménagé au cours des cinq dernières années

*logés gratuitement : hébergé par des amis, sa famille ou par l'employeur. La catégorie « Meublés » n'est pas renseignée pour le logement antérieur.

Source : enquête TeO 2008

Note de lecture : Au sein du groupe majoritaire, 15,7% des déménagements se sont faits du locatif privé vers la propriété.

²⁶ Résultat conforme aux observations faites sur le fichier France entière. Cf. Pan Ké Shon Jean-Louis, Robello Solenne, *Inégalités des transitions de logement, discrimination et ségrégation perçues*, in Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations en France, Ined, Document de travail 168, octobre 2010

²⁷ On considère comme trajectoire ascendante tout déménagement du statut de locataire ou de logés gratuitement vers la propriété.

immigrés (38% des emménagements ; 28,4% pour la population majoritaire). Les descendants d'immigrés sont un peu plus nombreux à devenir propriétaires que locataires du privé.

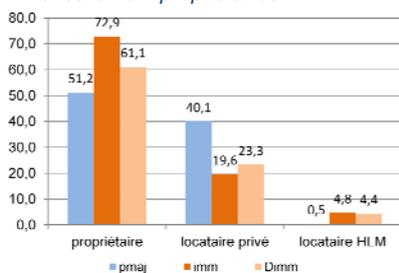
La transition parc social – propriété est davantage diffusée dans le groupe majoritaire : les occupants du parc social se retrouvent deux fois plus souvent propriétaires quand ils sont issus du groupe majoritaire (40%) comparés aux anciens locataires immigrés ou descendants immigrés (21%). Cet habitat entre donc plus souvent dans une stratégie d'épargne en vue de l'accession pour la population majoritaire. Les immigrés locataires du privé sont aussi nettement moins nombreux à passer de ce statut à celui de propriétaire (24%) que le groupe majoritaire (37%). Mais cette fois-ci, les descendants d'immigrés (36%) s'alignent sur la population majoritaire. Les immigrés vivant dans le parc locatif privé, souvent dans de petits logements, sont pour partie des personnes qui n'ont pu accéder au parc social faute d'ancienneté de présence en France, de famille constituée, de ressources stables, ou qui n'ont pu épargner suffisamment pour accéder à la propriété.

Les parcours résidentiels ascendants sont très diversifiés selon les origines. Le passage des immigrés asiatiques par le parc social marque très souvent une stratégie d'épargne en vue de l'accession : six anciens locataires du parc HLM sur dix accèdent à la propriété. A l'inverse, les immigrés d'Afrique sont beaucoup plus nombreux à changer de logement au sein du parc social : six anciens locataires du parc HLM sur dix restent dans le parc social. Il en va de même de leurs descendants. Ils s'inscrivent donc davantage dans une stratégie résidentielle d'adaptation de la taille du logement à celle de la famille dans le parc social. De la même façon, les immigrés africains locataires du privé accèdent très peu à la propriété lors d'un déménagement (16%) ; ils restent dans le parc privé ou s'orientent dans le parc HLM. L'accession à la propriété au sortir d'un logement locatif privé est, en revanche, l'apanage des descendants d'immigrés européens (43%). Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer les parcours résidentiels des personnes, parmi lesquels : leur place dans le cycle de vie, la taille de la famille, l'ancienneté de présence en France, les ressources et le patrimoine accumulé, les arbitrages faits dans l'utilisation de leurs ressources (épargne ou envoi à la famille restée au pays, acquisition d'un bien au « pays »), les obstacles rencontrés lors de leurs recherches d'un logement, etc.

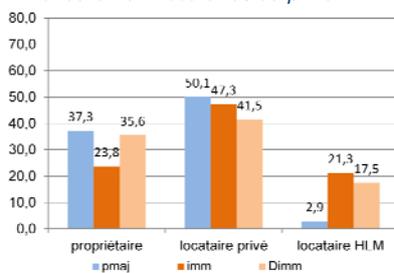
Les parcours atypiques, du passage de la propriété au parc social sont peu fréquents – ils concernent 2% des emménagements des anciens propriétaires – et dans plus de huit cas sur dix des Domiens, des immigrés, ou leurs descendants. Les raisons familiales sont les plus souvent évoquées à l'origine du déménagement : vivre en couple (35%) ; séparation, veuvage ou naissance (26%). Avoir un logement plus grand est cité par le tiers des emménagés. La nouvelle configuration familiale ne permet pas de rester dans les lieux ou d'envisager l'achat d'un nouveau logement.

Transitions entre type d'habitat au cours des déménagements selon l'origine

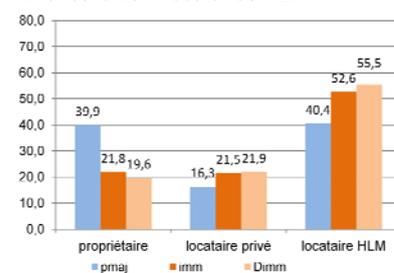
Antérieurement propriétaires



Antérieurement locataires du privé



Antérieurement locataires HLM



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans, ayant déménagé au cours des cinq dernières années

Note de lecture : Parmi les anciens propriétaires du groupe majoritaire, 51% sont restés propriétaires.

Source : Insee, Ined, enquête TeO 2008

Des stratégies résidentielles différenciées selon l'origine

Trois modèles « toutes choses égales par ailleurs » permettent d'expliciter le rôle des caractéristiques individuelles sur les probabilités d'accéder à un logement HLM, à un logement locatif privé ou de devenir propriétaire lors d'un déménagement et, par là-même de mieux mettre en lumière les différentes stratégies résidentielles selon l'origine.

Le statut d'occupation adopté lors de la mobilité dépend significativement de l'âge, du revenu, du statut d'occupation antérieur, du type de ménage, de l'origine, du fait d'habiter ou non en ZUS, du versement d'une aide financière régulière à l'étranger ou dans un Dom, de la déclaration de s'être heurté à un refus injustifié d'un logement à l'achat ou à la location et, dans certains cas, de la catégorie socio-professionnelle.

Comme attendu, les plus jeunes s'orientent davantage vers le parc locatif privé lors d'un déménagement et accèdent moins souvent à la propriété. En revanche, l'emménagement dans le parc social n'apparaît pas lié à l'âge.

Le niveau de revenu est très discriminant pour l'accession, les personnes disposant de plus de 4000 euros par mois ont 7 fois plus de chance de devenir propriétaire lors d'un déménagement qu'une personne disposant de 1500 à 2000 euros. Inversement, les personnes dotées de plus de 3000 euros par mois entrent moins, toutes choses égales par ailleurs, dans le parc social.

La catégorie sociale n'influe que pour les arrivées dans le parc social, les employés et les ouvriers ayant une probabilité plus forte d'y accéder²⁸.

Le statut d'occupation antérieur joue fortement sur l'emménagement en tant que propriétaire ou dans un logement HLM. Un ancien locataire HLM a 8 fois plus de chance d'emménager dans le parc social qu'un ancien propriétaire. Inversement, un propriétaire a 3,5 fois plus de chance de rester propriétaire qu'un locataire HLM de le devenir. Le statut antérieur joue beaucoup moins pour les nouveaux venus dans le parc privé.

La structure familiale est aussi un facteur très discriminant. Les personnes seules et les couples sans enfant s'orientent plus fréquemment vers le locatif privé, les couples avec enfants vers le parc social ou vers la propriété. Les familles monoparentales accèdent moins à la propriété et plus souvent au parc social.

Habiter en ZUS augmente fortement la probabilité d'entrer dans le parc social, ce qui traduit avant tout la surreprésentation de ce type de parc en ZUS. Symétriquement, les personnes qui ont emménagé en ZUS sont moins souvent propriétaires ou locataires dans le privé

Les ménages qui s'inscrivent sur des trajectoires résidentielles vers le locatif privé se heurtent plus fréquemment à des pratiques discriminatoires, les accédants à la propriété, beaucoup moins. En revanche, ceux qui ont pu entrer dans le parc social ne se déclarent pas plus souvent discriminés que la moyenne des ménages mobiles, leur demande ayant été satisfaite. Les difficultés rencontrées par les locataires du privé traduisent le durcissement des conditions d'accès au parc locatif privé dans un contexte de pénurie des mises sur le marché immobilier de ce type de logement.

L'effet de l'origine varie selon le type de parc. Les stratégies d'accession à la propriété sont plus marquées parmi les immigrés asiatiques et des descendants d'immigrés portugais, toutes choses égales par ailleurs. Ils passent nettement moins que les autres par une location dans le parc privé lors d'un déménagement. A l'opposé, les immigrés en provenance de l'Afrique subsaharienne sont ceux qui développent le moins une stratégie d'accession. Leurs trajectoires se déroulent davantage dans le

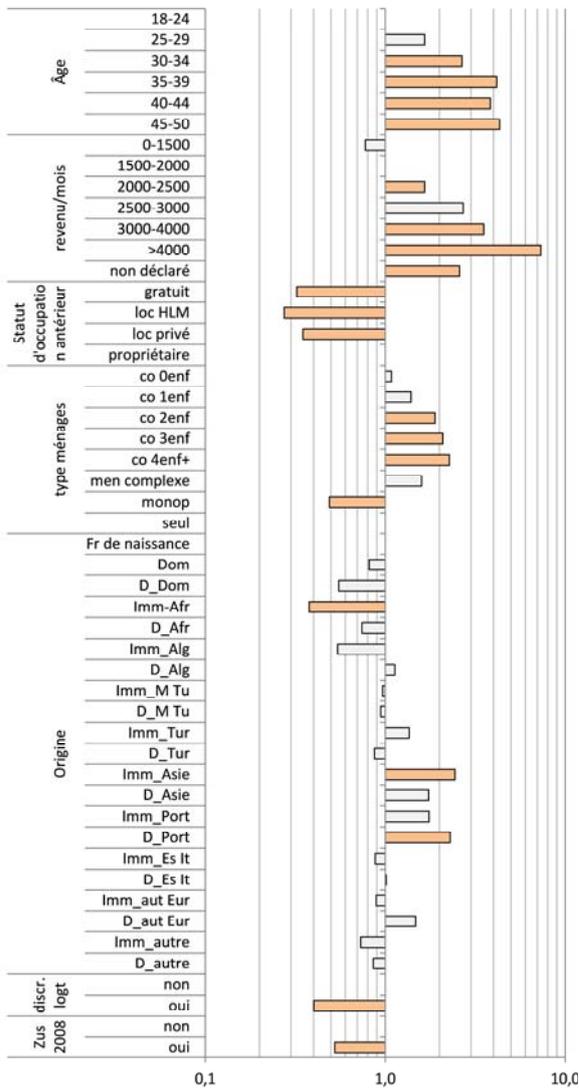
²⁸ La catégorie sociale ne reflète que pour partie les niveaux de revenu et d'autant moins qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale. Les disparités de revenus sont fortes au sein de la catégorie « cadres » où entrent en jeu l'âge, l'ancienneté et de façon générale l'effet des trajectoires professionnelles.

parc social. Ce sont les plus nombreux à envoyer des fonds dans leur pays d'origine ce qui pèse sur leur épargne. L'introduction de la variable « versement de fonds dans à l'étranger ou dans un Dom » n'est d'ailleurs significative que dans la mobilité vers le parc social : Les personnes qui versent des fonds ont 1,6 fois plus de chance d'entrer dans le parc social que les autres. Cette variable est pour partie liée à la variable origine, les pratiques étant différentes selon les sous-populations²⁹, comme vu précédemment. De façon générale, les trajectoires des immigrés africains et de leurs descendants, des Domiens et de leurs descendants, s'inscrivent davantage dans le parc social, toutes choses égales par ailleurs, mais plus particulièrement celles des descendants. Il est probable que l'insuffisance de patrimoine, de capacités financières ou de ressources sociales explique la moindre fréquence des trajectoires ascendantes de ces populations, mais faute de données ce point ne peut être clairement explicité.

Une étude récente faite à partir de la base Biens des notaires montre que les trajectoires ascendantes vers la propriété, qu'elles soient réalisées par des Français ou des étrangers, s'effectuent prioritairement à proximité des lieux de résidence antérieure [Desponds D. Bergel P., 2013]. Sur la période 2001-2005, environ un tiers des acquéreurs résidaient antérieurement dans la même commune. « Ces dynamiques de proximité renforcent le profil initial des communes, augmentant la part des populations étrangères, là où ces dernières sont déjà fortement représentées ». Ces acquisitions immobilières mettent en lumière des processus d'ancrage, « de pari optimiste sur l'avenir » : les lieux étant considérés comme « valorisables en termes de cadre de vie ou de plus-value potentielle dans l'éventualité d'une revente »... à proximité des quartiers de logements sociaux stigmatisés. Ces assemblages réorganisent les périphéries parisiennes, faisant apparaître de nouvelles logiques d'enracinement pluriethniques, et contribuent ainsi à une certaine diversification sociale des populations. En Seine-Saint-Denis et à l'est du Val d'Oise, les auteurs voient ainsi se dessiner des *ethnoburbs* sur le modèle anglo-saxon, générant un développement économique ethnique, qu'ils qualifient de véritable laboratoire de l'avenir de la métropole.

²⁹ Quand cette variable est introduite, la sur-probabilité d'entrer dans le parc social des immigrés d'Afrique hors Maghreb s'atténue, ce qui montre bien que cette dimension joue un rôle important pour ces populations.

Analyse « toutes choses égales par ailleurs »
de **devenir propriétaire**
(champ : population mobile)

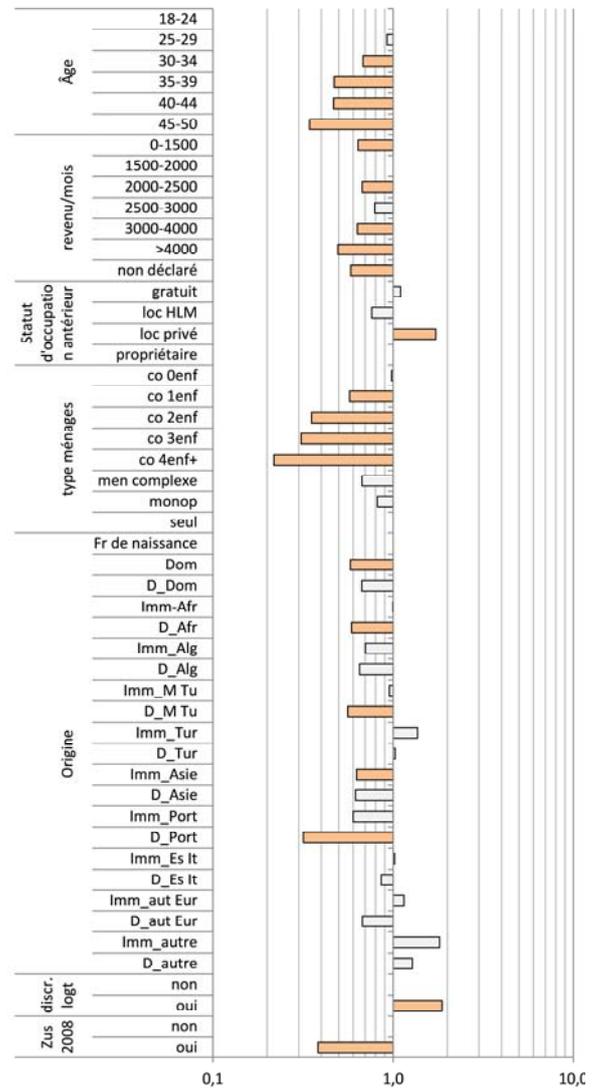


Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans et ayant déménagé.

En gris : effet non significatif

Source : enquête TeO 2008

Analyse « toutes choses égales par ailleurs »
de **devenir locataire du privé**
(champ : population mobile)

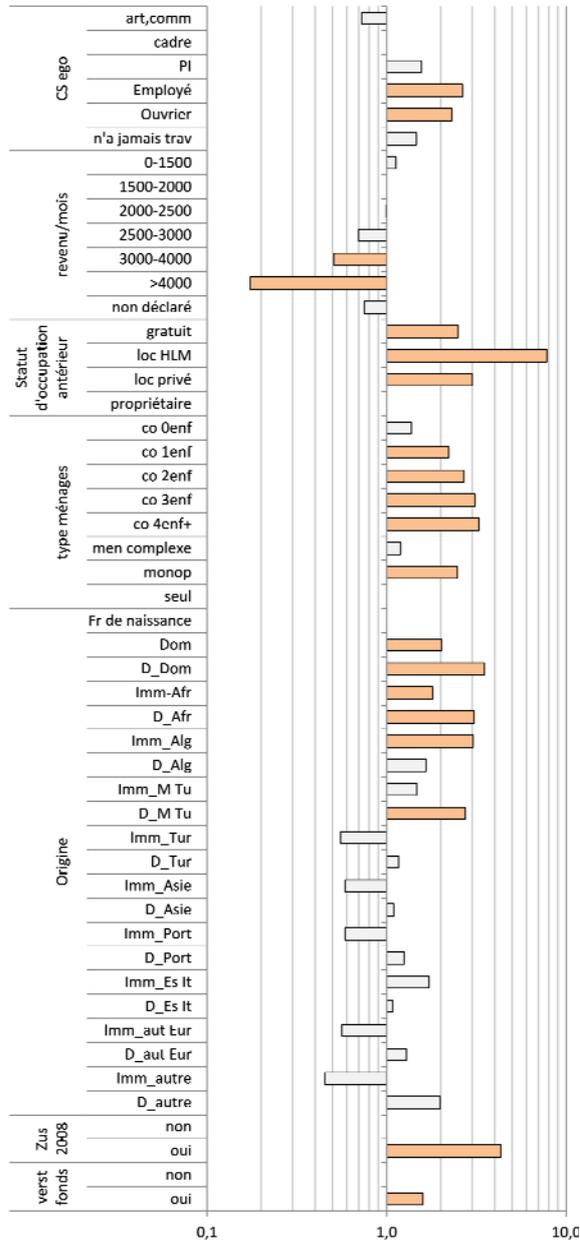


Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans et ayant déménagé.

En gris : effet non significatif

Source : enquête TeO 2008

Analyse « toutes choses égales par ailleurs »
de **devenir locataire dans le parc social**
(champ : population mobile)



Champ : Franciliens de 18-50 ans ne vivant plus chez leurs parents, résidant en France depuis au moins 5 ans et ayant déménagé.

En gris : effet non significatif

Source : enquête TeO 2008

III - Les navettes domicile-travail

Le temps passé pour se rendre à son travail dépend de plusieurs facteurs comme la distance au lieu de travail, la proximité au réseau de desserte des transports collectifs, le mode de déplacement utilisé ou encore les horaires de travail. Les immigrés tirent-ils avantage d'un habitat plus centralisé que celui de l'ensemble des Franciliens, donc plus proche du gisement des emplois franciliens et mieux doté en transports collectifs, compte tenu des types d'emplois qu'ils occupent ? Des différences s'observent-elles selon l'origine ? L'enquête TeO fait état de temps de déplacement plus longs pour se rendre au travail. Reste à en comprendre les ressorts.

III.1 - Plus de trajets longs pour les immigrés, originaires d'Afrique subsaharienne surtout

L'enquête TEO permet d'approcher le temps passé par les actifs pour se rendre sur leur lieu de travail grâce à la question « Quel est votre temps de trajet quotidien (aller-retour) entre votre domicile et votre travail ? ». Les actifs appartenant à la population majoritaire ont déclaré passer, en moyenne, 1h06³⁰ pour aller travailler et en revenir, contre 1h12 pour les immigrés.

Les immigrés font moins de déplacements courts : 17 % d'entre eux sont à moins de 30 minutes de leur travail aller-retour, contre 20 % pour la population majoritaire. Ils sont plus nombreux à passer plus de deux heures dans les transports par jour pour aller et revenir de leur travail : 23 % contre 19 % pour la population majoritaire.

Les actifs africains (hors Maghreb) font les déplacements les plus longs : 28 % consacrent plus de deux heures dans les navettes quotidiennes, et 36 % seulement, moins d'une heure. A contrario, les descendants d'immigrés, les descendants de Domiens et les Domiens ont des temps de déplacement plus proches de la population majoritaire. La moitié d'entre eux consacre moins d'une heure aux navettes quotidiennes. Les descendants d'immigrés sont aussi un peu plus dispersés que les immigrés sur le territoire régional : 4 sur dix vivent en grande couronne pour un peu moins du tiers des immigrés³¹.

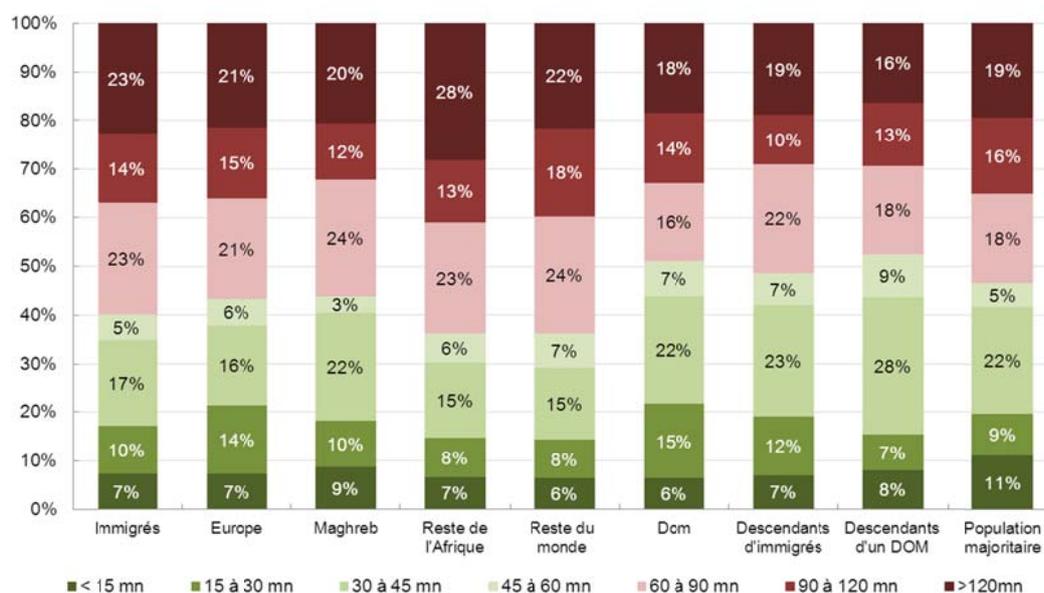
A prime abord, la répartition socioprofessionnelle des immigrés ne permet pas d'expliquer ces écarts dans les temps de déplacement. Ils sont, en effet, sous-représentés parmi les cadres qui sont ceux qui effectuent les temps les plus longs. Selon l'enquête TeO, les cadres franciliens passent 73 mn dans les transports pour raison professionnelle chaque jour, les ouvriers 54 mn en moyenne. A catégorie socioprofessionnelle identique, les immigrés ont toujours des temps de trajet plus longs : 10 minutes supplémentaires pour les cadres immigrés, 9 minutes pour les immigrés exerçant une profession intermédiaire, 4 minutes pour les employés et 19 minutes pour les ouvriers. On retrouve des écarts très importants, quelle que soit la catégorie sociale, pour les immigrés d'Afrique subsaharienne.

Plusieurs éléments peuvent conduire à ces écarts, parmi lesquels une disjonction plus grande entre lieux de travail et lieux d'habitat pour les immigrés ou pour certains emplois, les horaires, une différence d'accessibilité aux réseaux de transports collectifs ou encore des taux de motorisation différents. Ces différentes pistes ont été explorées.

³⁰ N'ont été conservés que les actifs franciliens ayant un temps de trajet régulier et dont les valeurs ne sont pas extrêmes.

³¹ Champ : population des 18-50 ans, d'après l'enquête TeO. Cf. Sagot M., Dupoizat J., Les descendants d'immigrés vivant en Île-de-France, Note rapide n°531, IAU-idF, janvier 2011

Répartition des durées de déplacement domicile-travail selon la nationalité d'origine



Champ : personnes âgées de 18 à 50 ans occupant un emploi salarié hors du domicile et n'ayant pas des temps de trajet variables.

Source : Ined, Insee, enquête Trajectoire et Origines, 2008

Temps de trajet quotidien (aller-retour) entre le domicile et le lieu de travail (en minutes)

	Ensemble des Franciliens	Population majoritaire	Immigrés	Europe	Maghreb	Autre Afrique	Autre	Dom	Descendants d'immigrés	Descendants DOM
Cadres	74	73	83	84	89	90	73	86	72	69
Professions Intermédiaires	66	65	74	76	71	86	66	63	62	67
Employés	61	59	63	55	53	74	71	67	62	63
Ouvriers	62	54	73	66	70	74	85	39	57	37
Ensemble	67	66	72	69	67	77	74	64	62	67

Champ : personnes âgées de 18 à 50 ans occupant un emploi salarié hors du domicile et n'ayant pas des temps de trajet variables.

Source : Ined, Insee, enquête Trajectoire et Origines, 2008

Nombre d'enquêtés interrogés

	Ensemble des Franciliens	Population majoritaire	Immigrés	Europe	Maghreb	Autre Afrique	Autre	Dom	Descendants d'immigrés	Descendants DOM
Cadres	724	119	237	51	50	46	90	25	315	28
Professions Intermédiaires	951	78	299	65	67	78	89	63	426	85
Employés	1 290	80	537	83	99	231	124	110	464	99
Ouvriers	666	21	400	68	76	141	115	36	183	26
Ensemble	3 631	298	1 473	267	292	496	418	234	1 388	238

Champ : personnes âgées de 18 à 50 ans occupant un emploi salarié hors du domicile et n'ayant pas des temps de trajet variables.

Source : Ined, Insee, enquête Trajectoire et Origines, 2008

III.2- Population immigrée : des actifs et des emplois concentrés au cœur de l'agglomération parisienne

La centralité de l'habitat et des emplois des immigrés joue en faveur d'une plus grande proximité entre lieu de travail et lieu d'habitat.

Les deux-tiers des actifs immigrés à Paris et en petite couronne

En 2008, 1 051 000 actifs immigrés résident et travaillent en Île-de-France, soit 20 % des Franciliens travaillant en Île-de-France³². Leurs lieux de résidence sont plus centralisés que ceux des natifs : ils sont nettement plus présents en proche couronne (44 % contre 35 %) et un peu plus à Paris (respectivement 22 % et 20 %).

La surreprésentation dans la capitale est plus forte pour les actifs originaires de l'Europe (25 %), de l'Asie et de l'Amérique (29 %).

Les actifs venus du Maghreb ou du reste de l'Afrique sont, quant à eux, davantage présents en proche couronne (respectivement 50 % et 48 %), principalement en Seine-Saint-Denis.

Tous les immigrés, quelle que soit leur origine, sont sous-représentés en grande couronne, excepté dans le Val d'Oise où ils sont proportionnellement aussi nombreux que les natifs. Au plus fort du mouvement de périurbanisation des Franciliens, le départ des ménages natifs vers la grande couronne a favorisé l'entrée des immigrés dans le parc social situé pour près des deux-tiers à Paris et en petite couronne.

Cette géographie des actifs immigrés reflète, pour partie, leur statut d'occupation. Majoritairement locataires ils sont peu présents en grande couronne où prédomine l'habitat individuel. En revanche, leur implantation est forte au cœur de l'agglomération où se situe l'essentiel du parc locatif privé de la région, et dans les communes où l'offre locative sociale est abondante.

Comparés aux natifs de même catégorie socioprofessionnelle, les immigrés paraissent d'autant plus concentrés sur le territoire, qu'ils sont moins qualifiés³³. Le degré de dispersion des cadres immigrés est assez proche de celui des natifs : 40 communes regroupent la moitié des cadres natifs et 33, la moitié des cadres immigrés. Les ouvriers et les employés immigrés sont, en revanche, deux fois plus concentrés que les natifs de même catégorie : 104 communes regroupent la moitié des ouvriers natifs, 47 la moitié des ouvriers immigrés ; ces nombres sont respectivement de 92 et 48 pour les employés.

Répartition des actifs franciliens entre les départements selon la nationalité d'origine

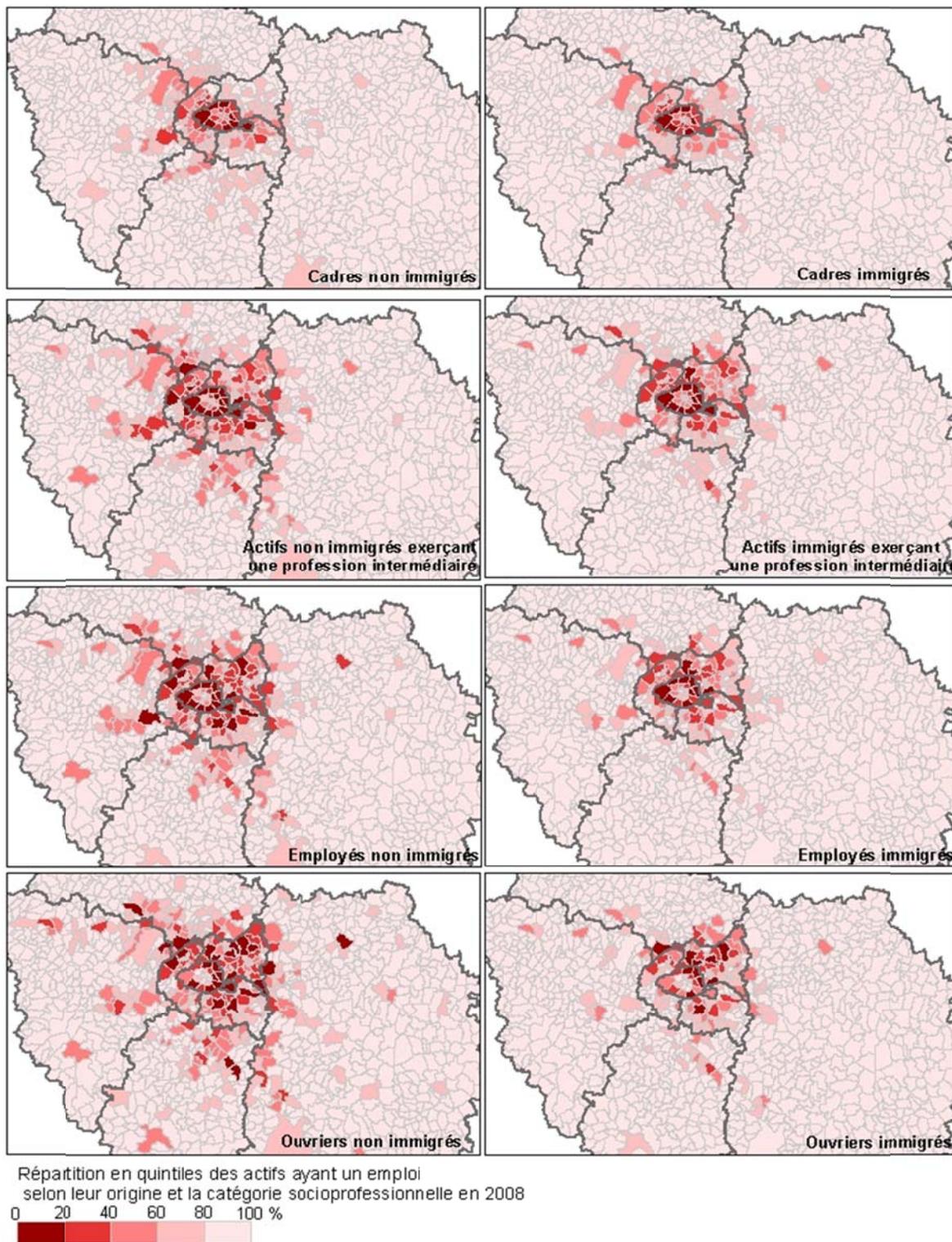
Département de résidence	Ensemble	Non immigrés	Immigrés	dt européens	dt maghrébins	dt reste de l'Afrique	dt reste du monde
Paris	20,3	19,8	22,3	24,6	18,3	17,0	28,6
Proche couronne	36,6	34,7	44,1	37,5	50,0	48,1	42,8
- dont 92	13,8	13,9	13,2	12,8	15,3	12,4	12,0
- dont 93	11,6	9,8	18,7	12,8	22,6	22,3	18,8
- dont 94	11,2	10,9	12,2	11,9	12,1	13,3	11,9
Grande couronne	43,1	45,5	33,5	38,0	31,7	34,9	28,6
- dont 77	11,2	12,1	7,7	9,2	5,8	7,9	7,6
- dont 78	12,0	12,8	8,4	11,5	8,2	7,5	5,4
- dont 91	10,3	10,9	8,0	9,2	7,3	9,3	5,9
- dont 95	9,6	9,7	9,5	8,0	10,4	10,2	9,6
Île-de-France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, Recensement de la population de 2008 (exploitation complémentaire)

³² Seuls, les actifs franciliens travaillant en Île-de-France sont pris en compte. Les actifs travaillant en dehors de l'Île-de-France ne sont pas pris en compte, soit 68 500 actifs, dont 12 400 sont immigrés.

³³ Cf. Sagot M., « Division sociale, regroupement des immigrés, quels liens ? », Atlas des Franciliens, Ed° 2013, IAU Ile-de-France

Lieu de résidence des actifs franciliens selon leur catégorie socio-professionnelle et leur origine



Source : INSEE, Recensement de la population de 2008 (exploitation complémentaire)

Lecture : On retrouve, dans chaque quintile, 20% des actifs, des communes où ils sont les plus nombreux (en foncé) aux communes où ils sont peu nombreux (en clair).

Près des trois-quarts des emplois immigrés à Paris et en proche couronne

Les actifs immigrés travaillent plus fréquemment au cœur de l'agglomération que les natifs : 35% travaillent à Paris (31% des natifs) et 37% en proche couronne (35% des natifs). Près des 3/4 ont donc un emploi dans les quatre départements centraux, contre 2/3 des natifs. Toutefois, les localisations varient selon la nationalité d'origine. Ainsi, les emplois occupés par les immigrés venus d'Europe se situent plus fréquemment en grande couronne (32 %) que pour l'ensemble des immigrés (27 %).

Les actifs venus du Maghreb travaillent plus souvent en proche couronne et notamment en Seine-Saint-Denis (15 % y occupent un emploi pour 12 % de l'ensemble des immigrés et 9 % des natifs).

La répartition des emplois des immigrés de l'Afrique subsaharienne est proche de celle des immigrés dans leur ensemble. Mais les emplois des autres immigrés (originaires d'Asie, d'Amérique et d'Océanie) sont fortement surreprésentés à Paris (44 % de leurs emplois y sont localisés).

A catégorie socioprofessionnelle donnée, la concentration des emplois des immigrés apparaît aussi plus forte que celle des natifs, et d'autant plus que les emplois sont peu qualifiés. 24 communes regroupent la moitié des emplois de cadres natifs, 21, la moitié des emplois de cadres immigrés. Ces nombres de communes sont respectivement de 69 (natifs) et 43 (immigrés) pour les emplois d'ouvriers.

Ainsi, bien que les emplois des immigrés soient moins qualifiés, et par conséquent plus dispersés, 50 % des emplois occupés par des immigrés sont localisés dans 34 communes, contre 39 communes pour la moitié des emplois des natifs.

Répartition des emplois occupés par département selon l'origine des Franciliens en 2008

	Ensemble	Non Immigrés	Immigrés	dont Européens	dont Maghrébins	dont Autre Afrique	dont Autres immigrés
Paris	1 669 811	1 298 915	370 897	105 444	86 275	72 795	106 382
Hauts-de-Seine	883 197	722 723	160 474	48 523	45 698	32 979	33 274
Seine-Saint-Denis	513 253	384 371	128 882	30 765	41 526	26 684	29 907
Val-de-Marne	498 509	394 652	103 858	32 845	28 099	22 427	20 487
Proche couronne	1 894 959	1 501 745	393 214	112 133	115 324	82 090	83 668
Seine-et-Marne	416 616	354 255	62 362	24 343	13 841	12 352	11 825
Yvelines	502 227	423 006	79 220	31 417	21 639	14 034	12 129
Essonne	416 470	347 364	69 106	25 300	16 897	14 703	12 206
Val d'Oise	383 284	307 114	76 170	20 277	22 984	16 031	16 878
Grande couronne	1 718 597	1 431 740	286 857	101 338	75 361	57 120	53 038
Île-de-France	5 283 368	4 232 400	1 050 968	318 915	276 960	212 005	243 088

Source : Insee, RP 2008 (exploitation complémentaire)

Répartition en %

	Ensemble	Non Immigrés	Immigrés	dont Européens	dont Maghrébins	dont Autre Afrique	dont Autres immigrés
Paris	32	31	35	33	31	34	44
Hauts-de-Seine	17	17	15	15	16	16	14
Seine-Saint-Denis	10	9	12	10	15	13	12
Val-de-Marne	9	9	10	10	10	11	8
Proche couronne	36	35	37	35	42	39	34
Seine-et-Marne	8	8	6	8	5	6	5
Yvelines	10	10	8	10	8	7	5
Essonne	8	8	7	8	6	7	5
Val d'Oise	7	7	7	6	8	8	7
Grande couronne	33	34	27	32	27	27	22
Île-de-France	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, RP 2008 (exploitation complémentaire)

Globalement les immigrés apparaissent mieux lotis en termes de proximité de leurs emplois : 72% des immigrés actifs vivent à Paris ou en proche couronne où se situent 66% de leurs emplois. Ces proportions sont respectivement de 66% et 54% pour les natifs. C'est donc avant tout la géographie des lieux de résidence des immigrés qui favorise leur plus grande proximité aux lieux d'emplois. Le degré de concentration des emplois des immigrés par rapport à l'ensemble des emplois (0,09) est d'ailleurs plus faible que le degré de concentration de leurs lieux de résidence (0,17). Autrement dit, si les bassins d'emplois des immigrés et des natifs sont relativement proches, les différences sont plus nettes en termes de géographie de l'habitat. Les écarts sont particulièrement marqués pour les actifs immigrés africains, qui apparaissent beaucoup plus concentrés sur le territoire que les autres (0,28).

Indices de concentration relative en Ile-de-France des emplois et des actifs selon l'origine**

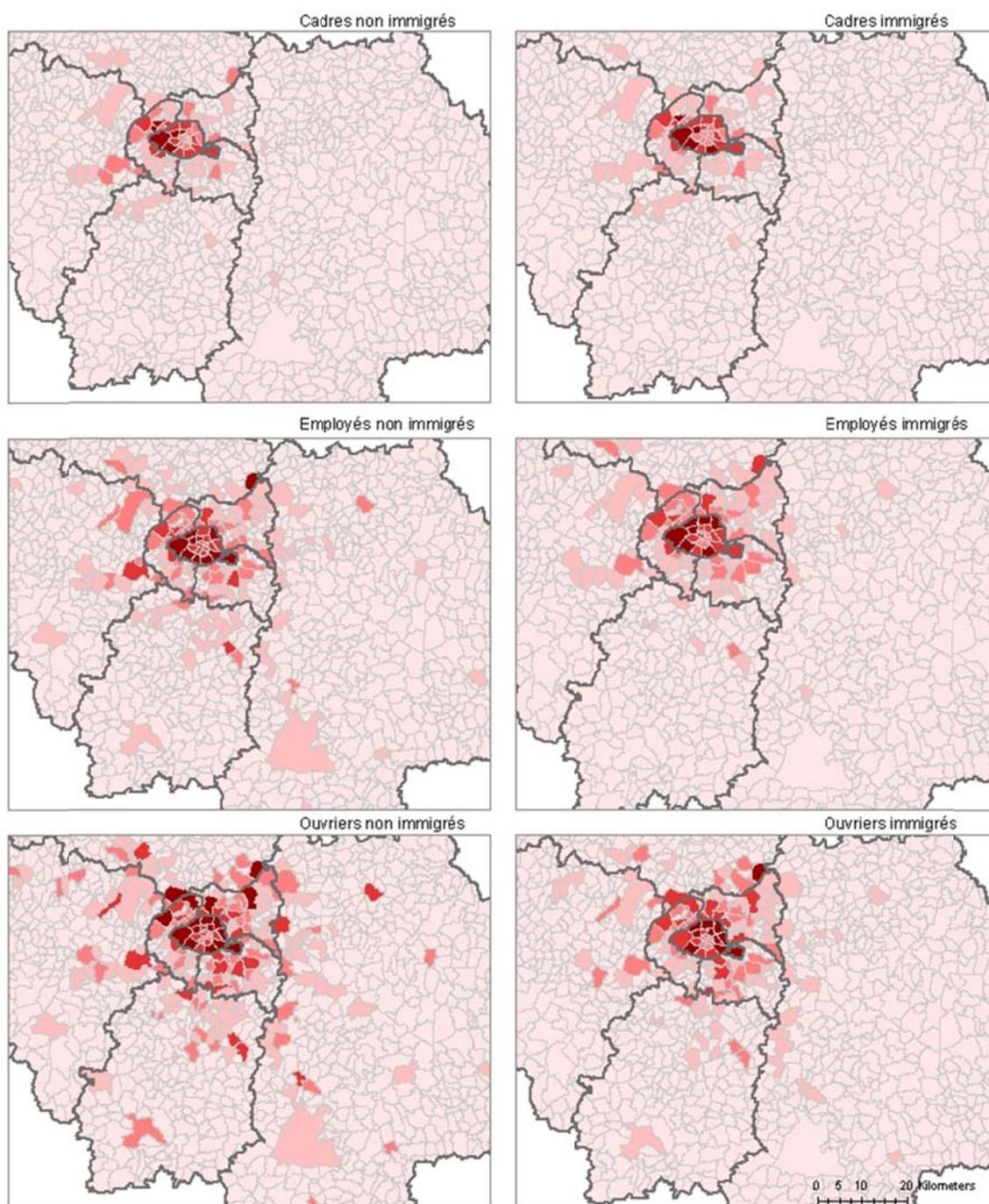
Actifs immigrés/Actifs	0,17
Actifs européens/Actifs	0,13
Actifs maghrébins/Actifs	0,26
Actifs africains (hors Maghreb)/Actifs	0,28
Actifs maghrébins/Actifs africains	0,12
Emplois* immigrés/Emplois	0,09
Emplois* européens/Emplois	0,11
Emplois* maghrébins/Emplois	0,15
Emplois* africains (hors Maghreb)/Emplois	0,12
Emplois* maghrébins /Emplois africains	0,09

*emplois occupés par...

**il s'agit de mesurer le degré de concentration relatif sur le territoire régional des actifs d'une origine donnée par rapport à l'ensemble des actifs (ou respectivement des emplois occupés par une population donnée par rapport à l'ensemble des emplois). C'est la répartition entre les communes qui est utilisée.

Source : calculs IAU, d'après les données Insee, RP de 2008

Lieu d'emploi des Franciliens selon leur catégorie socio-professionnelle et leur origine



Répartition en quintiles des emplois occupés par des Franciliens selon la catégorie socio-professionnelle et l'origine des actifs en 2008

- Premier quintile
- Deuxième quintile
- Troisième quintile
- Quatrième quintile
- Cinquième quintile

Source: INSEE, Recensement de la population de 2008 (exploitation complémentaire)

Une déconnexion entre lieux de résidence et d'emploi plus faible pour les immigrés sauf pour les immigrés de l'Afrique subsaharienne

Le calcul d'indices de dissimilarité³⁴ entre commune de travail et commune de résidence pour chaque groupe de population permet d'appréhender plus finement la plus ou moins grande proximité entre lieux d'habitat et de travail. Cet indice compare la distribution des lieux de travail et des lieux de résidence, tous types d'emplois confondus et toutes catégories socio-professionnelles confondues. On peut l'interpréter comme la part des emplois qu'il faudrait déplacer pour que lieux d'emploi et lieux de résidence se situent dans la même commune, sans égards aux différences de qualification et d'emploi. Il sous-estime donc l'ampleur du désajustement entre lieux de résidence et d'emploi.

Globalement, les immigrés paraissent un peu plus proches (0,22) de leur commune d'emploi que les natifs (0,26). Il faudrait déplacer 22 % des emplois occupés par les immigrés ou 22 % des actifs immigrés devraient déménager pour assurer une « pseudo » proximité habitat-emploi. Cet indice est toutefois maximal (0,32) pour les actifs venus d'Afrique subsaharienne et dépasse nettement celui des natifs. La déconnexion entre lieux d'habitat et lieux d'emploi est plus faible pour les autres immigrés actifs : indice de 0,25 pour les immigrés maghrébins et seulement 0,19 pour les immigrés européens.

Le désajustement plus marqué chez les actifs immigrés de l'Afrique hors Maghreb se vérifie quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle et notamment chez les moins qualifiés : un tiers des ouvriers et des employés devraient déménager pour se rapprocher de leur commune de travail, pour seulement le cinquième des immigrés européens et un peu plus du quart, en moyenne, des Franciliens ouvriers ou employés.

Indice de concentration* des lieux d'habitat des actifs par rapport à leurs lieux d'emploi

		Franciliens	Non immigrés	Immigrés	Européens	Maghrébins	Autres Africains	Autres immigrés
Île-de-France	Actifs/emplois	0,24	0,26	0,22	0,19	0,25	0,32	0,25
	Cadres/emplois de cadres	0,28	0,29	0,23	0,27	0,25	0,31	0,24
	Prof. intermédiaires/emplois de PI	0,27	0,28	0,24	0,25	0,26	0,31	0,26
	Employés/emplois d'employés	0,26	0,28	0,25	0,21	0,25	0,34	0,29
	Ouvriers/emplois d'ouvriers	0,26	0,27	0,27	0,22	0,29	0,33	0,31
Paris	Actifs/emplois	0,19	0,19	0,17	0,13	0,21	0,29	0,18
Proche couronne	Actifs/emplois	0,20	0,22	0,16	0,16	0,16	0,23	0,19
Grande couronne	Actifs/emplois	0,27	0,29	0,26	0,22	0,29	0,33	0,29

*il s'agit d'un indice de dissimilarité qui calcule la proportion d'actifs qui devraient déménager afin d'obtenir la même distribution communale que les emplois.

Source : emplois et actifs à la commune du recensement de 2008 (Insee).

³⁴ Dans le cas présent, l'indice de dissimilarité calcule la proportion d'actifs qui devraient déménager afin d'obtenir la même distribution communale que les emplois. L'indice se calcule comme suit :

$$\frac{1}{2} \sum [(E_i/E) - (A_i/A)]$$

avec : A_i , actifs de la commune i ; A , total des actifs dans la région ;
 E_i emplois dans la commune i ; E total des emplois dans la région.

III.3 - Des distances parcourues plus faibles pour les immigrés en dépit de la polarisation des emplois dans les espaces aisés

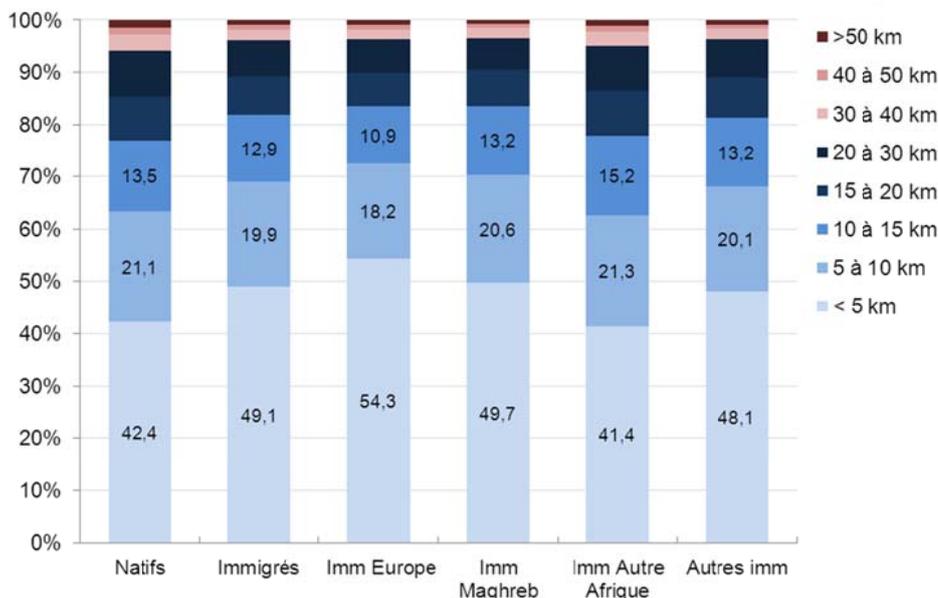
Des distances au lieu de travail plus courtes pour les immigrés

En 2008, la distance³⁵ moyenne qui sépare le lieu de résidence du lieu de travail des actifs franciliens est de 10,3 km. Cette distance est de 8,9 km pour les immigrés, contre 10,6 km pour les autres actifs. Les immigrés tirent ainsi avantage d'une centralité plus grande de leurs lieux de résidence.

En Île-de-France, la localisation géographique du lieu de travail et celle du lieu de résidence influent significativement sur la probabilité de travailler à proximité, mais de façon contraire³⁶. Logiquement, plus on réside loin du centre, plus la probabilité de travailler à proximité de son domicile diminue ; mais inversement, plus le lieu de travail est éloigné du centre, plus on a de chance que celui-ci soit à proximité de son domicile. Dans un contexte où le bassin des emplois francilien reste très centralisé, la géographie résidentielle des natifs joue donc en défaveur de la proximité de leurs emplois. La catégorie sociale est aussi loin d'être neutre : toutes choses égales par ailleurs, un employé a près de deux fois plus de chance qu'un cadre de travailler à proximité de son domicile, et pour un ouvrier ce rapport est de 1,8. Le genre, enfin, joue sensiblement sur cette probabilité, les femmes ayant 1,4 fois plus de chance de travailler à proximité de leur domicile que les hommes.

Conformément à ce modèle, si globalement, les immigrés apparaissent plus proches de leur lieu de travail, la situation est loin d'être uniforme selon le lieu de résidence, la catégorie sociale ou l'origine. Le lieu de résidence joue un rôle déterminant, puisque les actifs vivant à Paris ou en proche couronne résident en moyenne à 7,3 km de leur lieu de travail, soit deux fois moins loin que les résidents de grande couronne (14,1 km). Les cadres franciliens sont aussi plus éloignés de leur lieu de travail (11,3 km) que les employés (9,0 km) ou les ouvriers (10,4 km) et ce, qu'ils vivent au centre ou en grande couronne.

Distance à vol d'oiseau séparant le lieu d'habitat du lieu d'emploi selon l'origine des actifs*



*Distance à vol d'oiseau entre le « centroïde » (centre de gravité) de la commune de résidence et le « centroïde » de la commune de travail. Pour les actifs travaillant dans leur commune de résidence, il a été appliqué une distance égale au rayon de la commune (supposée de forme circulaire).

Source: INSEE, Recensement général de la population de 2008 (exploitation complémentaire), traitement IAU îdF

³⁵ Distance à vol d'oiseau entre le « centroïde » (centre de gravité) de la commune de résidence et le « centroïde » de la commune de travail. Pour les actifs travaillant dans leur commune de résidence, il a été appliqué une distance égale au rayon de la commune (supposée de forme circulaire). Les distances supérieures à 250 km ne sont pas prises en compte.

³⁶ Les résultats du modèle « toutes choses égales par ailleurs » sont tirés de l'étude de Beaufilet S., Courel J., « Un actif sur deux travaille à proximité », note rapide n°600, IAU îdF, juillet 2012

Moins souvent cadres et plus souvent au centre, les immigrés sont plus souvent à proximité, avec des différences selon l'origine. Les originaires de l'Europe (8,3 km) ou du Maghreb (8,5 km) résident le plus près de leur travail et les immigrés du reste de l'Afrique, le plus loin (10,2 km).

Mais ce schéma varie selon le lieu de résidence. Dans le centre - Paris et proche couronne - la distance au lieu de travail est semblable pour les immigrés (7,1 km) ou les natifs (7,4 km), quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, les immigrés d'Afrique subsaharienne restant les plus éloignés (8,1 km). Mais en grande couronne, les immigrés résident sensiblement plus près de leur travail (12,5 km) que les natifs (14,4 km), quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, à l'exception, là encore, des immigrés venus d'Afrique subsaharienne. Ils y vivent davantage dans les centres urbains et plus près des emplois, que les natifs plus dispersés dans le périurbain.

Distances moyennes parcourues à vol d'oiseau pour se rendre au travail par...*

... les actifs Franciliens

PCS	Natifs	Immigrés	Immigrés européens	Immigrés maghrébins	Autres immigrés africains	Autres immigrés	Ensemble
Cadres	11,4	10,5	10,2	10,8	11,9	10,0	11,3
Profession Intermédiaire	11,0	9,8	9,6	9,5	11,1	9,5	10,8
Ouvriers	10,9	9,5	9,1	9,1	10,4	9,7	10,4
Employés	9,4	7,6	6,1	6,9	9,6	8,2	9,0
Ensemble	10,6	8,9	8,3	8,5	10,2	9,1	10,3

... les actifs vivant à Paris ou en proche couronne

PCS	Natifs	Immigrés	Immigrés européens	Immigrés maghrébins	Autres immigrés africains	Autres immigrés	Ensemble
Cadres	8,3	8,3	7,7	9,0	9,0	8,2	8,3
Profession Intermédiaire	7,2	7,3	6,9	7,4	8,1	7,3	7,2
Ouvriers	7,6	7,9	7,4	7,8	8,7	7,8	7,7
Employés	6,3	6,1	4,7	5,8	7,6	6,6	6,3
Ensemble	7,4	7,1	6,4	7,1	8,1	7,2	7,3

... les actifs vivant en grande couronne

PCS	Natifs	Immigrés	Immigrés européens	Immigrés maghrébins	Autres immigrés africains	Autres immigrés	Ensemble
Cadres	17,3	16,5	16,1	16,2	17,9	16,4	17,2
Profession Intermédiaire	15,0	14,3	13,7	13,5	15,8	14,7	14,9
Ouvriers	13,4	12,2	11,3	11,6	13,5	13,4	13,1
Employés	12,5	10,7	8,4	9,5	13,5	12,4	12,2
Ensemble	14,4	12,5	11,4	11,7	14,3	13,7	14,1

Source : Insee, recensement de la population de 2008 (exploitation complémentaire)

*Distance à vol d'oiseau entre le « centroïde » (centre de gravité) de la commune de résidence et le « centroïde » de la commune de travail. Pour les actifs travaillant dans leur commune de résidence, il a été appliqué une distance égale au rayon de la commune (supposée de forme circulaire).

Symétriquement, les emplois situés à Paris et en proche couronne sont à moindre distance des actifs immigrés qui y travaillent (8 km) que des natifs qui y travaillent (9,8 km), et ce quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. L'éloignement est du même ordre pour les actifs immigrés et natifs quand ils travaillent en grande couronne.

Distances moyennes parcourues à vol d'oiseau pour se rendre à son lieu d'emploi situé...

... à Paris ou en proche couronne

PCS	Natifs	Immigrés	Immigrés européens	Immigrés maghrébins	Autres immigrés africains	Autres immigrés	Ensemble
Cadres	9,5	8,3	7,9	8,7	10,3	7,7	9,4
Profession Intermédiaire	10,4	9,0	8,7	8,7	10,6	8,4	10,2
Ouvriers	10,8	8,5	8,1	8,1	9,3	8,8	9,8
Employés	9,7	7,3	6,0	6,6	9,4	7,6	9,1
Ensemble	9,8	8,0	7,3	7,6	9,6	8,0	9,4

... en grande couronne

PCS	Natifs	Immigrés	Immigrés européens	Immigrés maghrébins	Autres immigrés africains	Autres immigrés	Ensemble
Cadres	13,5	13,5	13,0	14,0	13,2	14,0	13,5
Profession Intermédiaire	10,9	10,8	10,5	10,5	11,0	11,5	10,9
Ouvriers	10,1	10,1	9,6	10,0	11,0	10,3	10,1
Employés	8,2	7,5	5,8	7,1	9,3	8,8	8,1
Ensemble	10,4	9,6	8,8	9,4	10,4	10,5	10,2

Source : Insee, recensement de la population de 2008 (exploitation complémentaire)

La polarisation des emplois dans les espaces aisés défavorise les habitants des secteurs modestes ...

Il est possible de qualifier les communes selon le degré d'aisance de leurs habitants. On a ordonné les communes selon le revenu médian par unité de consommation des ménages qui y résident et partagé les communes en cinq parts égales, les quintiles. Le premier quintile correspond aux communes regroupant 20 % des ménages les plus pauvres, le dernier quintile correspond aux communes regroupant 20 % des ménages les plus aisés.

La moitié des emplois franciliens sont localisés dans des communes du quatrième ou cinquième quintile ce qui atteste bien de la polarisation des emplois dans les territoires les plus aisés, et notamment dans le triangle Paris-La Défense-Boulogne. Cette polarisation joue en faveur d'une proximité plus grande du lieu de travail pour les populations aisées, plus souvent natives. Les deux quintiles les plus aisés accueillent ainsi la moitié des emplois, 44 % des actifs non-immigrés, mais seulement 31 % des actifs immigrés, 23 % des actifs venus du Maghreb et 21 % de ceux originaires de l'Afrique subsaharienne.

A contrario, les communes du premier et du deuxième quintile (les plus pauvres) accueillent 34 % des emplois, le tiers des actifs natifs, mais plus de la moitié des actifs immigrés (52 %), 61 % des actifs venus du Maghreb et 63 % des actifs immigrés subsahariens.

La disjonction entre lieux de travail et lieux d'emploi apparaît plus forte pour les immigrés d'Afrique : 38% des actifs de l'Afrique subsaharienne résident dans le 1^{er} quintile, mais seulement 23 % y travaillent ; symétriquement, 10 % seulement d'entre eux résident dans le quintile le plus riche où y travaillent 26 % d'entre eux.

Répartition (en %) des actifs selon leur origine et le quintile de leur commune

... de résidence

Quintile de la commune de résidence	Franciliens	Natifs	Immigrés	Immigrés européens	Immigrés maghrébins	Autres immigrés africains	Autres immigrés
1	18	15	30	18	38	38	31
2	20	19	22	19	23	25	20
3	21	22	17	18	15	17	16
4	21	23	14	20	12	11	14
5	20	21	17	25	11	9,5	19
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

... de travail

Quintile de la commune de travail	Franciliens	Natifs	Immigrés	Immigrés européens	Immigrés maghrébins	Autres immigrés africains	Autres immigrés
1	18	17	21	16	27	23	21
2	16	16	16	16	18	18	15
3	17	17	16	16	16	16	16
4	20	21	18	20	16	17	17
5	29	29	28	32	23	26,2	31
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Distances parcourues* (en km) par les actifs selon leur origine et le quintile de la commune

... de résidence

Quintile de la commune de résidence	Franciliens	Natifs	Immigrés	Immigrés européens	Immigrés maghrébins	Autres immigrés africains	Autres immigrés
1	9,3	9,4	9,2	8,2	8,6	10,4	9,3
2	10,8	11,0	9,7	9,1	8,9	10,8	10,5
3	12,3	12,7	10,3	10,1	9,6	11,3	10,3
4	10,8	11,1	8,7	8,6	8,3	9,6	8,5
5	8,0	8,3	6,4	6,2	6,6	6,8	6,5

... d'emploi

Quintile de la commune de travail	Franciliens	Natifs	Immigrés	Immigrés européens	Immigrés maghrébins	Autres immigrés africains	Autres immigrés
1	9,3	10,0	7,2	8,0	6,4	7,6	7,3
2	8,9	9,2	7,7	7,3	7,3	8,3	8,0
3	10,2	10,5	9,2	8,5	9,0	10,3	9,2
4	9,8	10,0	9,0	8,0	9,0	10,8	9,1
5	10,0	10,2	9,1	7,6	9,5	11,6	8,9

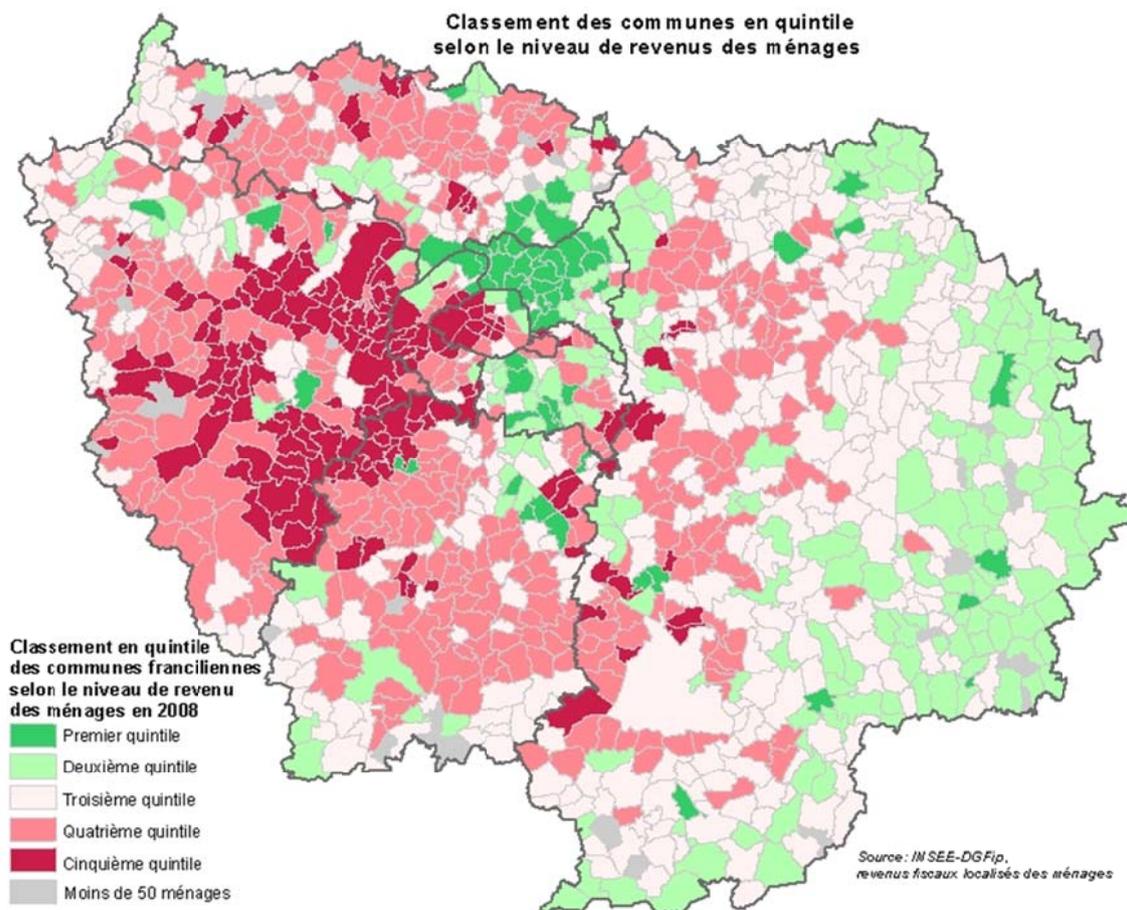
Source: INSEE, Recensement général de la population de 2008 (exploitation complémentaire).

*Distance à vol d'oiseau entre le « centroïde » (centre de gravité) de la commune de résidence et le « centroïde » de la commune de travail. Pour les actifs travaillant dans leur commune de résidence, il a été appliqué une distance égale au rayon de la commune (supposée de forme circulaire).

Des emplois qui restent accessibles aux immigrés

Toutefois, la proximité entre espaces aisés et espaces modestes au centre de la région atténue ce désajustement. Les Franciliens qui parcourent les distances les plus longues sont ceux qui résident dans le périurbain ce qui correspond surtout aux communes du troisième quintile (voir carte). Ceux qui résident dans le cinquième quintile (le plus riche) et dans le premier quintile (le plus pauvre) parcourent des distances plus courtes (respectivement 8 km et 9,3 km). Ils sont davantage au centre de l'agglomération et bénéficient de la proximité d'emplois plus nombreux et d'une meilleure desserte en transport en commun que les autres. Mais on observe que, quel que soit le quintile de leur lieu de résidence, les immigrés parcourent des distances moindres, l'écart est particulièrement net dans les deux quintiles les plus aisés. Dans les secteurs aisés, la proximité des populations aisées leur assure une offre d'emplois de service importante, et, en grande couronne, ils sont plus souvent dans les centres urbains.

Le lieu d'emploi, appréhendé par la richesse des habitants, apparaît relativement neutre pour les natifs : les distances parcourues sont assez stables quel que soit le quintile de richesse de la commune du lieu de travail. Les natifs, qui sont plus souvent cadres et qui habitent plus souvent dans le périurbain, parcourent des distances plus grandes que les immigrés, quel que soit leur lieu de travail. En revanche, pour les immigrés, les distances parcourues sont nettement plus faibles quand ils travaillent dans les deux premiers quintiles (autour de 7 km) que quand ils se déplacent pour travailler dans les trois autres quintiles, espaces périurbains ou secteurs aisés (autour de 9 km). On retrouve là l'effet de la proximité des lieux d'habitat et de travail pour les immigrés des deux premiers quintiles. L'écart est particulièrement net pour les immigrés venus d'Afrique subsaharienne qui parcourent des distances d'autant plus longues que la commune dans laquelle ils travaillent est aisée.



Le cas des emplois de service direct aux particuliers : les immigrés d'Afrique subsaharienne nettement plus loin de leur lieu d'emploi

Les personnels des services directs aux particuliers (aides ménagères, assistantes maternelles, employés de maison chez des particuliers,...) sont des emplois souvent occupés par les immigrés : cette catégorie regroupe 14 % des actifs immigrés : 16 % des Européens, 15 % des Africains (hors Maghreb), 13 % des Maghrébins et seulement 4 % des natifs.

Au sein de cette catégorie, qui regroupe un actif immigré sur sept, les immigrés d'Afrique subsaharienne sont particulièrement éloignés de leur lieu de travail : 9,2 km contre 5,5 km pour les Maghrébins, 4,6 km pour les Européens, 7,4 km pour les autres immigrés et 6,4 km pour les natifs, signe d'un contraste fort entre leur lieu de résidence et celui de leur employeur.

Ces emplois sont, comme l'ensemble des emplois, surtout localisés dans les départements les plus aisés de la région : Paris concentre 35 % de ces emplois, les Hauts-de Seine, 14 %, et les Yvelines, 10%³⁷. Mais les personnels des services directs aux particuliers originaires d'Afrique subsaharienne sont faiblement représentés dans ces départements : 19% résident à Paris, 14 % dans les Hauts-de-Seine, et 7 % dans les Yvelines, et plus faiblement que les autres immigrés³⁸.

Ces emplois sont sur-concentrés dans les communes aisées par rapport à l'ensemble des emplois des immigrés : 38 % des emplois des personnels des services directs aux particuliers se situent dans les communes du cinquième quintile (le plus riche), contre 28 % de l'ensemble des emplois occupés par des immigrés.

L'indice de dissimilarité utilisé pour mesurer l'éloignement lieu de résidence – lieu d'emploi est particulièrement élevé pour les immigrés venus d'Afrique subsaharienne occupant un emploi de service aux particuliers : 38 % devraient déménager pour que l'équilibre actifs/emplois soit respecté à l'échelle communale. Cette proportion est de 25 % pour les natifs occupant ce type d'emplois, 22 % pour les immigrés maghrébins et 19 % pour les immigrés européens.

Quand ils résident dans une commune du 1er quintile, les immigrés d'Afrique subsaharienne occupant ces emplois doivent parcourir 10,6 km pour se rendre à leur travail, mais seulement 4,6 km quand ils résident dans les communes du quintile le plus aisé.

³⁷ pour respectivement 32%, 17% et 10% de l'ensemble des emplois franciliens

³⁸ Ces mêmes proportions pour les autres immigrés sont de 29% à Paris, 18% dans les Hauts-de-Seine et 9% dans les Yvelines.

Distances parcourues domicile-travail selon l'origine et la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle en 42 postes	Distances moyennes parcourues pour aller travailler					Répartition des catégories sociales par origine				
	Natifs	Europe	Maghreb	Autre Afriq.	Autre imm	Natifs	Europe	Maghreb	Autre Afriq.	Autre imm
Agriculteurs exploitants	7,4	ns	ns	ns	ns	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Artisans	7,1	5,8	6,8	8,2	7,7	1,5	4,2	3,3	2,1	3,3
Commerçants et assimilés	7,2	6,0	6,5	8,0	7,2	1,8	2,2	3,8	1,3	4,4
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	11,8	9,8	9,5	10,1	8,3	0,7	0,8	0,5	0,3	0,6
Professions libérales	7,4	6,4	8,2	9,5	7,3	2,5	1,8	1,8	0,9	2,3
Cadres de la fonction publique	10,7	8,1	9,0	9,7	8,0	2,9	0,9	0,8	0,9	1,1
Professeurs, professions scientifiques	10,8	11,9	13,1	13,7	13,2	3,6	2,6	2,6	1,3	2,7
Professions de l'information, arts, spectacles	7,7	6,5	6,7	9,8	6,2	2,5	2,5	0,7	0,7	2,6
Cadres adm. et commerciaux d'entreprise	11,8	10,5	10,0	11,4	9,8	10,5	6,6	3,8	2,8	5,4
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	13,9	12,4	12,2	13,3	11,9	8,4	5,3	4,7	3,1	5,8
Professeur des écoles, instituteurs et assimilés	7,7	7,6	7,6	9,6	8,3	3,7	2,2	2,1	1,5	2,1
Prof. intermédiaires de santé et du travail social	8,6	7,8	7,2	9,2	7,8	4,6	1,9	2,5	2,8	1,8
Clergé, religieux	5,4	ns	ns	ns	ns	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2
Prof. intermédiaires adm. de la fonction publique	9,8	9,1	9,0	11,2	9,3	2,4	0,6	0,8	1,0	0,6
Prof. intermédiaires adm. et comm. des entrep.	11,7	9,4	9,6	11,6	9,3	11,8	8,1	7,0	6,4	8,2
Techniciens	13,9	11,7	11,7	12,8	12,1	4,3	2,6	3,1	2,7	2,8
Contremaîtres, agents de maîtrise	13,5	11,5	11,0	11,6	10,7	1,7	2,5	1,7	1,4	1,6
Employés civils, agents de service fn publique	8,3	6,2	6,2	8,5	8,0	7,6	4,4	6,8	10,6	4,2
Policiers et militaires	11,7	7,7	10,8	12,5	10,3	2,4	0,9	2,7	4,4	1,4
Employés administratifs d'entreprise	11,6	9,1	9,0	10,8	9,9	7,6	5,3	5,2	5,7	5,6
Employés de commerce	9,2	7,7	7,4	9,4	7,7	4,0	3,4	5,2	4,8	6,7
Personnels des services directs aux particuliers	6,4	4,6	5,5	9,2	7,4	4,1	16,1	12,9	15,5	12,3
Ouvriers qualifiés de type industriel	12,8	10,6	10,7	12,7	10,4	1,6	3,3	2,7	2,5	2,5
Ouvriers qualifiés de type artisanal	10,6	9,6	8,9	10,3	9,7	3,1	7,7	6,4	6,6	8,0
Chauffeurs	11,6	10,5	9,6	11,3	9,1	1,6	2,0	4,1	2,3	1,8
Ouv. qual. manutention, magasinage, transport	11,7	9,7	9,9	11,0	10,5	1,1	0,9	2,2	2,2	1,1
Ouvriers non qualifiés de type industriel	9,9	9,0	9,3	9,9	9,4	2,1	3,3	5,1	5,7	5,2
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	9,6	7,7	8,2	9,7	9,6	1,6	7,6	7,2	10,3	5,7
Ouvriers agricoles	12,4	ns	ns	ns	ns	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Ensemble	10,6	8,3	8,5	10,2	9,1	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

ns=non significatif

Source: INSEE, Recensement général de la population de 2008 (exploitation complémentaire).

III.4 - Des conditions de travail contraignantes pèsent sur la mobilité des immigrés peu qualifiés

En dépit d'une plus grande proximité à vol d'oiseau de leurs emplois, les immigrés ont des temps de trajets plus longs. Les conditions de travail plus contraignantes des immigrés peuvent contribuer à expliquer ce paradoxe. Les immigrés, qui occupent plus souvent des emplois peu qualifiés, sont davantage confrontés à des conditions de travail qui s'éloignent de la norme - multi-employeurs pour les services à domicile, horaires décalés, travail de nuit ou le dimanche qui conditionnent à la fois leurs ressources, et donc leur taux de motorisation, mais aussi leur possibilité d'utiliser les transports publics.

36% des immigrés occupent un emploi peu qualifié

Bien que plus diplômés qu'auparavant³⁹, les immigrés sont toujours nettement surreprésentés parmi les ouvriers et les employés. En 2008, 39 % des hommes immigrés occupent un emploi d'ouvrier, soit deux fois plus que les natifs. Les femmes immigrées sont majoritaires parmi les employés (53 % contre 37 % pour les non-immigrées).

Les immigrés occupent aussi davantage des emplois peu qualifiés (36 % d'entre eux pour 14 % des natifs). En 2008, 957 000 emplois franciliens sont peu qualifiés, soit 17 % des emplois. Ce sont pour les deux-tiers des emplois d'employé : métiers d'aide à la personne comme les aides à domicile ou les assistantes maternelles, de distribution-vente, d'agents de service des équipements, d'emplois dans l'hôtellerie-restauration, la sécurité et l'accueil. Les emplois ouvriers peu qualifiés concernent la fabrication (agricole, industrielle, bâtiment), le transport-manutention ou le nettoyage.⁴⁰

Ces professions peu qualifiées sont une voie d'insertion sur le marché du travail pour les immigrés : 40 % de ces emplois sont occupés par des immigrés soit deux fois plus que leur poids dans la population active. Les originaires de l'Afrique hors Maghreb sont les plus nombreux à occuper ces types d'emploi (45 %).

A contrario, les immigrés exercent moins souvent une profession intermédiaire ou un métier de cadre, quel que soit le sexe. Ils sont deux fois moins souvent cadres que les natifs (14 % des femmes, 18 % des hommes). La situation sociale des immigrés est, là encore, très contrastée selon l'origine. Ainsi, les immigrés (hors Afrique) sont plus souvent cadres et les immigrés d'Afrique (hors Maghreb), plus souvent ouvriers ou employés que l'ensemble des immigrés.

Des écarts à niveau de diplôme équivalent

La plupart des différences de métiers s'explique par le niveau de diplôme : un tiers des actifs immigrés sont sans diplôme, contre moins d'un sur dix parmi les natifs ; un sur trois sont diplômés du supérieur⁴¹, contre un sur deux parmi les natifs. Les actifs immigrés vivant en Ile-de-France sont aussi diplômés du supérieur que les natifs de province (31 %), une grande partie des actifs immigrés franciliens sont donc très diplômés.

Pour autant, le niveau de diplôme n'explique pas toutes les différences puisque parmi les diplômés du supérieur, 62 % des natifs sont cadres, contre 44 % des immigrés et 43% de leurs descendants (enquête TeO). Les écarts selon l'origine, sont là aussi, marqués : 43 % des immigrés venus d'Asie ou d'Amérique, diplômés du supérieur, sont cadres, contre seulement 29 % des originaires de l'Afrique subsaharienne.

³⁹ Cf. Sagot M., « La place des immigrés dans l'emploi francilien », Atlas des Franciliens ed°2013, IAU Ile-de-France, p201

⁴⁰ Leroi P, Thevenot L, « Emploi peu qualifié : femmes et immigrés en première ligne » in Atlas des Franciliens 2013, IAU Ile-de-France

⁴¹ Les diplômés du supérieur correspondent à la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (court ou long).

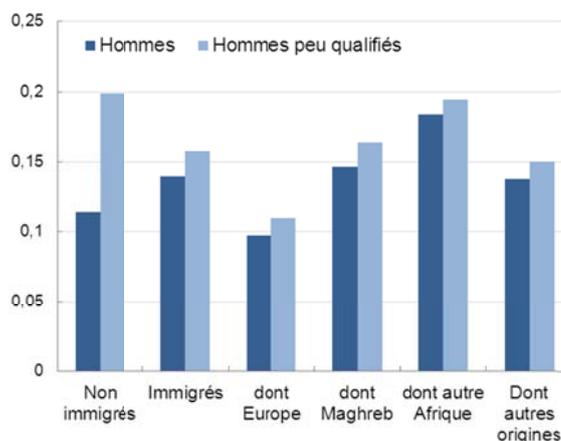
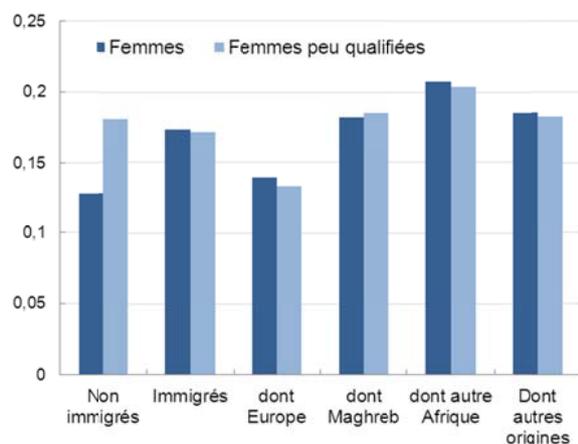
La plus faible proportion de cadres parmi les diplômés du supérieur immigrés peut être corrélée aux discriminations qu'ils déclarent subir sur le marché du travail. A la question posée dans l'enquête TeO, « Au cours des cinq dernières années, est-il arrivé qu'on vous refuse injustement un emploi ? », 13 % des immigrés franciliens ont répondu positivement, dont 19 % des immigrés africains hors-Maghreb, pour 5 % des natifs.

Des conditions d'emploi plus contraignantes

Occupant plus souvent des emplois peu qualifiés, les immigrés connaissent des conditions d'emploi plus précaires de par leur statut (CDD, intérim,...), ou les modalités de leur travail (horaires atypiques, travail le dimanche). Ils font aussi davantage état de contraintes sur le nombre d'heures travaillées.

16 % des salariés immigrés hommes occupent un emploi précaire, pour 12 % des natifs. Si la qualification protège nettement de la précarité chez les natifs, l'effet est moins sensible chez les immigrés et inexistant chez les actives immigrées : elles sont confrontées à la précarité dans les mêmes proportions (18 %) qu'elles soient ou non qualifiée. Les immigrés européens sont les moins exposés à la précarité de l'emploi.

Actifs occupant un emploi précaire



Champ : actifs occupant un emploi salarié

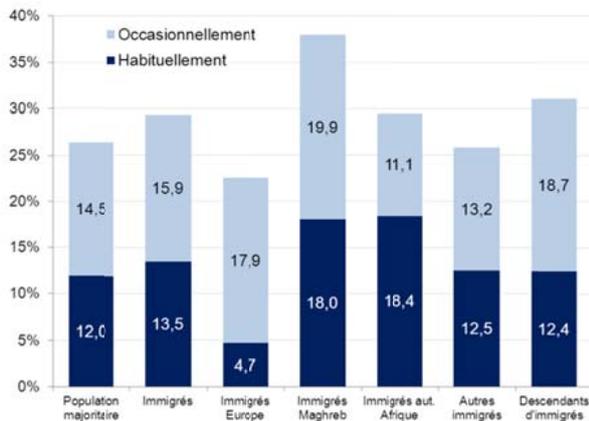
Emploi précaire : Emplois à durée limitée, CDD, contrats courts, vacataires, en contrat d'apprentissage, en intérim, emplois-jeune, CES, contrats de qualification, stagiaires rémunérés en entreprise

Source: INSEE, Recensement général de la population de 2008 (exploitation complémentaire).

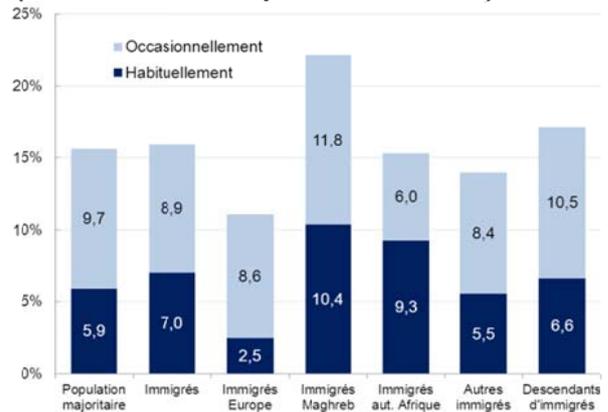
Les immigrés sont aussi un peu plus exposés à des conditions de travail plus difficiles (travail de nuit, travail du dimanche), surtout les immigrés africains. D'après l'enquête TeO, les actifs immigrés travaillent un peu plus souvent le dimanche : c'est le cas de 29 % d'entre eux, contre 26 % pour la population majoritaire. Les immigrés venus du Maghreb sont les plus nombreux à travailler *occasionnellement ou habituellement* le dimanche (38 %). Globalement, les immigrés africains sont les plus nombreux à travailler de façon régulière (*habituellement*) le dimanche (18 %).

Travailler de nuit de façon occasionnelle ou habituelle est aussi fréquent chez les immigrés et les natifs (16 %), mais plus répandu chez les immigrés maghrébins (22 %). Les immigrés africains sont, là aussi, les plus nombreux à travailler *régulièrement* de nuit : 10 % pour les Maghrébins, 9 % pour les autres Africains contre 6 % pour les natifs.

Travail le dimanche



Travail de nuit (entre minuit et cinq heures du matin)

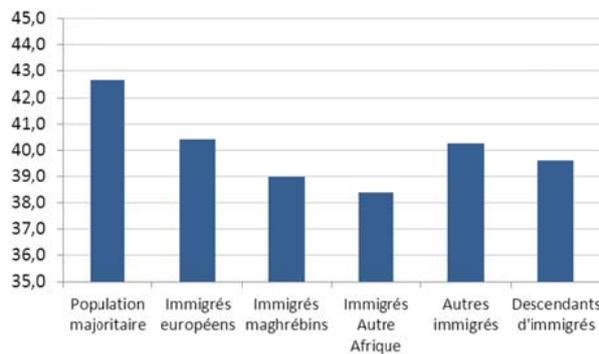


Source : Insee, Ined, TeO (Champ : Actifs franciliens âgés de 18 à 50 ans)

Les immigrés déclarent un peu plus souvent occuper plusieurs emplois (5,2 %) que les actifs de la population majoritaires (4,5 %) et leur temps de travail hebdomadaire, tous emplois confondus, est inférieur à celui de la population majoritaire, en raison de temps partiels plus fréquents. Ce sont surtout les femmes qui occupent un emploi à temps partiel, les immigrées et les peu qualifiées plus souvent que les autres. Les femmes peu qualifiées d'Afrique subsaharienne sont 4 fois sur dix à temps partiel, pour 29 % de l'ensemble des femmes immigrées et 20 % des natives. En comparaison, chez les hommes, 10 % seulement des immigrés et 7 % des natifs sont à temps partiel, avec de nettes différences selon l'origine. Les immigrés européens travaillent moins souvent à temps partiel que les autres.

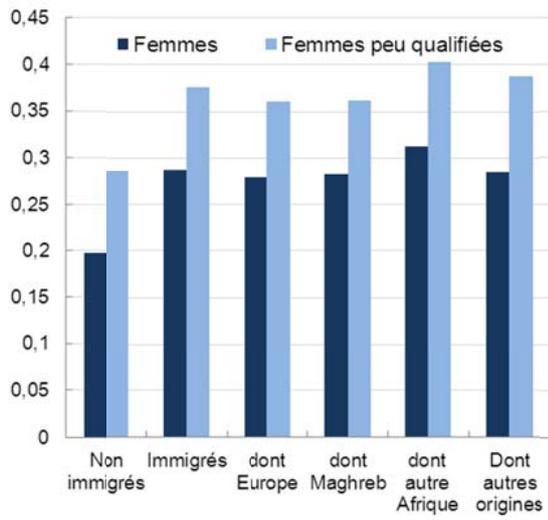
Ce temps partiel est loin d'être choisi, puisque les immigrés déclarent plus souvent vouloir travailler davantage. A la question posée dans l'enquête TeO, « Souhaitez-vous travailler davantage », les immigrés répondent positivement dans 55 % des cas, contre 35 % pour la population majoritaire. Les immigrés d'Afrique (hors Maghreb) sont les plus nombreux (75 %) à déclarer souhaiter travailler davantage. L'insuffisance des heures travaillées se répercute sur leurs ressources et la possibilité de se motoriser.

Temps de travail hebdomadaire (en heures)

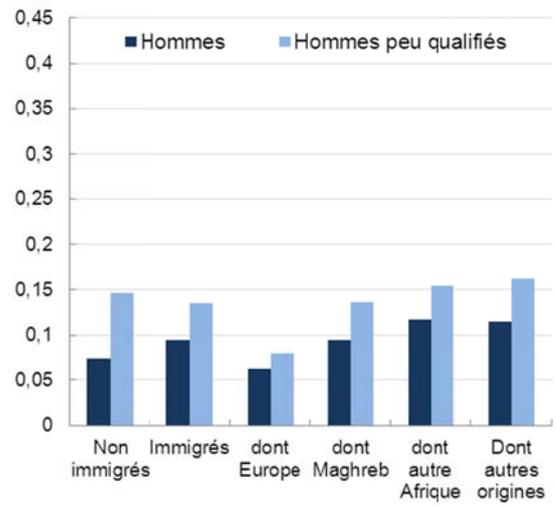


Source : Insee, Ined, TeO (Champ : Actifs franciliens âgés de 18 à 50 ans)

Temps partiel des femmes



Temps partiel des hommes



Source : INSEE, Recensement de la population de 2008 (exploitation complémentaire)

L'activité des immigrés en 2008

	Hommes						Femmes					
	Non immigrés	Immigrés	dont européens	dont maghrébins	dont autres africains	dont autres origines	Non immigrés	Immigrés	dont européens	dont maghrébins	dont autres africains	dont autres origines
Répartition par catégorie sociale (%)												
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,8	10,1	11,6	10,8	5,6	11,2	2,2	3,0	3,1	2,5	1,5	4,7
Cadres, professions intellectuelles supérieures	35,3	17,9	21,8	15,8	12,0	21,1	25,2	14,3	17,6	12,1	6,8	18,1
Professions intermédiaires	25,1	16,7	17,2	17,0	16,4	16,1	32,3	18,0	18,8	18,2	15,5	18,9
Employés	15,0	16,6	8,2	18,3	23,1	18,2	36,8	52,8	50,5	55,7	62,5	44,8
Ouvriers	18,6	38,7	41,1	38,0	42,8	33,3	3,5	11,9	10,0	11,5	13,7	13,5
Part des emplois peu qualifiés (a)	12,3	28,3	21,2	29,4	37,8	26,7	15,2	44,9	43,8	47,7	53,2	36,5
Part des emplois en CDD, intérim	10,1	12,1	8,2	12,6	17,1	11,6	12,1	16,4	13,0	17,5	20,2	17,0
Part de temps partiel	7,3	9,5	6,2	9,4	11,8	11,5	19,7	28,8	27,9	28,3	31,3	28,5
Diplôme le plus élevé (%)												
Sans diplôme	8,9	34,2	37,5	32,1	31,8	35,2	6,7	32,6	34,4	33,7	31,3	29,8
Diplôme du Supérieur (b)	30,8	21,7	20,2	21,1	20,2	25,3	29,1	20,9	23,2	17,8	12,8	27,7
Part de cadres parmi les diplômés du supérieur	75,7	56,5	67,2	53,4	41,1	60,6	60,3	47,1	50,7	47,6	32,7	48,1

(a) L'emploi peu qualifié est défini comme le premier degré d'emploi sur l'échelle des qualifications ne nécessitant pas un niveau ou une spécialité de diplôme spécifique.

(b) 2e ou 3e cycle universitaire, diplôme d'ingénieur, d'une grande école, etc

Source: INSEE, Recensement de la population de 2008 (exploitation complémentaire)

III.5 – Les actifs immigrés sont plus dépendants des transports publics

La possession d'une voiture et les frais qui en découlent nécessitent des revenus suffisants. Les actifs immigrés, plus souvent peu qualifiés, ont des ressources qui limitent leur capacité à posséder une voiture et à l'entretenir. Ils se retrouvent donc plus dépendant de l'usage des transports en commun ce qui peut être un handicap pour accéder à des emplois décentrés ou à des emplois à horaires décalés. Cette moindre motorisation est aussi un élément qui peut expliquer qu'en dépit de la relative centralité de leurs lieux d'habitat, ils passent plus de temps dans les transports pour se rendre à leur travail, notamment les immigrés d'Afrique subsaharienne.

Les ménages d'actifs immigrés possèdent moins fréquemment une voiture ...

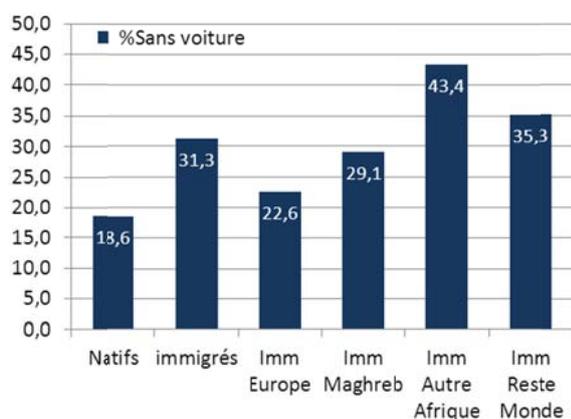
En 2008, les actifs immigrés appartiennent à des ménages possédant, en moyenne, 0,9 voiture contre 1,2 voiture pour les natifs. Le taux de motorisation est très lié au lieu de résidence : la motorisation des ménages s'accroît lorsqu'on s'éloigne de la capitale. Toutefois, à localisation identique, la motorisation des ménages d'actifs immigrés est toujours plus faible. Les moins motorisés viennent d'Afrique subsaharienne (0,7), les originaires de l'Europe le sont davantage (1), avec des taux similaires à ceux des natifs en grande couronne, dans le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis

Nombre moyen de voiture détenue par les actifs

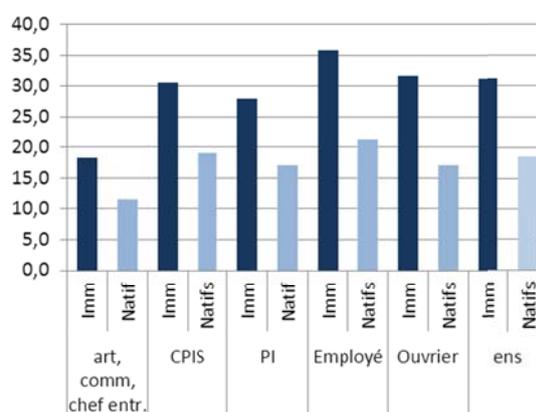
	Natifs	Immigrés	dont Europe	dont Maghreb	dont Autre Afrique	Dont Autre Monde	Ensemble	Peu qualifié	Autres emplois
Paris	0,61	0,51	0,57	0,55	0,39	0,47	0,60	0,46	0,61
Hauts-de-Seine	1,10	0,88	1,03	0,84	0,70	0,88	1,03	0,83	1,10
Seine-Saint-Denis	1,13	0,90	1,17	0,93	0,64	0,84	0,95	0,87	1,12
Val-de-Marne	1,20	1,02	1,20	1,00	0,77	0,98	1,09	0,97	1,20
Seine-et-Marne	1,61	1,36	1,58	1,33	1,03	1,34	1,47	1,43	1,62
Yvelines	1,54	1,32	1,52	1,25	0,96	1,29	1,43	1,31	1,54
Essonne	1,56	1,27	1,56	1,23	0,90	1,24	1,41	1,30	1,57
Val d'Oise	1,48	1,22	1,49	1,18	0,94	1,22	1,31	1,23	1,48
Île-de-France	1,16	0,87	1,04	0,86	0,69	0,82	1,11	1,02	1,21

Source: INSEE, Recensement général de la population de 2008 (exploitation complémentaire).

Part des actifs sans voiture selon l'origine...



et la catégorie socioprofessionnelle



Source: INSEE, Recensement général de la population de 2008 (exploitation complémentaire).

Ce sont ainsi 31 % des actifs immigrés qui ne sont pas motorisés – avec un maximum de 43% pour les immigrés d’Afrique subsaharienne - pour 19 % des natifs. Quelle que soit la profession exercée, le taux de motorisation des immigrés est plus faible que celui des natifs. Si 36% des employés immigrés n’ont pas de voiture, ce taux est maximal pour les employés immigrés d’Afrique subsaharienne (47%). Les ouvriers de même origine sont aussi près de la moitié à ne pas avoir de voiture (48%).

... et utilisent davantage les transports en commun pour rejoindre leur lieu de travail

Les actifs immigrés, moins motorisés, utilisent davantage les transports en commun. En 2008, 51 % des actifs immigrés utilisaient les transports en commun comme mode de transport principal pour aller travailler, contre 40 % pour les natifs. Cette surreprésentation tient pour partie à leur localisation plus centralisée donc plus proche des réseaux de transport en commun mais aussi à l’absence d’alternative.

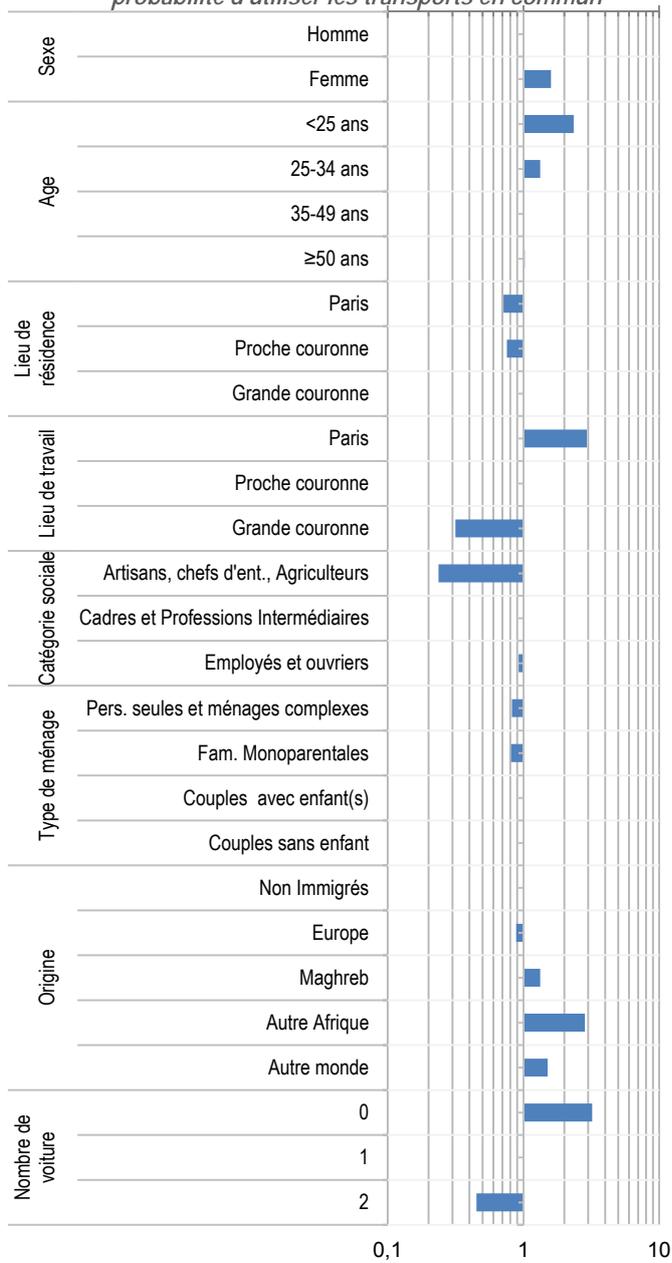
Une analyse de type « toutes choses égales par ailleurs » permet de hiérarchiser les différents facteurs influant la probabilité d’utiliser les transports en commun comme mode principal pour rejoindre son lieu de travail. Le lieu de travail et le fait de posséder une voiture sont les facteurs les plus décisifs. Travailler à Paris, plutôt qu’en petite couronne, multiplie par trois la probabilité d’utiliser les transports en commun pour se rendre sur son lieu de travail, tandis que cette probabilité est divisée par trois quand l’emploi est situé en grande couronne. De même, ceux qui ne possèdent pas de voiture ont une probabilité trois fois plus forte d’utiliser les transports en commun que ceux qui en possèdent une ; les ménages qui ont au moins deux voitures ont deux fois moins de chance d’utiliser les transports en commun que les ménages n’en possédant qu’une. S’ajoute, aussi, un effet lié à l’origine. Les immigrés venus d’Afrique subsaharienne ont trois fois plus de chance d’utiliser les transports en commun que les actifs non-immigrés, toutes choses égales par ailleurs. Les femmes et les jeunes de moins de 25 ans ont aussi une plus forte probabilité d’utiliser les transports en commun.

A contrario, les actifs immigrés utilisent moins la voiture comme mode principal de transport pour aller travailler : 34 % d’entre eux, contre 45 % pour les actifs non-immigrés. Là encore, c’est le fait de posséder une voiture et le lieu d’emploi qui jouent le plus. Mais l’effet de l’origine est plus atténué, à l’exception des originaires de l’Afrique hors Maghreb qui sont deux fois moins nombreux à utiliser ce mode de transport que les actifs non-immigrés. Ce sont eux qui disposent aussi des ressources les plus faibles.

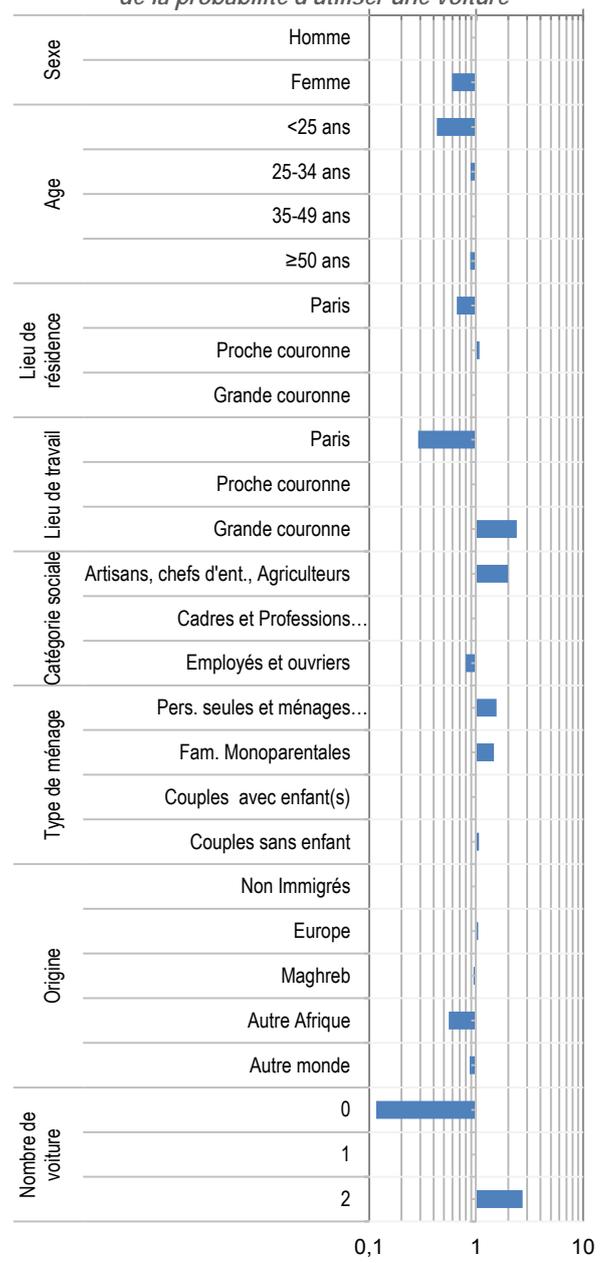
Les actifs immigrés ont aussi une probabilité très faible d’utiliser un deux-roues : elle est cinq fois plus faible pour les immigrés venus d’Afrique (hors Maghreb) et trois fois plus faible pour les autres immigrés non-européens. Leur probabilité de se rendre au travail en marchant est aussi un peu plus faible.

Moins qualifiés, occupant plus souvent des emplois aux horaires atypiques, beaucoup moins motorisés que les autres actifs, les immigrés de l’Afrique subsaharienne se retrouvent ainsi plus dépendants des transports en commun, ce qui conduit 41 % d’entre eux à faire des navettes domicile-travail dépassant 1h30 par jour.

Analyse "toutes choses égales par ailleurs" de la probabilité d'utiliser les transports en commun

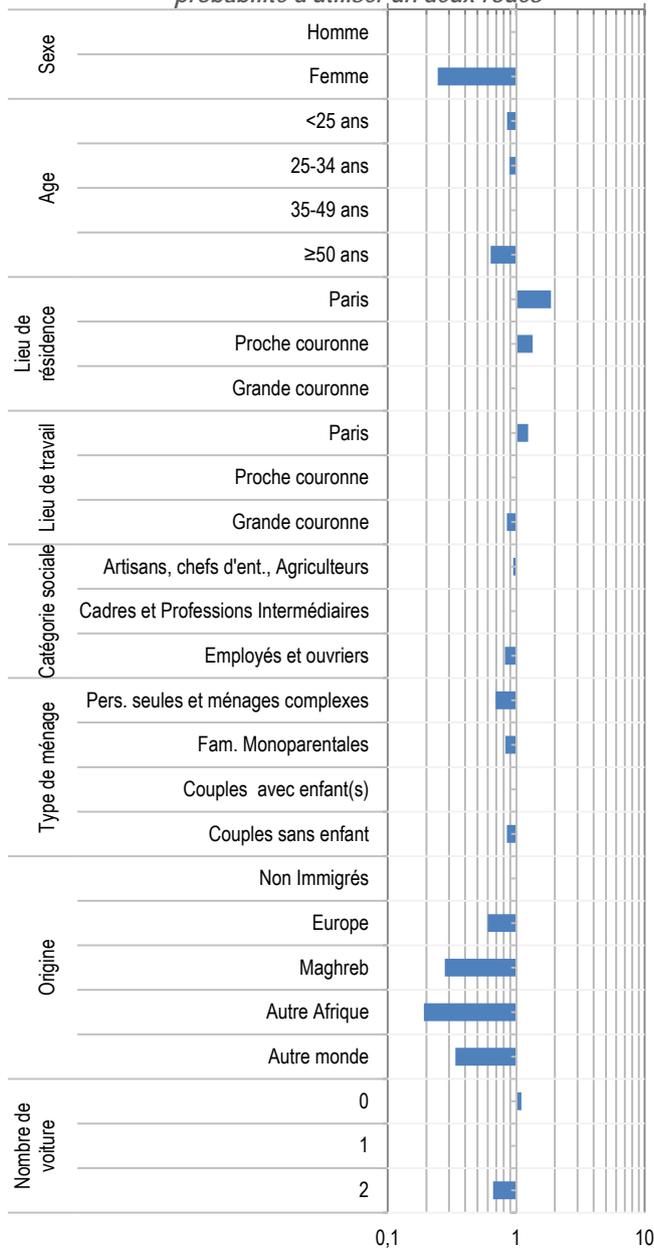


Analyse "toutes choses égales par ailleurs" de la probabilité d'utiliser une voiture

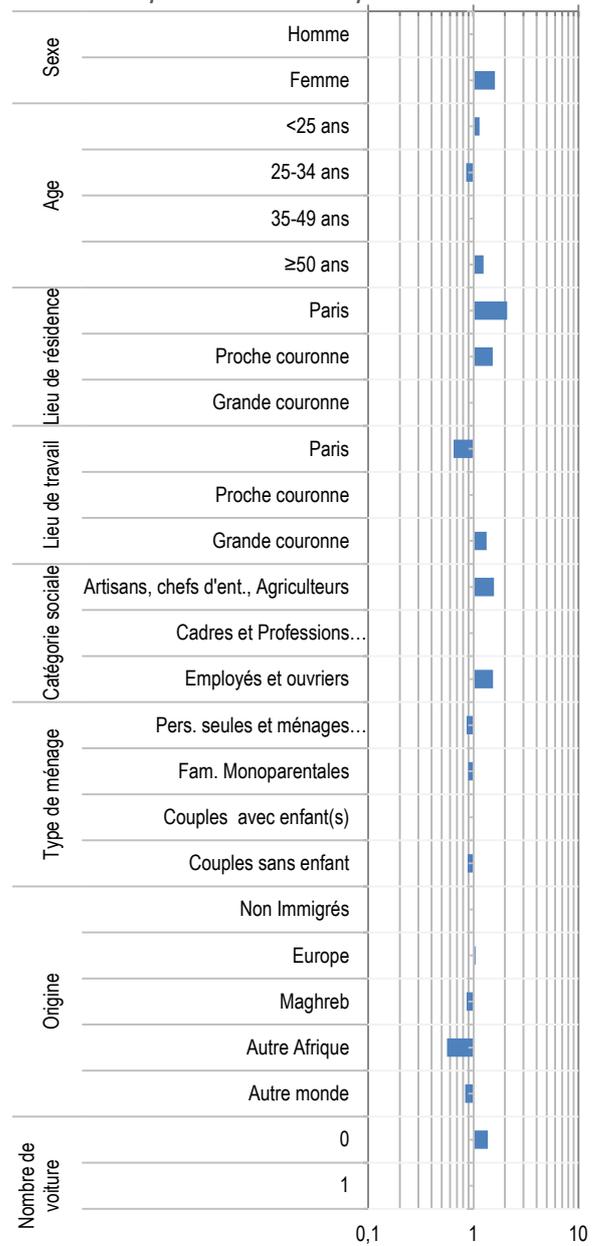


Source: INSEE, Recensement général de la population de 2008 (exploitation complémentaire).

Analyse "toutes choses égales par ailleurs" de la probabilité d'utiliser un deux-roues



Analyse "toutes choses égales par ailleurs" de la probabilité d'aller à pied à son travail



Source: INSEE, Recensement général de la population de 2008 (exploitation complémentaire).

III.6 – Les immigrés bénéficient d’une bonne accessibilité aux emplois par les transports en commun

Moins motorisés, les immigrés sont plus dépendants des transports en commun. Mais la centralité de leurs zones d’habitat leur confère un certain avantage en termes d’accessibilité au bassin d’emploi francilien via les transports publics, même s’il n’est pas tenu compte ici ni du type d’emploi accessible, ni de la qualification des actifs.

Un niveau de desserte en transports en commun similaire entre immigrés et natifs

Les immigrés sont largement surreprésentés au sein de la zone centrale dense, mieux desservie en transports en commun que les zones plus éloignées, périphériques et périurbaines, dans lesquels ils sont peu présents. Pris dans leur ensemble, les actifs immigrés disposent d’un niveau de desserte similaire à celui des natifs. Ils sont ainsi 85 % à résider dans un iris offrant au moins un accès aux transports en commun (métro, tramway, gare RER ou SNCF, bus), tandis que cette proportion est de 88 % pour les non-immigrés. Mais ils disposent plus fréquemment, dans leur iris, d’un accès au métro (6,9 % contre 6,0 %) ou au tramway (2,6 % contre 1,7 %).

Si on se limite aux habitants de la partie centrale de l’agglomération composée des trois premières zones géomorphologiques⁴², où vivent 89 % des actifs immigrés et 79 % des actifs natifs, le niveau de desserte reste similaire : 84 % des immigrés disposent d’un accès aux transports en commun (tous modes confondus) au sein de leur iris, contre 86 % des natifs. La part des actifs immigrés disposant d’une station de métro dans leur iris est strictement la même que celle des non-immigrés (environ 8%) et ils ont un peu plus souvent un accès direct au tramway (près de 3% contre à peine plus de 2%). Ils sont, en effet, davantage implantés dans les arrondissements périphériques de l’est parisien et dans la proche ceinture de la capitale, zones où le tramway s’est développé ces dernières années. A contrario ils résident un peu moins souvent à proximité d’une gare RER ou SNCF.

Niveau de desserte en transport en commun dans l’iris du logement

	ensemble Ile-de-France					ensemble
	Metro	Tramway	Gare	Bus	Aucun	
Natifs	6,0	1,7	9,5	71,2	11,5	100,0
Immigrés	6,9	2,6	7,2	68,6	14,8	100,0
Immigrés européens	7,4	1,8	8,3	70,0	12,5	100,0
Immigrés maghrébins	6,0	3,0	6,3	69,7	14,9	100,0
Autres immigrés africains	5,3	2,7	7,3	69,7	15,0	100,0
Autres immigrés	8,6	2,9	6,5	64,3	17,7	100,0
Ensemble	6,2	1,9	9,0	70,7	12,2	100,0

	Zones morphologiques 1 à 3 (zone centrale)					ensemble
	Metro	Tramway	Gare	Bus	Aucun	
Natifs	7,7	2,2	7,0	68,9	14,3	100,0
Immigrés	7,8	2,9	5,9	67,2	16,2	100,0
Immigrés européens	8,9	2,1	6,4	68,1	14,5	100,0
Immigrés maghrébins	6,6	3,4	5,3	68,8	15,9	100,0
Autres immigrés africains	5,9	2,9	6,3	69,1	15,8	100,0
Autres immigrés	9,5	3,2	5,6	62,7	19,0	100,0
Ensemble	7,7	2,4	6,7	68,5	14,7	100,0

Source: INSEE, Recensement de la population de 2008 (exploitation complémentaire, IAU-IdF)

⁴² Le découpage géomorphologique regroupe les communes en 8 zones en fonction de critères comme le taux d’urbanisation ou la densité humaine. Les trois premières zones correspondent à la partie centrale de la région, il s’agit : 1 - des communes du centre de l’agglomération de Paris ; 2- des communes denses de l’agglomération de Paris ; et 3- des autres communes majoritairement urbanisées de l’agglomération de Paris.

On note, toutefois, de légères différences selon l'origine si l'on se réfère aux modes de desserte les plus rapides : métro, tramway et gares. Les immigrés africains y ont un peu moins accès dans leur iris d'habitat (15 %) que les natifs ou les immigrés européens (17%). Dans l'espace central, les immigrés maghrébins (6,6 %) et plus encore du reste de l'Afrique (5,9 %) sont moins nombreux à résider à proximité du métro que les natifs (7,7 %), les Européens (8,9 %) ou les immigrés issus des autres pays (9,5 %). En revanche ils résident un peu plus fréquemment à proximité du tramway (respectivement 3,4 % et 2,9 % contre 2,2 % pour les natifs).

L'accessibilité aux emplois : une question de localisation résidentielle

L'accès au réseau de transports en commun conditionne l'accessibilité à l'emploi, notamment pour les actifs non motorisés. Cette accessibilité dépend non seulement de la proximité d'un lieu de desserte mais aussi de sa position sur le réseau et de la qualité de l'offre et donc de la capacité réelle à se déplacer au sein de l'agglomération.

A l'échelle régionale, si on considère le nombre d'emplois accessibles en transports en commun en moins de 45 minutes, une durée proche de la moyenne régionale, 9 % des actifs franciliens peuvent accéder à plus de 3 millions d'emplois, 22 % accèdent à un nombre d'emplois compris entre 2 et 3 millions, 16 % à un volume de 1 à 2 millions d'emplois et plus de la moitié (53 %) des Franciliens ne peuvent prétendre qu'à moins d'un million d'emplois dans ces conditions. Pris dans leur ensemble, les immigrés ont une accessibilité égale voire supérieure à celle des natifs : près de 56 % des actifs immigrés peuvent accéder à plus d'un million d'emplois en moins de 45 minutes de transports en commun, alors que cette proportion n'est que de 44 % pour les natifs. Ils sont encore 36 % à accéder à plus de deux millions d'emplois contre moins de 30 % pour les natifs. Pour seulement 16 % des actifs immigrés, le nombre d'emplois accessibles en 45 mn ne dépasse pas 100 000 ; 30 % des natifs sont dans ce cas.

Cet avantage tient principalement à la centralité des lieux d'habitat des immigrés. Si on se restreint aux habitants de la zone centrale comprenant Paris et la petite couronne, la situation apparaît toujours légèrement plus favorable aux actifs immigrés. 81 % d'entre eux peuvent accéder à plus d'un million d'emplois en 45 minutes de transports collectifs contre 78 % des natifs. Mais si on augmente le niveau d'accessibilité le rapport s'équilibre : 54 % des natifs comme des immigrés accèdent à plus de deux millions d'emplois. Et il finit par s'inverser au-delà : les immigrés (14,6 %) sont moins nombreux que les natifs (16,4 %) à pouvoir accéder à plus de trois millions d'emplois en 45 mn de transport en commun.

En zone centrale, les immigrés originaires du Maghreb et, plus encore, ceux venant du reste de l'Afrique ont une accessibilité en retrait des autres immigrés : 50 % des premiers et 47 % des seconds accèdent à plus de deux millions d'emplois en moins de 45 minutes contre 54 % des natifs, 57 % des immigrés d'Europe et 59 % des autres immigrés. Les différences sont encore plus marquées quand le bassin d'emplois potentiels s'élargit : moins de 10 % des immigrés originaires d'Afrique peuvent prétendre à accéder à plus de 3 millions d'emplois, pour 16 % des natifs et 20 % des immigrés européens.

Ces différences sont essentiellement imputables aux Parisiens. L'accessibilité des actifs immigrés africains résidant en petite couronne est peu ou prou la même que celles des natifs ou des immigrés originaires d'Europe. En revanche, à Paris, les écarts sont très nets, seuls 35 % à 36 % des immigrés africains peuvent accéder à plus de trois millions d'emplois alors que cette part s'élève à 45 % pour les natifs et à près de 50 % pour les immigrés d'Europe. Toutefois, dans cet espace central très bien desservi, ces écarts sont à relativiser : toute personne résidant à Paris bénéficie, de fait, d'une excellente qualité de desserte.

En grande couronne la situation est totalement différente. Globalement l'accessibilité en transports en commun y est évidemment beaucoup plus faible, et l'usage de ces derniers pour aller travailler en retrait par rapport à la voiture. Néanmoins cela reste pour beaucoup le mode le plus efficace notamment quand l'emploi est situé au centre de l'agglomération. Parmi les actifs de grande couronne les immigrés bénéficient d'une plus grande accessibilité en transport en commun (TC). Le nombre d'emplois accessibles en 45 mn en TC dépasse 100 000 pour 53 % des immigrés mais seulement 40 % des natifs. Les immigrés venus du Maghreb et du reste de l'Afrique sont les mieux lotis (avec

des taux d'accès respectifs de 57 % et 58 %), contrairement aux immigrés européens (44 %). En grande couronne les immigrés non européens résident plus fréquemment dans les zones denses, les villes nouvelles et beaucoup moins dans les zones périurbaines et rurales, ils sont donc plus près des infrastructures de transports en commun et bénéficient d'une meilleure accessibilité. Un sixième des actifs immigrés venus du Maghreb et résidant en grande couronne accèdent à plus de 500 000 emplois alors que seul un natif sur dix est dans cette situation.

Ces résultats attestent d'une relative neutralité de l'infrastructure des transports en commun au regard de l'origine, et d'une accessibilité aux emplois par ce mode plutôt meilleure pour les immigrés, en raison de leurs lieux d'habitat très centralisés au cœur de l'agglomération ou plus proches des centres urbains en grande couronne.

Une analyse plus fine de ces questions d'accessibilité pourrait peut-être apporter quelques nuances à cette conclusion. On pense notamment à une décomposition des calculs d'accessibilité selon la nature des emplois et leur adéquation aux qualifications des populations. On pense également à la prise en compte de caractéristiques plus qualitatives de l'offre de transports en commun comme les questions de fiabilité des horaires ou de sécurité.

Nombre d'emplois accessibles en moins de 45 mn en transport en commune

Ensemble des Franciliens

	Natifs	Immigrés	Imm. Europe	Imm. Maghreb	Imm. Aut. Afrique	Autres immigrés	Franciliens
Plus de 3 M	8,9	9,7	12,3	6,6	6,0	13,0	9,1
De 2 à 3 M	20,6	25,9	23,0	27,6	24,5	28,9	21,6
De 1 à 2 M	14,7	19,9	15,9	23,1	22,3	19,4	15,8
De 500 000 à 1M	10,1	10,4	10,6	10,6	11,1	9,2	10,1
De 100 à 500 000	17,5	17,7	16,0	17,7	20,8	17,5	17,6
Moins de 100 000	28,2	16,4	22,2	14,2	15,3	12,0	25,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Franciliens résidant à Paris ou en proche couronne

	Natifs	Immigrés	Imm. Europe	Imm. Maghreb	Imm. Aut. Afrique	Autres immigrés	Franciliens
Plus de 3 M	16,4	14,6	19,8	9,7	9,3	18,2	16,0
De 2 à 3 M	37,9	39,0	37,2	40,5	37,6	40,5	38,1
De 1 à 2 M	23,5	27,3	22,2	31,3	31,7	25,2	24,4
De 500 000 à 1M	13,4	11,3	11,8	10,4	12,9	10,3	12,9
De 100 à 500 000	7,2	6,8	7,3	7,2	7,6	5,1	7,1
Moins de 100 000	1,6	1,1	1,8	0,9	0,9	0,8	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Franciliens résidant en grande couronne

	Natifs	Immigrés	Imm. Europe	Imm. Maghreb	Imm. Aut. Afrique	Autres immigrés	Franciliens
Plus de 3 M	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
De 2 à 3 M	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
De 1 à 2 M	4,3	5,4	5,7	5,6	4,7	5,0	4,4
De 500 000 à 1M	6,1	8,6	8,7	11,0	7,8	6,4	6,5
De 100 à 500 000	29,8	39,4	30,0	40,4	45,3	48,3	31,3
Moins de 100 000	59,8	46,6	55,6	42,9	42,2	40,2	57,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSEE, Recensement général de la population de 2008 (exploitation complémentaire, IAU-IdF).

Conclusion

Les trajectoires résidentielles des immigrés s'inscrivent plus souvent dans le parc locatif. L'enquête TeO, qui porte sur les Franciliens de 18-50 ans, montre que cinq éléments conditionnent fortement le type de logement occupé par les Franciliens : l'âge, le niveau de revenu, le statut d'activité, la structure familiale, mais aussi l'origine. De façon générale, à caractéristiques égales, les immigrés – à l'exception des originaires de l'Asie – se retrouvent plus souvent locataires du parc privé. Or la situation des locataires du privé est souvent plus difficile en termes de condition de logement et de taux d'effort. Les immigrés d'Afrique sont aussi plus souvent locataires dans le parc HLM, toutes choses égales par ailleurs. Ce sont les immigrés asiatiques qui accèdent le plus à la propriété. Les immigrés originaires de l'Europe et leurs descendants ont la même probabilité d'être propriétaire que les Franciliens du groupe majoritaire. L'attachement au « pays » d'origine, qu'il s'exprime par une aide financière versée régulièrement, la propriété d'un bien au pays, ou le désir d'y retourner vivre un jour, contribue, mais assez faiblement, au statut d'occupation observée et rend finalement assez peu compte des différences de statut selon les origines. Ainsi, les immigrés d'Europe du sud sont plus souvent propriétaires d'un bien à l'étranger et sont parmi ceux qui désirent le plus retourner au pays, ils font aussi partie des immigrés qui accèdent le plus à la propriété en France, toutes choses égales par ailleurs. L'envoi d'argent au pays, très fréquent parmi les immigrés de l'Afrique subsaharienne, ne suffit pas à expliquer qu'ils soient beaucoup plus souvent locataires du parc social. D'autres caractéristiques, non prises en compte dans les modèles, faute de données, interfèrent avec l'origine et notamment l'accumulation de patrimoine, les réseaux de soutien ou de financement, qui jouent un rôle clé dans les projets d'accession.

Les immigrés apparaissent aussi plus contraints dans le choix de leur localisation résidentielle, la possibilité d'accéder au parc HLM constituant pour nombre d'immigrés modestes une priorité. S'ils sont aussi mobiles que les autres, leur mobilité apparaît plus contrainte quant au lieu d'emménagement et aux caractéristiques du logement occupé. Ils connaissent des conditions de logements plus difficiles et affichent une insatisfaction vis à vis de leur logement ou de leur quartier plus forte que celle des natifs. Ils sont plus nombreux à souhaiter déménager mais rencontrent plus de difficultés à changer de logement, surtout les immigrés d'Afrique et les descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne, qui déposent, toutes choses égales par ailleurs, deux fois plus souvent une demande de logement social, et s'inscrivent dans des files d'attente plus longues que les autres. Les immigrés africains et, de façon générale, les locataires du parc privé déclarent plus souvent s'être heurtés à des pratiques discriminatoires dans leur recherche d'un logement.

Les immigrés, surreprésentés dans le parc social et en ZUS, affichent une insatisfaction plus forte de leur quartier. D'après l'enquête TeO, la mobilité n'est pas plus faible en ZUS, mais dans les quartiers où la part des immigrés est perçue comme importante. Ces quartiers apparaissent ainsi délaissés par les natifs, et leurs habitants se heurtent à plus de difficultés pour trouver un logement (part de demandeurs de logements sociaux importante, temps d'attente plus longs, davantage de cas de discrimination déclarés dans la recherche d'un logement). Pour les résidents de ces quartiers, majoritairement immigrés, l'accès au parc social marque une étape clé dans leur parcours résidentiel, même si la localisation n'a pas toujours été choisie, et une stabilisation résidentielle. La mobilité plus faible des résidents de ces quartiers témoigne donc avant tout de contraintes qui entravent leur mobilité et non de la recherche d'un entre-soi.

L'enquête TeO permet, aussi, d'analyser les trajectoires résidentielles à l'occasion des déménagements. Les trajectoires ascendantes vers la propriété sont un peu plus fréquentes parmi le groupe majoritaire (29%) que parmi les immigrés (19%), ou leurs descendants (23%). Les stratégies

d'accession à la propriété sont plus marquées parmi les immigrés asiatiques et les descendants d'immigrés portugais, toutes choses égales par ailleurs. A l'inverse, les immigrés d'Afrique et leurs descendants s'inscrivent davantage dans une stratégie résidentielle d'adaptation de la taille du logement à celle de la famille dans le parc social. Ce sont aussi les plus nombreux à envoyer des fonds dans leur pays d'origine ce qui pèse sur leur épargne. Il est probable que l'insuffisance de patrimoine, de capacités financières ou de ressources sociales explique la moindre fréquence des trajectoires ascendantes de ces populations. Les immigrés sont aussi ceux qui s'orientent le plus vers le parc locatif privé, faute souvent de ne pouvoir entrer dans le parc social. Or les ménages qui s'inscrivent sur des trajectoires résidentielles vers le locatif privé se heurtent plus fréquemment à des pratiques discriminatoires et au durcissement des conditions d'accès à ce type de parc.

Toutefois, la centralité relative de leurs zones d'habitat leur confère un certain avantage en termes d'accessibilité au bassin d'emploi francilien via les transports en commun. La distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu d'emploi⁴³ est de 8,9 km pour les immigrés, 10,2 km pour les immigrés d'Afrique subsaharienne et 10,6 km pour les natifs. Pris dans leur ensemble, les immigrés ont une accessibilité égale, voire supérieure à celle des natifs : 56 % des actifs immigrés peuvent accéder à plus d'un million d'emplois en moins de 45 minutes de transports en commun, alors que cette proportion n'est que de 44 % pour les natifs. On note toutefois des différences selon le lieu de résidence : à Paris où le niveau de desserte est très bon, les immigrés africains bénéficient d'un niveau d'accessibilité en transport en commun en retrait de celui des natifs alors qu'en grande couronne, ils sont mieux lotis. La plus grande dispersion des natifs dans le périurbain et la plus forte proportion d'actifs cadres parmi les natifs participent de leur plus grand éloignement à leur lieu d'emploi.

Mais en dépit de cette double centralité des lieux d'habitat et de travail, les immigrés passent un peu plus de temps dans les transports pour se rendre à leur travail, surtout les immigrés de l'Afrique subsaharienne. Le temps de trajet quotidien (aller-retour) de ces derniers est de 77 mn pour une moyenne de 67 mn pour l'ensemble des actifs franciliens, selon l'enquête TeO. C'est avant tout leur place dans le système productif, plus que leur localisation résidentielle, qui explique les temps de transport plus longs pour se rendre à leur travail. Leurs conditions de travail plus atypiques et leur faible taux de motorisation contribuent à accroître leurs temps de transport. Occupant plus souvent des métiers peu qualifiés, ils sont davantage confrontés à des conditions de travail qui s'éloignent de la norme : multi-employeurs pour les services à domicile, horaires décalés, travail de nuit ou le dimanche. Selon l'enquête TeO, 18 % des immigrés africains travaillent habituellement le dimanche et environ un sur dix la nuit (respectivement 12 % et 6 % pour la population majoritaire). Moins motorisés, les immigrés peu qualifiés se retrouvent plus dépendants des transports en commun dont l'usage se prête moins aux horaires atypiques. La moitié des immigrés utilisent les transports en commun, contre quatre natifs sur dix. Quelle que soit leur localisation ou leur catégorie sociale, leur taux de motorisation est toujours plus faible que celui des natifs. Les moins motorisés viennent d'Afrique subsaharienne : 43 % sont sans voiture, pour une moyenne de 31 % des actifs immigrés et 19 % des actifs non-immigrés ; et 41 % d'entre eux font des navettes domicile-travail dépassant 1h30 par jour.

Si ces résultats attestent d'une certaine neutralité de l'infrastructure des transports en commun au regard de l'origine, et d'une accessibilité aux emplois en TC plutôt meilleure pour les immigrés, en raison de leurs lieux d'habitat très centralisés au cœur de l'agglomération ou plus proches des centres urbains en grande couronne, il n'est pas fait cas, ici, de l'adéquation entre la nature de ces emplois accessibles et les qualifications des individus, ni de la fiabilité des horaires ou encore de la sécurité dans les déplacements. Il n'est pas fait cas, non plus, du handicap que peut constituer la non disponibilité d'une voiture dans la recherche d'un emploi, les immigrés étant plus exposés au chômage que les natifs.

⁴³ Distance entre les centroïdes des communes de travail et de résidence

Bibliographie

- Beaufils, S. [2009], Les logements des ménages immigrés à travers l'enquête Logement de 2006, Note rapide IAU îdF n°481
- Charrier R., Guillouet J.J., Pauquet P., Turpin M. [2009], *Les conditions de logement en Île-de-France en 2006*, Paris, IAU île-de-France, Insee, Dreif
- Desponds D., Bergel P., Vers un ethnoburb à la française ? Ancrages et diffusion des étrangers acquéreurs de biens immobiliers en Île-de-France, in *Minorités, métropoles, mondialisation*, Espaces et Sociétés, n°3, 2013
- Gobillon L., Selod H.[2006], Ségrégation résidentielle, accessibilité aux emplois et chômage : le cas de l'Île-de-France
- Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations [2001], Les discriminations raciales et ethniques dans l'accès au logement social », note de synthèses du GIP GELD, n°3
- Insee [2010], Immigrés et descendants d'immigrés en France, Insee, édition 2010
- Korsu E., Wenglenski S.[2013], Distance physique, proximité sociale et inégalités devant le chômage, in Ségrégation et justice spatiale
- Lelévrier C. [2008], « Pratiques de logeurs : de la mixité aux processus de regroupements », in *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*, sous la direction de M.C. Jaillet, E. Perrin, F. Ménard, PUCA
- Masclat O. [2005], Du « bastion » au « ghetto ». Le communisme municipal en butte à l'immigration » Actes de recherche en sciences sociales, n°159
- Meurs D., Lhommeau B., Okba M. [2012], *Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle*, Ined, Document de travail 182
- Pan Ké Shon J.L [2009], Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles, l'apport des mobilités résidentielles, in *Revue française de sociologie 2009/3* (Vol. 50)
- Pan Ké Shon Jean-Louis, Robello Solenne [2010], *Inégalités des transitions de logement, discrimination et ségrégation perçues*, in Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations en France, Ined, Document de travail 168
- Pan Ké Shon J.L. [2011], Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France, Profession Banlieue
- Prandi G. [2012], « Le parc locatif libre : petits logements, loyers élevés » Note Rapide n°601, IAU îdF
- Sagot M.[2011], Les immigrés et leur famille en Ile-de-France, IAU îdF, Note rapide n°552
- Sagot M. [2011], Les descendants d'immigrés vivant en Île-de-France, IAU-îdF, Note rapide n°531
- Sagot M. [2013], « Division sociale, regroupement des immigrés, quels liens ? » in Atlas des Franciliens, édition 2013, IAU îdF, p.156-160
- Tissot S. [2005], « Une discrimination informelle ? Usage du concept de mixité sociale dans la gestion des opérations de logement HLM », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 159, p.54-69

Verdugo G. [2011], « Logement social et ségrégation résidentielle des immigrés en France, 1968-1999 », Population, vol. 66,n°1, p. 169-194.



L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du 2 août 1960, financée par la Région Île-de-France et par l'État.

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15 - 33 1 77 49 77 49 - www.iau-idf.fr

02 13 015

ISBN 978 2 7371 1891 3